

RAPPORT DE GESTION

DE LA MUNICIPALITÉ D'ÉPALINGES

2023



RAPPORT DE GESTION

DE LA MUNICIPALITÉ D'ÉPALINGES

2023

RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES SUR SA GESTION PENDANT L'ANNÉE 2023

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,
Conformément aux articles 4 et 93c de la Loi du 28 février 1956
sur les communes et 108 du Règlement du Conseil communal,
la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation
le rapport sur sa gestion pendant l'année 2023.

Ce rapport comprend les chapitres suivants :

*La forme masculine employée dans ce rapport a valeur de
genre neutre et désigne aussi bien les femmes que les hommes.
Le générique masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger la forme
et de faciliter la lecture. À noter que la Commune d'Épalinges a pour habitude
de privilégier le langage épïcène dans ses textes plus courts.*

MUNICIPALITÉ ET CONSEIL COMMUNAL _____	pp.	4-15
ADMINISTRATION GÉNÉRALE _____	pp.	16-23
RESSOURCES HUMAINES _____	pp.	24-29
FINANCES ET ÉCONOMIE _____	pp.	30-37
COHÉSION SOCIALE _____	pp.	38-47
CULTURE _____	pp.	48-53
DOMAINES _____	pp.	54-55
BÂTIMENTS _____	pp.	56-59
ÉNERGIE, DURABILITÉ ET MOBILITÉ _____	pp.	60-75
URBANISME _____	pp.	76-87
ENVIRONNEMENT _____	pp.	88-97
TRAVAUX _____	pp.	98-119
ÉCOLES _____	pp.	120-125
SÉCURITÉ PUBLIQUE _____	pp.	126-141
CULTES _____	pp.	142-143
CONCLUSION _____	pp.	144-145
GLOSSAIRE _____	pp.	146-147
ANNEXES _____	pp.	148-153

MUNICIPALITÉ

ET CONSEIL COMMUNAL

MUNICIPALITÉ

Présidence: M. Alain Monod, Syndic (depuis le 1^{er} juillet 2021)

Vice-Présidence: M. Roland Perrin (jusqu'au 30 juin 2023)
Mme Brigitte Crottaz (depuis le 1^{er} juillet 2023)

RÉPARTITION DES DICASTÈRES AU 31 DÉCEMBRE 2023

Administration générale, Ressources humaines, Sécurité publique, Communication

Finances a.i., Informatique a.i.

M. Alain Monod, Syndic / Suppléant: M. Roland Perrin

Affaires sociales, Animations socio-culturelles, Enfance et Jeunesse, Écoles, Bâtiments scolaires, Sports

Bâtiments a.i.

Mme Chantal Good / Suppléant: M. Alain Monod

Travaux, Forêt, Vigne, Environnement, Déchèterie

M. Roland Perrin / Suppléant: vacant

Urbanisme, Culture

Durabilité a.i., Énergie a.i., Mobilité a.i.

Mme Brigitte Crottaz / Suppléante: Mme Chantal Good

M. Pierre Jolliet ayant démissionné au 30 juin 2023, après 14 ans à la Municipalité, a été remplacé par Mme Chantal Good, élue au second tour de l'élection complémentaire à la Municipalité du 2 avril 2023. Mme Chantal Good a été assermentée lors de la séance du Conseil communal du 13 juin et est entrée en fonction le 1^{er} juillet 2023.



De gauche à droite: M. Alain Monod, Mme Brigitte Crottaz, Mme Chantal Good, M. Roland Perrin (état au 31 décembre 2023). Manquent Mme Sarah Miéville, Secrétaire municipale, et le ou la Municipal-e qui sera élu-e en mars.

Photo: Maud Guye-Vuillème

M. Maurice Mischler a démissionné le 12 décembre 2023, après 12 ans à la Municipalité. L'élection complémentaire se déroulera le 3 mars 2024. Dans l'intervalle, son dicastère a été réparti entre les membres de la Municipalité.

La Municipalité a tenu 49 séances, dont trois extraordinaires, l'une sur les investissements communaux et deux autres liées à la répartition des dicastères suite à la démission d'un membre de la Municipalité. Par ailleurs, comme chaque année, la Municipalité a consacré une matinée à finaliser le budget de la Commune.

Indépendamment de cette activité collégiale, ses membres ont consacré une partie importante de leur temps à la conduite des affaires de leur dicastère. De plus, ils ont été appelés à représenter la Commune, au sein de nombreux organismes, commissions, comités et associations, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la commune.

DÉLÉGATIONS PERMANENTES DE LA MUNICIPALITÉ

Monsieur Alain Monod, Syndic, représente la Municipalité :

- au secteur Est de Lausanne Région
- à la commission Promotion économique de Lausanne Région
- au conseil d'administration des Transports publics de la région lausannoise
- au comité cantonal des Pôles de développement économique
- au Bureau exécutif du SDCL «Schéma Directeur Centre Lausanne»
- à la commission d'estimation fiscale des immeubles (mandat délégué au technicien communal)
- à la Fondation Épalogements
- au comité de l'association vaudoise des communes déléгатrices
- au comité de direction de l'association intercommunale des taxis de la région lausannoise
- au comité de pilotage Vidis (Vision Intégrée Défense Incendie et Secours) 20-25 (président)
- au comité directeur de la PCi (Protection Civile) de Lausanne-district
- à l'assemblée des délégués de la Caisse intercommunale de pensions (CIP)
- à la commission communale de police (président)

au sein de l'Union des communes vaudoises (UCV):

- au comité de l'UCV (Union des communes vaudoises)
- au Groupe des Villes de l'UCV (Union des communes vaudoises)
- à la commission consultative cantonale en matière de défense incendie (CCDIS)
- à la commission cantonale de circulation routière
- à la commission consultative cantonale de la prévention des accidents dus aux chantiers (RPAC)
- en remplacement et autres séances pour l'UCV

Monsieur Maurice Mischler, Conseiller municipal, représente la Municipalité :

- au conseil d'administration de la société Biopôle S.A.
- à l'Association intercommunale des Taxis de la région lausannoise
- au groupe de travail Biennales des Géosciences et de l'Environnement
- à l'assemblée des délégués de la Caisse intercommunale de pensions (CIP)
- à la commission « Transports » de Lausanne Région
- à la commission Financement régional de Lausanne Région
- à la commission de communication digitale (membre)
- au groupe de travail Directives accueil préscolaire
- au groupe de travail Emplois
- au groupe de travail de la Publication du guide de planification énergétique
- à la plateforme NPIV-FS (Nouvelle Péréquation Intercommunale Vaudoise – Facture Sociale)
- à Pro Familia Vaud
- à la société EPAREN, secrétaire

au sein de l'Union des communes vaudoises (UCV):

- à l'EMPD communes — Soutenir la rénovation durable des bâtiments communaux et des écoles
- au Triage forestier Mèbre-Talent

Madame Chantal Good, Conseillère municipale, représente la Municipalité:

- au conseil d'établissement d'Épalinges
- au comité directeur de la région RAS Est lausannois-Oron-Lavaux
- au comité de l'association pour l'accueil de l'enfance d'Épalinges
- à la commission «Formation emploi jeunes» de Lausanne Région
- à la commission «Enfance» de Lausanne Région
- à la commission «Seniors» de Lausanne Région
- à la commission «Activités sportives» du secteur Est de Lausanne région
- à la Fondation Épalogements, membre
- à l'Association suisse des services des sports (ASSS)
- au Centre sportif de Malley SA

Monsieur Roland Perrin, Conseiller municipal, représente la Municipalité:

- à la commission intercommunale de la STEP (Station d'Épuration des eaux de Lausanne), Vidy (CISTEP)
- au Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux (CRIDEC)
- au conseil d'administration de Gedrel
- à la commission intercommunale des Services Industriels
- à l'Association régionale pour l'action sociale (ARAS) Est lausannois-Oron-Lavaux (suppléant)
- à l'assemblée générale de la CGN (Compagnie Générale de Navigation)

- au Triage forestier Mèbre-Talent, président
- au groupe de suivi de la requalification de la RC 601
- délégué de l'Association « Jorat parc naturel »
- au Conseil des 50 de l'UCV
- à la société EPAREN, président du conseil d'administration

Madame Brigitte Crottaz, Conseillère municipale, représente la Municipalité:

- au comité de l'École de musique d'Épalinges
- à la commission de culture et d'animation
- à la commission d'urbanisme et des constructions de la Municipalité
- au Bureau exécutif du SDCL «Schéma Directeur Centre Lausanne»
- à l'Association régionale pour l'action sociale (ARAS) Est lausannois-Oron-Lavaux
- à la commission de suivi LATC (Loi sur l'aménagement du territoire et des constructions)
- à la commission de salubrité (présidence)
- à l'organe de gestion du pôle Vennes
- à la commission paritaire d'application du Plan directeur cantonal
- à la commission Prévention et dépendances de Lausanne Région
- au Conseil de fondation de la Coopérative du logement à but social (CLE), Épalinges

COMMISSIONS MUNICIPALES

- Commission de recours en matière d'impôt :
présidence de M. Maurice Mischler, responsable finances
- Commission FEED : présidence de M. Maurice Mischler, Municipal
- Commission municipale des naturalisations : co-présidence
de MM. Alain Monod, Syndic, et Maurice Mischler, Municipal
- Commission de culture et d'animation :
présidence de Mme Brigitte Crottaz, Municipal
- Commission de salubrité :
présidence de Mme Brigitte Crottaz, Municipale
- Commission consultative d'urbanisme :
présidence de Mme Brigitte Crottaz, Municipale
- Commission d'intégration des étrangers :
présidence d'Alain Monod, Syndic
- Commission de la mobilité :
présidence de M. Maurice Mischler, Municipal
- Commission de la communication digitale :
présidence d'Alain Monod, Syndic

SOCIÉTÉ EPAREN (SA)

M. Roland Perrin, président du conseil d'administration

M. Maurice Mischler, secrétaire

RÈGLEMENTS COMMUNAUX

En 2023, la Municipalité a validé l'entrée en vigueur du nouveau règlement sur l'horaire variable du personnel administratif, la nouvelle directive pour l'utilisation du mur d'escalade de la salle de gym de Bois-Murat et le nouveau règlement municipal de la commission du personnel.

Le règlement de la Bibliothèque et le règlement de la mise à disposition des Espaces Communautaires Billy et Mellby ont été modifiés et sont entrés en vigueur en 2023. Ils remplacent les anciennes versions.

CONSEIL COMMUNAL

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL (ÉTAT AU 31.12.2023)

Présidente	Mme Anne-Marie Fischer (UDC)
1^{re} Vice-Présidente	Mme Marisa Dürst (Verts)
2^e Vice-Président	M. François Puricelli (PLR)
Scrutateurs	M. Pierre Borel (SOC) M. Patrick Eerdmans (VLIB)
Scrutateurs suppléants	M. Bernard Thonney (PLR) M. Esteem Okoro (SOC)
Secrétaire	Mme Fabienne Gheza
Secrétaire suppléante	Mme Mélanie Estoppey

COMMISSION DE GESTION

Président	M. Michael Mäder (VLIB)
Membres	M. Georges Auberson (PLR) Mme Fabienne Bride (PS) M. Cédric Fiora (PLR) Mme Fabienne Guignard (PLR) Mme Laoreta Halili (Verts) M. Philippe Koch (UDC) M. Ahmed Amine Lahroussi (Verts) Mme Sandrine Largey Botti (PS)

Suppléants

Mme Fanny Burki (PS)
Mme Anne-Marie Fischer (UDC)
M. Vânia Luis Francisco (PLR)
M. Félix Schmidt (Vert'Lib)
Vacant (Verts)

COMMISSION DES FINANCES

Président

M. Guillaume Graf (PLR)

Membres

M. Marco Caffaro (SOC)
M. Michael Crottaz (SOC)
M. Cyril Duruz (Verts)
M. Erich Dürst (Verts)
M. Yves Fauth (UDC)
M. Nicolas Garoflid (Vert'Lib)
M. Marc Veraguth (PLR)
M. Sandy Warth (PLR)

Suppléants

Mme Muriel Cuendet Schmidt (SOC)
M. Patrick Eerdmans (Vert'Lib)
M. Christian Guex (UDC)
M. Fabien Loi Zedda (PLR)
Mme Cosette Perfect (PLR)
Mme Patrizia Vinciguerra (Verts)

SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du mardi 7 février 2023

- Préavis 1/2023 — Demande d'un crédit pour la démolition du bâtiment à la Cabolétaz dite « Ferme Collet » et de ses locaux annexes. Parcelle no RF581, route de Berne 227
- Rapport 2/2023 — Postulat déposé par Mme la Conseillère communale Paulette De Vrieze Stan et consorts demandant une étude visant à favoriser la mobilité des seniors Palinzards, renonçant à leur permis de conduire, par une subvention sur l'abonnement aux transports publics

Séance du mardi 28 mars 2023

- Préavis 19/2022 — Préavis d'intention concernant la Vision urbanistique communale
- Rapport 3/2023 — Postulat déposé par Mme la Conseillère communale Marisa Dürst « Pour un Bois-de-Ban durable »
- Rapport 4/2023 — Postulat déposé par le groupe des jeunes « Création d'un espace de rencontre et d'animation »
- Préavis 5/2023 — Succession de Mme Ilse Peier

Séance du mardi 2 mai 2023

- Préavis 6/2023 — Préavis pour l'aménagement des Petit et Grand Foyers et pour le remplacement du matériel de sonorisation de la Grande Salle d'Épalinges — Demande de crédit (reporté à la séance du 13 juin)
- Préavis 7/2023 — Réfection du chemin de la Girarde et du carrefour de la route du Village — Demande d'un crédit de construction
- Préavis 8/2023 — Création d'une garderie d'enfants dans des nouveaux locaux au chemin des Croisettes 9b, à Épalinges
- Préavis 9/2023 — Ajustement des indemnités des membres du Conseil communal

Séance du mardi 13 juin 2023

- Préavis 6/2023 — Préavis pour l'aménagement des Petit et Grand Foyers et pour le remplacement du matériel de sonorisation de la Grande Salle d'Épalinges — Demande de crédit
- Préavis 10/2023 — Rénovation et agrandissement de l'actuelle caserne des pompiers SDIS, Service Défense Incendie et Secours, à Épalinges — Demande d'un crédit de construction
- Préavis 11/2023 — Travaux de mise en conformité des arrêts de bus pour les personnes à mobilité réduite
- Préavis 12/2023 — Rapport de gestion 2022

Séance du mardi 19 septembre 2023

- Préavis 13/2023 — Arrêté communal d'imposition pour les années 2024/2025
- Préavis 15/2023 — Intégration d'une unité d'accueil pour écoliers (UAPE), au chemin du Polny 14, au lieu-dit le « Village », à Épalinges
- Préavis 16/2023 — Adhésion à l'entente intercommunale « Communauté touristique de la région lausannoise »
- Préavis 17/2023 — Aménagement extérieur de l'église des Croisettes

Séance du mardi 7 novembre 2023

- Préavis 14/2023 — Aménagement du giratoire et du mur de soutènement de la Route de Berne — Préavis de la Municipalité (Refusé)
- Budget 2024
- Préavis 18/2023 — Demande d'un crédit d'investissement pour financer la création de deux points de rencontre d'urgence (PRU) communaux et assurer la gestion de crise en cas de pénurie énergétique — Séance du mardi 12 décembre 2023

Séance du mardi 12 décembre 2023

- Préavis 20/2023 — Adoption du budget 2024 de la CISTEP

ÉLECTIONS ET VOTATIONS

Dates	Objets	Électeurs inscrits	Votants	Participation	Résultat
12.03.2023	Élections communales <ul style="list-style-type: none"> Élection complémentaire à la Municipalité, 1^{er} tour 	6551	2124	32.41%	Ballotage général
02.04.2023	Élections communales <ul style="list-style-type: none"> Élection complémentaire à la Municipalité, 2^e tour 	6517	2013	30.83%	C. Good élue
18.06.2023	Votations cantonales <ul style="list-style-type: none"> Pour la protection du climat 	5517	2592	46.98%	Acceptée
	Votations fédérales <ul style="list-style-type: none"> Imposition minimale OCDE/G20 Loi sur le climat et l'innovation Loi COVID-19 	5517	2592	46.98%	Acceptée
22.10.2023	Élections fédérales <ul style="list-style-type: none"> Élection au Conseil des États, 1^{er} tour Élection du Conseil national 	5565	2831	49.72%	P.-Y. Maillard élu
12.11.2023	Élections au Conseil des États, 2^e tour	5551	2412	43.45%	P. Broulis élu

RELATIONS INTERCOMMUNALES

LAUSANNE RÉGION

Constituée de 27 communes, Lausanne Région est une association qui promeut et défend les intérêts de ses membres. Elle couvre un bassin de population de quelque 299 700 habitants. Les communes sont organisées en trois secteurs, Épalinges faisant partie du secteur Est.

L'association travaille sur la base de thématiques. Elle est organisée en commissions et groupes de travail, composés essentiellement de membres de municipalités. Elle s'occupe principalement des domaines suivants: les seniors, la prévention et les dépendances, la formation et l'emploi des jeunes, les activités sportives, l'enfance, la mobilité et la promotion économique.

Ainsi, comme chaque année, Lausanne Région a organisé le concours Prix Entreprendre Lausanne Région (PERL). En 2023, le Trophée Lausanne Région de CHF 50'000.- a été remis à l'entreprise Bearmind qui a créé des capteurs intégrés aux casques de sports pour permettre aux équipes médicales d'anticiper les risques de lésions cérébrales.

Au mois de novembre, Lausanne Région a participé, comme chaque année, au Salon des métiers pour présenter et valoriser l'apprentissage au sein des communes.

Par ailleurs, le Bureau de coordination a prévu différentes réformes en matière d'organisation et de fonctionnement de Lausanne Région.

L'association a tenu deux assemblées générales, la première, le 31 mai à Prilly et la seconde, le 11 octobre à Crissier. Les syndicats de Lausanne Région tiennent également leurs propres réunions.

UNION DES COMMUNES VAUDOISES

L'année 2023 du centre de formation de l'UCV a été marquée par deux éléments : la certification selon la nouvelle norme eduQua:2021 et le lancement d'un cycle de formation pour accompagner les boursiers lors du passage des communes au modèle comptable harmonisé 2 (MCH2). La comptabilité communale attendait cela depuis plus de dix ans: le passage au MCH2. Quatre classes composées en moyenne de 20 participants ont démarré un cycle de formation de quatre jours en 2023. Sur cette expérience très positive de formation par les pairs, il s'agit de développer, avec l'accord des associations métiers, d'autres formations spécifiques aux métiers essentiels aux communes vaudoises. Au vu du tournus plus grand que par le passé dans les postes clés politiques et administratifs, il semble important que les individus qui s'engagent dans les communes soient le plus rapidement au fait de leurs rôles et missions ainsi que des spécificités contextuelles.

Si la typologie des personnes qui suivent les différentes formations évolue au cours de la législature, la demande en matière de conseils reste, elle, à haut niveau. Les domaines pour lesquels les communes font appel au soutien de l'UCV sont excessivement variés, même si le droit de la construction, le droit du travail ou encore les questions liées à la transparence et à la loi sur la procédure administrative sont les thématiques qui reviennent le plus souvent dans les questions adressées. La tendance des communes de plus petites tailles à professionnaliser — via un engagement, un regroupement ou une contractualisation externe — des ressources en matière de police des constructions, incite l'UCV à adapter son offre de conseils en recentrant celle-ci sur les aspects juridiques et financiers.

Bien que l'UCV réponde en priorité aux attentes actuelles de ses membres, une partie de ses prestations doit aussi s'orienter sur les besoins futurs des communes. Le journal *Point CommUNE!* s'est intéressé au devenir de nos lacs ou à nos rapports au soleil et deux soirées d'information ont été consacrées à l'intelligence artificielle et à la marque employeur. Dans un marché du travail concurrentiel, il apparaît en effet que tous les acteurs au service des collectivités publiques locales devraient s'unir pour aller chercher, retenir et soutenir les forces vives administratives, techniques et politiques nécessaires au bon fonctionnement des communes vaudoises.

619

C'est le nombre de questions juridiques, financières et en aménagement du territoire traitées par le secrétariat de l'UCV en 2023.

40

C'est le nombre moyen de nouveaux abonnés chaque mois à la page LinkedIn de l'UCV, la page compte plus de 1700 abonnés à fin 2023.

416

C'est le nombre de personnes ayant pris part en 2023 à la vingtaine de formations proposées par l'UCV.

84.8%

C'est le taux d'acceptation des communes membres de l'UCV à l'accord NPIV.

96.3%

C'est le taux d'approbation à la signature de la convention cybersécurité Canton-Communes par les communes membres de l'UCV.

ADMINISTRATION

GÉNÉRALE

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

Les années se suivent et se ressemblent au sein du Secrétariat municipal, avec à nouveau beaucoup de changements et de réorganisations en 2023.

La démission de M. Pierre Jolliet de sa fonction de Municipal a entraîné l'organisation d'une élection complémentaire, remportée par Mme Chantal Good que nous avons accueillie et mise au courant des processus formels et informels de travail dans la commune. Les dicastères ont été répartis sans grands changements au sein de la nouvelle Municipalité.

Puis, la démission de M. Maurice Mischler a entraîné, dans une période déjà chargée, un travail important pour accompagner la Municipalité dans les mesures immédiates à prendre, notamment en termes de répartition des responsabilités et de suivi des dossiers dans l'attente de l'entrée en fonction de son remplaçant ou sa remplaçante.

L'important travail de conditionnement, de tri, d'élimination et d'archivage des documents stockés au Greffe pendant de nombreuses années et concernant tous les domaines de l'administration s'est achevé. L'engagement et la persévérance des archivistes et du secrétariat dans cette tâche de longue haleine doivent être soulignés!

Les initiatives du Conseil communal étant de plus en plus nombreuses, le travail de coordination, de préparation des séances et de suivi des affaires est en augmentation pour le Secrétariat du Conseil comme pour celui de la Municipalité. Fort heureusement, la collaboration très fluide entre les deux équipes permet d'assurer un travail efficient et de qualité.

Le logiciel de gestion des séances de Municipalité s'est développé et fournit désormais, et pour le même prix, un logiciel de gestion des séances applicable à tous les services et partenaires externes. Le Secrétariat municipal et celui du Conseil communal l'ont testé durant l'année, à satisfaction, et ce service sera proposé aux autres entités de l'administration communale en 2024 avec le suivi nécessaire (formations notamment).

En prévision du départ à la retraite d'une collaboratrice à l'ancienneté record, soit Mme Patricia Piano qui a fêté ses 36 ans de travail pour la commune juste avant son départ, toutes les tâches du Secrétariat municipal ont été formalisées sous forme de procédures. Plus d'une cinquantaine de ces processus ont ainsi été documentés, permettant la continuité des activités même en cas de vacance de poste – qu'elle soit prévue et ponctuelle (vacances par exemple) ou non. Là aussi, il s'agit d'un travail de longue haleine qui a impliqué toutes les collaboratrices durant deux ans en plus de leur travail courant et malgré les nombreuses surcharges ponctuelles, qu'elles en soient ici remerciées.

Sur le plan de la gestion du personnel, les changements suivants ont eu lieu :

- Mme Patricia Piano a pris sa retraite à la fin de l'année après 36 ans d'un engagement remarquable au service de la commune et de la collectivité. Nous lui souhaitons une merveilleuse retraite bien méritée! Elle sera remplacée au mois de février 2024.
- Mme Tania Araman, responsable de la communication, ainsi que Mme Jessica Padalino, employée d'administration au Greffe, ont souhaité découvrir de nouveaux horizons professionnels. Elles ont été remplacées par, respectivement, Mme Sylvie Guggenheim, ancienne Secrétaire municipale adjointe, et Mme Raphaëla Maillard.

- Mme Sylvie Guggenheim, nouvelle responsable de la communication, a été remplacée par M. Damien Bally au poste de Secrétaire municipal adjoint.
- Mme Tania Vidal, préposée à l'Office de la population, est devenue maman et a donc légitimement été absente plusieurs mois. Elle a été remplacée par Mme Princia Josseron pendant une partie de son absence.
- M. Samuel Caetano a quitté l'équipe de l'Office de la population et a été remplacé par Mme Suthesika Ravichchandran.
- La Municipalité, faisant l'observation que la Municipale en charge effectuait de facto le travail d'encadrement et de management de l'Office des affaires culturelles et manifestations, a décidé que cet office ne dépendra plus du Secrétariat municipal dès le 1^{er} janvier 2024.

ARCHIVES COMMUNALES

En 2023, la gestion des archives et de la gouvernance documentaire au sein de l'administration communale a poursuivi sa professionnalisation. L'archiviste a notamment pu compter sur le soutien d'une archiviste auxiliaire à 20 % (engagée en août 2022) ainsi que d'une auxiliaire, engagée à la suite d'un stage.

Réalisations

En 2023, d'importants projets ont pu être conduits et sont achevés ou en cours de finalisation :

- Finalisation de l'évaluation des archives intermédiaires du Greffe. Ce sont près de 15 mètres linéaires (ml) de documents qui ont été analysés. Cette opération a donné lieu à l'élimination de 5,4 ml de documents (soit 800 kg de papier qui ont été incinérés de manière sécurisée à l'usine Tridel). Environ 4,5 ml de documents ont été minutieusement décrits et classés et conservent le statut d'archives intermédiaires (sort final à appliquer à l'issue du délai d'utilité administrative en 2029). Enfin, environ 3 ml de documents sont considérés comme des archives historiques et sont en cours d'inventaire en vue de leur versement final. Le chantier de l'archivage du greffe, qui avait déjà connu une première étape en 2018–2019, a repris en janvier 2022 et touche à sa fin. Il représente une étape conséquente dans le traitement des arriérés d'archives de l'administration.
- Déploiement de la gouvernance documentaire à l'Office de la Population. À la suite de l'important chantier d'évaluation des archives intermédiaires de l'OfPop en 2021–2022, l'ensemble des processus de création et gestion des documents a été revu de près par l'archiviste et la préposée à l'Office de la Population. Cette analyse a permis de concevoir et mettre en œuvre une procédure de gouvernance documentaire au sein de l'OfPop qui couvre l'ensemble du cycle de vie des documents. Un référentiel de gouvernance documentaire a été rédigé avec le logiciel Archiclass et l'équipe de l'OfPop est la première à être formée à l'utilisation de cet outil.

- Réorganisation des archives historiques: l'organisation des archives historiques dans les compactus a été complètement remaniée afin d'optimiser la place à disposition et d'améliorer la sécurité des documents. En parallèle, les archivistes ont procédé au récolement complet des fonds, ainsi qu'à la restructuration des inventaires et au reconditionnement d'une partie des documents. Cette opération, qui devrait être terminée dans le courant du premier semestre 2024, a pour but d'améliorer les conditions de conservation. Elle a également été réalisée en vue de la publication des inventaires des archives sur la plateforme Vaud Archives Communales.
- Inventaire des archives historiques de la Police des constructions. Les dernières années, la Police des constructions a procédé à un tri des dossiers de construction et a remis à l'archiviste plus de 200 dossiers destinés à être versés aux archives historiques. Une auxiliaire engagée à la suite d'un stage a procédé à l'inventaire détaillé des dossiers. Celui-ci sera finalisé dans le premier trimestre de l'année 2024.

Relations extérieures et formation

L'archiviste poursuit ses rapports avec les Archives cantonales vaudoises, dont l'expertise est régulièrement sollicitée. Elle est membre active du Groupe de travail Référentiel de gouvernance documentaire pour les communes, dont les travaux ont débuté en 2021 et se poursuivront en 2024. Ce groupe de travail a pour objectif de proposer un outil de gouvernance documentaire moderne pour les archives communales vaudoises, en remplacement des actuels plan de classement et calendrier de conservation.

La commune d'Épalinges est membre de l'Association vaudoise des archivistes (AVA) et l'archiviste participe aux assemblées générales.

L'archiviste poursuit sa formation à l'utilisation du logiciel Archiclass. Cet outil développé par les Archives cantonales neuchâtelaises permet de rédiger un référentiel de gouvernance documentaire.

COMMUNICATION

Nouveau remaniement à la Communication à la fin du mois de septembre 2023: Mme Tania Araman, jusqu'alors responsable de la communication à Épalinges, a été remplacée par la Secrétaire municipale adjointe, Sylvie Guggenheim, à la suite de son départ de la commune.

En 2023, la communication s'est penchée en particulier sur les dossiers suivants:

- Lancement du réseau social Instagram de la commune à l'été 2023
- Attribution du marché à l'entreprise Now!, dont le siège est à Épalinges, visant à revisiter l'identité visuelle de la commune et refondre son site internet, suite à un appel d'offres sur invitation
- Lancement au mois de juin d'une newsletter interne à la commune en collaboration avec le Service des ressources humaines, dans le but de mettre en avant les nouveaux collaborateurs et de faire connaître les activités et projets des différents services de la commune aux uns et aux autres
- Collaboration avec un nouveau graphiste pour l'élaboration du *Sortir à Épalinges* et du *Palinzard*. Celui-ci travaille dans la société chargée d'imprimer les principaux supports de communication de la commune, dont nos deux journaux
- Mise en place d'un nouveau processus dans la conception du *Sortir à Épalinges*

De manière plus générale, les tâches courantes liées à la communication sont les suivantes:

- Édition du journal officiel de la commune *Le Palinzard* (4 fois par an) et de l'agenda culturel *Sortir à Épalinges* (12 fois par an)
- Gestion des pages Facebook, Instagram et LinkedIn de la commune, avec en moyenne deux à trois publications par semaine, concernant essentiellement les animations proposées à Épalinges et diverses informations de l'Administration communale. Le nombre de followers sur la page FB au 31 décembre 2023 était de 1700 contre 1405 en 2022 et le nombre de followers d'Instagram était de 557
- Diffusion d'informations sur le site internet, sur l'application CommuneApp (1427 utilisateurs au 31 décembre 2023) et sur les écrans informatifs des bus TL
- Rédaction occasionnelle de communiqués de presse pour la Municipalité (4 en 2023)
- Réalisation d'une revue des articles de presse en lien avec Épalinges.

Par ailleurs, la nouvelle responsable de la communication a suivi plusieurs formations: l'une sur les défis de la communication publique en ligne de 6 semaines, à raison d'une demi-journée par semaine et une autre sur la stratégie éditoriale sur Instagram de deux demi-journées.

REGISTRE CIVIQUE

L'administration communale a tenu régulièrement à jour le rôle des électeurs. Elle s'est attachée plus spécialement à inscrire d'office les électeurs qui remplissaient les conditions légales et de radier ceux ayant cessé de remplir ces conditions (principalement les électeurs ayant quitté la commune).

De plus, suite à la nouvelle loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) et le nouveau règlement d'application (RLEDP), en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2022 mais applicable depuis le 1^{er} juillet 2022, le Greffe municipal a établi les cartes de vote et les a adressées avec le matériel de vote aux nouveaux habitants ayant le droit de vote. En effet, l'électeur qui quitte une commune avant la semaine qui précède le scrutin est inscrit dans sa nouvelle commune, qui devra donc lui établir du matériel de vote.

Elle a aussi contrôlé les signatures dans le cadre de 31 initiatives populaires ou référendums (contre 19 en 2022).

Au 31 décembre 2023, Épalinges comptait 6606 électeurs inscrits en matière communale, et répartis entre 3502 femmes et 3104 hommes, et 5561 en matière fédérale et cantonale. Pour rappel, le droit de vote en matière communale est accordé aux personnes, âgées de 18 ans révolus, résidant en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et domiciliées dans le canton depuis trois ans au moins.

ADMISSIONS À LA BOURGEOISIE D'ÉPALINGES

La Loi du 28 septembre 2004 sur le droit de cité du Canton de Vaud est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2005; elle donne la compétence à la Municipalité d'accorder ou de refuser la bourgeoisie.

Au cours de l'année, la Municipalité a accordé la bourgeoisie de la commune d'Épalinges à 48 personnes de nationalité étrangère, sous réserve de l'octroi du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale de naturalisation.

Statistique des nationalités:

Nationalités	Nombre de personnes		
Belgique	2	Italie	5
Cameroun	1	Kosovo	4
Canada	2	Nouvelle Zélande	1
Espagne	2	Pays-Bas	1
France	16	Pologne	4
Haïti	1	Portugal	5
Hongrie	1	Turquie	3

INFORMATIQUE

Les mises à niveau et l'amélioration des infrastructures, logiciels et de la sécurité informatique se sont poursuivies au cours de l'année 2023. La constante évolution des logiciels et de la digitalisation continuent de dicter la ligne à suivre pour constamment faire progresser la qualité du réseau informatique communal, la rapidité des connexions, ainsi que la sécurité qui en découle.

La sécurisation des connexions au réseau informatique s'est également poursuivie, avec le cryptage intégral des postes de travail connectés. Outre l'authentification à double facteur pour les liaisons à distance et la politique de mots de passe complexes déjà mises en place, les mises à jour de tous les logiciels et du matériel de notre infrastructure sont maintenant planifiées une année à l'avance, alors que les correctifs urgents sont appliqués dès que nous en avons connaissance (dans le but évident de corriger des failles sécuritaires qu'il ne faut surtout pas négliger).

Les cyberattaques sont toujours sur le devant de la scène et nécessitent un suivi constant pour tenter de les éviter ou de ne pas être trop affectés si une telle probabilité devait survenir. L'obtention du label Cybersafe reste un objectif qui sera poursuivi et mis à jour dans les prochaines années. Dans ce contexte, le renouvellement des postes informatiques se poursuit, afin de disposer du matériel le plus performant, conforme aux normes sécuritaires en vigueur, bénéficiant des meilleures protections possibles.

Après avoir renouvelé les installations de sauvegardes et de stockage des données, ainsi qu'amélioré la capacité des onduleurs permettant de garantir le fonctionnement des serveurs communaux sur batteries pour une durée de 5 heures (300 minutes), les deux serveurs physiques (placés à deux endroits différents) ont été remplacés en 2023. Ils garantissent de bien meilleures performances pour au minimum les cinq prochaines années, ainsi que de continuer à héberger les données informatiques communales dans nos propres locaux.

Tous les switches ou commutateurs réseau ont également été changés pour des modèles de même marque de dernière génération dans tous les bâtiments communaux. Il est ainsi possible de les commander et mettre à jour simultanément, toujours dans le but d'améliorer la stabilité et la qualité du réseau, ainsi que la sécurité, puisqu'ils sont, eux aussi, tenus et mis à jour régulièrement.

Pour terminer, la configuration des réseaux WiFi de l'ensemble des bâtiments communaux est en cours. Il s'agit d'un travail de longue haleine, nécessitant l'implication de plusieurs corps de métiers, tous tributaires des opérateurs nationaux et de leur bonne volonté d'offrir des connexions performantes, alors que le déploiement de la fibre optique n'est pas encore une priorité pour eux dans certains emplacements du territoire palinzard.

Enfin, un groupe de travail constitué des chefs de service du Secrétariat municipal, des Ressources humaines et des Finances et informatique a exploré différentes pistes pour améliorer les prestations et la sécurité informatique. Ce travail, interrompu provisoirement en raison de manques temporaires de ressources dans chacun de ces services, est appelé à reprendre en 2024.

ÉCONOMAT

Le papier utilisé par les photocopieurs et imprimantes dans les différents services administratifs répond aux critères de conservation des documents en termes d'archivage et est respectueux de l'environnement (papier recyclé de qualité avec une empreinte carbone neutre, fabriqué dans l'EU, FSC, Climate Neutral Paper, EU Ecolabel). En 2023, la commune d'Épalinges a acheté 200'000 feuilles de papier A4 et 50'000 feuilles A3 blanches «Recycled White zero» CANON. Elle a effectué 335'919 copies (ce chiffre n'inclut pas les impressions et compte à double les copies recto-verso).

NONAGÉNAIRES

Vingt-quatre Palinzards ont atteint leur nonantième anniversaire au cours de l'année 2023. Pour autant qu'elles le souhaitent, les personnes fêtées reçoivent, à leur domicile ou à l'EMS «La Girarde» dans lequel elles résident, la visite du Président du Conseil communal en qualité de représentant des autorités communales. Ils partagent un instant de convivialité au cours duquel le cadeau traditionnel leur est remis. La discussion intervenant durant cet échange sympathique permet au Président de rédiger un petit texte de présentation du nonagénaire, qui est édité dans *Le Palinzard*, accompagné d'une photographie. Il peut cependant arriver que l'une ou l'autre des personnes fêtées refuse cette visite, auquel cas, afin de respecter leur choix, aucune information n'est transmise dans le journal officiel.

TRANSPORTS PUBLICS

Le nombre de voyageurs annuels par ligne et par année entre 2012 et 2023 se traduit ainsi :

Ligne	Parcours	Voyageurs 2012	Voyageurs 2022	Voyageurs 2023	Augmentation 2022-2023	Augmentation 2012-2023
45	Bois-Murat - Chalet-à-Gobet	735 000	1 094 733	1 068 352	-2.4%	+45.3%
46	Bois-Murat - Ballègue	470 000	570 657	653 225	+14.5%	+39.0%
64	Croisettes - Vulliette	320 000	531 896	573 105	+7.7%	+79.0%
Total		1 525 000	2 197 286	2 294 682	+4.4%	+50.5%

RESSOURCES

HUMAINES

ACTIVITÉS PRINCIPALES DU SERVICE RH

Le Service des ressources humaines, créé en 2018 avec actuellement 1,6 poste, poursuit son travail de structuration du service.

- Proposer à la Municipalité une politique, des réglementations internes, processus et outils de gestion des ressources humaines conformes aux besoins et moyens de la commune. Veiller à la mise en application cohérente de ceux-ci au sein de toute l'organisation, en conformité avec la législation en vigueur
- Assurer un juste positionnement du service RH, en soutien aux cadres, équipes et collaborateurs et en phase avec les attentes de la Municipalité
- Conseiller et appuyer les cadres et collaborateurs dans tout type de situation
- Gérer le cycle de vie du collaborateur et les tâches courantes RH
- Recruter, intégrer et développer les collaborateurs
- Assurer la bonne collaboration avec les prestataires externes
- Gérer et déployer le système de gestion du temps.

PROJETS 2023

GESTION DU TEMPS

À partir du 1^{er} janvier 2023, le Service des ressources humaines a pris en charge le système de gestion du temps, qui était précédemment assuré par le Service des finances. La version utilisée était obsolète, ne répondant plus aux exigences d'une gestion cohérente, équitable et moderne. Dans le but de fournir aux collaborateurs une vision transparente et une autonomie de gestion de leur temps de travail, la décision a été prise de configurer une nouvelle version du système.

Cette réflexion a aussi impliqué l'élaboration d'un nouveau règlement sur l'horaire variable du personnel administratif. Ce dernier a été approuvé par la Municipalité et transmis à la commission du personnel.

Dans le cadre de ce projet, le Service des ressources humaines s'est notamment occupé des aspects suivants :

- Assainissement de la base de données
- Paramétrage du nouveau système de timbrage
- Modification des modèles pour l'extraction des données
- Lancement d'une phase-test auprès du Secrétariat municipal
- Récolte et évaluation des retours suite à cet essai
- Création des fiches collaborateurs et des nouveaux contrats sur le logiciel
- Formation de l'ensemble du personnel administratif à l'utilisation de l'outil

À compter du 1^{er} octobre 2023, le nouveau règlement sur l'horaire variable du personnel administratif est entré en vigueur. Son but principal est d'harmoniser les pratiques au sein de l'Administration communale, de garantir une équité de traitement entre les différents services et de clarifier des points restés flous dans l'ancien règlement. Ce règlement s'adresse à l'ensemble du personnel travaillant au sein des services administratifs de l'Administration communale, y compris la police administrative, à l'exception des chefs de service qui sont soumis à un règlement spécifique. Les chefs de service et les responsables d'équipes sont responsables de son application.

Les principales nouveautés portent sur la flexibilisation du temps de travail, les pauses et les heures excédentaires. De plus, chaque collaborateur administratif bénéficie désormais d'un accès à la plateforme en ligne Mobatime. Cette plateforme permet non seulement de consulter son décompte d'heures, mais aussi de badger, de faire des demandes de congés, de corriger les pointages et d'enregistrer les rendez-vous médicaux. Il reste possible d'enregistrer les présences, comme auparavant, soit aux timbreuses physiques, soit via l'application. À noter que cette dernière ne comporte aucun traçage GPS.

Une formation obligatoire pour apprendre à utiliser la plateforme Mobatime a eu lieu le 28 septembre 2023. Elle a été dispensée par un consultant Mobatime.

À terme, la Municipalité souhaite que l'ensemble du personnel communal utilise le logiciel de gestion du temps, y compris les collaborateurs ne travaillant pas dans les services administratifs. Toutefois, cela implique une phase de test au sein de chaque équipe et la mise en place de règlements spécifiques. Un planning de déploiement sera établi par le Service des ressources humaines.

Bien que les retours des utilisateurs soient déjà positifs, une enquête de satisfaction sera effectuée au cours du premier trimestre 2024 afin de récolter des retours spécifiques relatifs au déploiement de ce nouveau système et d'ajuster les pratiques en cas de nécessité.

NEWSLETTER DU PERSONNEL COMMUNAL

Ce projet a pris forme au fil du temps dans l'esprit des Services des ressources humaines et de la communication. Il émanait du désir de partager des informations de manière plus informelle, de mieux appréhender le travail individuel de chacun, de faciliter les échanges, et d'encourager la collaboration entre les services.

Ainsi, à travers cet envoi trimestriel, on y découvre les nouvelles personnalités au sein du personnel, les projets en cours dans différentes équipes, le quotidien de collaborateurs, et bien d'autres éléments.

De plus, les collaborateurs sont invités à partager leurs idées et leurs aspirations visant à améliorer la qualité de vie au sein de la commune. Cette newsletter est pensée pour évoluer et s'enrichir au fil du temps, grâce aux apports de chacun.

INDICATEURS 2023

RECRUTEMENT

- Le Service des ressources humaines a participé à 60 entretiens d'embauche
- Plus de 1000 candidats ont exprimé leur intérêt en postulant aux offres d'emploi diffusées par la commune, que ce soit en réponse à des annonces spécifiques ou de manière spontanée

CYCLE DE VIE DU COLLABORATEUR

- 92 contrats de travail et avenants ont été établis

PERSONNEL COMMUNAL

Au 31 décembre 2023, la commune compte 202 collaborateurs, dont 79 auxiliaires, pour 85.39769 ETP (équivalents temps plein) :

- 107 collaborateurs sont au bénéfice d'un contrat à durée indéterminée (CDI) soumis au Statut du personnel.
- 11 collaborateurs sous contrat à durée déterminée (CDD).
- 5 apprentis se forment dans les métiers suivants :
 - 2 agents d'exploitation conciergerie
 - 1 horticulteur-paysagiste
 - 1 dessinateur — orientation génie civil
 - 1 recycleur
- Les « auxiliaires » qui sont des personnes rémunérées à l'heure, soit : étudiants auprès de la déchèterie en tant qu'ambassadeurs de tri, surveillants de devoirs, patrouilleurs scolaires, moniteurs dans le cadre du CAP (Centre d'animation socioculturelle palinzard), auxiliaires pour les manifestations, aide à la Bibliothèque et personnes venant en appui ponctuel (équipes de conciergerie, archives, etc.).

MUTATIONS 2023

Seules les mutations concernant des collaborateurs en CDI sont listées ci-après.

Arrivées

01.01	BOUARROUDJ Azedine	Conciergerie
01.01	BIDAUX-MEYER Lucille	Office des affaires culturelles et manifestations
01.01	NUREDINI Nazlisha	Conciergerie
01.01	PADALINO Jessica	Greffe Municipal

14.01	DUCRET Myriam	Bibliothèque
01.02	PINHO DA SILVA Cristina	Conciergerie
26.02	MACHADO LEITE Joana Catarina	Conciergerie
01.04	MOIX Cindy	Office des affaires culturelles et manifestations
01.05	LUCHINO Marcel	Conciergerie
15.05	RAVICHCHANDRAN Suthesika	Office de la population
06.06	HERNANDEZ Cristian	Travaux et environnement
21.06	GOBET Roland	Voirie
01.07	PRADO Lina	Sécurité publique
01.07	HAUENSTEIN Anthony	Conciergerie
01.08	MICHAUD Julie	Réfectoire
14.08	DOMINGUES DE OLIVEIRA Nélia	Sécurité publique
28.08	COLLIARD Vincent	CAP
01.09	MASSON Arabella	Police des constructions
01.11	IZZI Simone	Voirie
01.11	MAILLARD Raphaëla	Greffe Municipal
01.12	BALLY Damien	Greffe Municipal

Départs

07.02	CAETANO DA MOTA Samuel	Office de la population
28.02	BADOUX Gilbert	Voirie
31.03	BAHLER Cédric	Sécurité publique
31.03	RIVIER Anne-Sophie	Greffe Municipal
30.04	NAWOTKA Thomas	Finances
31.07	LUCHINO Marcel	Conciergerie
31.08	REBEAUD Frédéric	CAP
30.09	ARAMAN Tania	Communication interne et externe
31.10	PADALINO Jessica	Greffe Municipal
31.12	PENEVEYRE Nicolas	Voirie
31.12	GROZDANIC Sejada	Conciergerie

Départs à la retraite

31.03	JOYE Christine	Finances
30.06	CHEVILLAT Claude	Conciergerie
30.06	BOICHAT Philippe	Sécurité publique
30.09	BURKI Catherine	Réfectoire scolaire
31.12	PIANO Patricia	Greffe Municipal
31.12	CLOCHET ALDAY Catherine	Réfectoire scolaire

TRAITEMENTS

Les salaires ont fait l'objet d'une indexation de 0,6% en janvier, puis de 1,6% en juillet, soit un total de 2,2% pour 2023.

Au 1^{er} janvier 2023, des augmentations statutaires ont en principe été accordées aux collaborateurs n'ayant pas encore atteint le sommet de leur classe salariale.

FORMATION

Les formations techniques et métier organisées par les différents services sont listées dans les rapports de chacune des entités.

FIDÉLITÉ

Les fonctionnaires suivants ont été reconnus pour leur fidélité:

- 10 ans de service: BAUMANN Stefan
BUGNION Thierry
CLAPASSON Patricia
CLOCHET ALDAY Catherine
GRIFFITHS Florence
PERRIN Fabrice
- 15 ans de service: MISCHLER Bernard
- 20 ans de service: AESCHBACHER Alain
GIACOMINI Daniel
DE OLIVEIRA Dinis
- 25 ans de service: CHOLLET Anne
(Son ancienneté est reprise, la date de début de son emploi auprès de la Ville de Lausanne au 01.10.1998 faisant foi)

FINANCES

ET ÉCONOMIE

FINANCES

Les activités du Service des finances sont, principalement, les suivantes (liste non exhaustive) :

Activités	Détails
Comptabilité générale, investissements	Tenue de la comptabilité jusqu'à la clôture des comptes, établissement et gestion du budget
Gestion des débiteurs	Facturations, encaissements, contentieux
Gestion des créanciers	Répartitions, enregistrements, paiements
Gestion des salaires	Administration, paiements, suivi des diverses assurances sociales
Service de guichet	Réception, vente des cartes journalières CFF, paiements et encaissements divers, renseignements, etc.
Gestion du parc informatique	Gestion du hardware, maintenance, gestion de projets, support aux utilisateurs et téléphonie (sécurité assurée par OFISA Informatique SA)
Assurances	Administration, suivi et gestion des diverses polices d'assurances communales
Contrôle de gestion	Trésorerie, emprunts, contrôle budgétaire, suivi du Système de contrôle interne (SCI), études et analyses financières diverses
Gestion de la cave à vin	Préparation de la vente annuelle du vin de la vigne communale « Les Dares » et gestion du stock

IMPÔTS

À l'instar des années précédentes, les taxations définitives sont établies par l'Administration cantonale des impôts (ACI) pour toute l'année en prenant en considération la situation du contribuable au **31 décembre**. Les acomptes sont répartis provisoirement entre le Canton et la(les) commune(s) de domicile du contribuable à la date de calcul (début de l'année). Les versements périodiques effectués par l'ACI n'ont dès lors qu'un caractère **provisoire** pouvant être fondamentalement différent de la répartition réelle des impôts communaux (bordereau définitif). Le décalage dans le temps entre les éléments de calcul pris en compte lors de la fixation des acomptes et la situation économique réelle du contribuable peut entraîner des fluctuations importantes des recettes fiscales annuelles.

Dès lors, l'état d'avancement des taxations définitives par l'ACI peut influencer le niveau des rentrées fiscales d'un exercice à l'autre. À fin novembre 2023, le pourcentage des contribuables palinzards ayant été taxés définitivement pour l'année 2022 était arrêté à 75.64% (95.96% pour 2021, 98.32% pour 2020, 99.46% pour 2019, 99.85% pour 2018 et 99.90% pour 2017).

Les postes de l'impôt sur le revenu et la fortune comprennent les taxations définitives et des compléments d'impôts 2022 et antérieurs, ainsi que les acomptes 2023 facturés.

Situation 2023

Le taux d'imposition communal 2023 (et 2022) est arrêté à 64.5% de l'impôt cantonal de base (préavis 20/2021).

À l'exception des taxes diverses, l'encaissement des autres impôts communaux est assuré par l'ACI. Dès la période fiscale 2023, par mesure de simplification et de coûts, la facturation et l'encaissement de l'impôt foncier ont également été transférés à l'ACI, qui dispose d'informations plus pertinentes ou ne pouvant simplement plus nous être transmises en raison de la protection des données.

Pour tous les détails relatifs à ce sujet, merci de vous référer à la brochure des comptes 2023.

Débiteurs douteux

Le risque de non encaissement sur les débiteurs dont le recouvrement nous incombe est toujours très faible. Au 31 décembre 2023, l'évaluation de ces créances douteuses est estimée à CHF 10'000.00 sur un total comptabilisé d'environ CHF 100'000.00 (10%).

La provision pour pertes sur débiteurs ACI « personnes physiques et morales » figure au bilan sous le poste 9282.20.001. Cette dernière est fondée sur la qualité du débiteur (et non pas uniquement sur la procédure d'encaissement de chaque facture prise individuellement) et porte sur l'entier de l'arriéré ouvert. Les informations y relatives nous sont fournies annuellement par l'ACI.

SERVICE FINANCIER

Pour les années 2021 à 2026 (préavis 21/2021), la commune a fixé un plafond d'endettement et de cautionnements à CHF 140'000'000.00.

À fin 2023, l'endettement brut d'Épalinges s'élève à CHF 83'124'997.00 (CHF 63'291'665.00 au 31.12.2022) avec un taux moyen de la dette à 1.528%, alors que les cautionnements sont arrêtés à CHF 7'490'000.00, représentant un endettement global de CHF 90'614'997.00.

Toutefois, la majorité des cautionnements (CHF 7'340'000.00) étant garantie par des biens immobiliers (Coopérative du logement à but social – CLÉ), cette somme ne doit pas être intégrée dans l'endettement communal global selon les directives cantonales; ce qui le ramène donc à un montant de CHF 83'274'997.00 au 31.12.2023.

Pour faire face aux lourdes dépenses d'investissements en cours, deux emprunts ont été renouvelés: un premier de CHF 2'000'000.00 (POSTFINANCE) à 1.38%, renouvelé le 08.05.2023 et augmenté à CHF 5'000'000.00 au taux de 2.50% pour une durée de 15 ans, et un second de CHF 8'000'000.00 (Fondation institution supplétive LPP – court terme) à 0.99%, renouvelé le 21.10.2023 et diminué à CHF 5'000'000.00 (Swissquote Banque SA) au taux de 1.85% pour une durée de 94 jours, alors que cinq autres nouveaux prêts ont été conclus: un premier d'un montant de CHF 2'500'000.00 à 1.88% pour une durée de 4 ans (SUVA) et un second de CHF 2'500'000.00 à 1.89% pour une durée de 5 ans (SUVA) le 20.01.2023, un troisième de CHF 5'000'000.00 à 1.92% pour une durée de 2 ans (Fondation institution supplétive LPP), un quatrième de CHF 5'000'000.00 à 1.93% pour une durée de 3 ans (Fondation institution supplétive LPP) et un cinquième de CHF 5'000'000.00 à 2.02% pour une période de 8 ans (SUVA) le 21.10.2023.

Une attention particulière est portée à l'échelonnement des emprunts et, en fonction des investissements futurs, des taux en vigueur le moment venu et des liquidités à disposition, à la réduction de la dette (voir échéancier à la fin de la rubrique Finances).

Compte tenu de ce qui précède et des importants investissements en cours, la charge d'intérêts repart à la hausse en 2023. Dits investissements ont d'abord été couverts par la trésorerie disponible, puis par les nouveaux prêts conclus en cours d'année.

De plus, les taux d'intérêts rémunérateurs étant toujours pratiquement inexistantes, comme pour les années 2016 à 2022, ce n'est donc pas une surprise, aucune rentabilité des liquidités n'a pu être dégagée en 2023. Mais cette tendance devrait enfin commencer à s'inverser pour les exercices futurs.

Marchandises et approvisionnements

Les stocks (mazout, essence, sel) sont comptabilisés selon la méthode appelée first in, first out (premier entré, premier sorti). Par conséquent, la dépense inscrite au compte de fonctionnement reflète la consommation effective de l'année. Les variations du prix du mazout et de l'essence se répercutent progressivement dans le temps au fur et à mesure de la consommation.

Titres et papiers valeurs

Tous les titres en notre possession sont déposés sur un compte de dépôt ouvert auprès de la Banque Cantonale Vaudoise. L'inventaire de ces titres et participations est fourni à l'avant-dernière page de la rubrique Finances.

Système de contrôle interne — SCI

Le SCI implémenté en 2019 pour les tâches financières principales à partir du bouclage des comptes 2019 a été suivi tout au long de l'exercice écoulé.

Les processus-clés, clairement définis et documentés, ont été scrupuleusement renseignés et seront contrôlés par l'auditeur des comptes communaux, alors qu'un rapport annuel est établi pour attester du bien-fondé des contrôles effectués.

PÉRÉQUATIONS INTERCOMMUNALES

Dans le cadre de la péréquation directe, ainsi que la participation à la cohésion sociale, les chiffres portés au budget constituent des acomptes calculés selon la classification des communes basée sur les rendements fiscaux 2021 (les chiffres définitifs 2022 n'étant pas connus lors de la facturation des acomptes).

Comme c'est le cas depuis plusieurs exercices comptables et à la suite de la crise sanitaire vécue de 2020 à 2022, le Conseil d'État a communiqué que les charges 2023 devraient, selon toute vraisemblance et comme c'est le cas depuis de nombreuses années, varier à la hausse par rapport aux chiffres annoncés pour le calcul des acomptes.

Il faut également tenir compte du fait que de nombreuses communes procèdent à des changements de taux d'imposition, à des fusions ou à l'encaissement de recettes fiscales conjoncturelles supérieures aux prévisions, impliquant des corrections parfois conséquentes des montants à la charge des autres communes.

En 2023, la contribution provisoire au fonds de péréquation directe s'est élevée à CHF 882'328.00 (contre une contribution brute de CHF 1'023'228.00 en 2022). Le décompte final 2022 s'est soldé par une restitution en faveur de la commune de CHF 1'133'793.00.

Les calculs définitifs de la péréquation directe et de la cohésion sociale interviendront d'ici au 31 juillet 2024 sur la base des comptes 2023. Par conséquent, le résultat effectif 2023 sera comptabilisé sur l'exercice 2024.

Comme mentionné précédemment, le bouclage enregistre des acomptes 2023 pouvant fortement varier en fonction de la situation réelle de la commune et de toutes les autres. Raison pour laquelle il est extrêmement difficile d'évaluer si, et dans quelle mesure, le décompte définitif peut être susceptible d'évoluer.

BOUCLEMENT DES COMPTES

Les renseignements se rapportant à la clôture annuelle, les différentes analyses ainsi que le détail des investissements vous sont présentés dans la brochure des comptes 2023.

INVENTAIRE DES TITRES AU 31 DÉCEMBRE 2023

Quantité / désignation	Valeur nominale	Valeur au 01.01.2023	Acquisition	Amortissement Remboursement	Valeur au 31.12.2023	Valeur vénale 31.12.2023	Rendement 2023
Titres du patrimoine administratif (comptes 9153.00.000, 9165.00.001 et 9165.00.002)							
Compte 9153.00.000							
24 Actions nom. CRIDEC	24 000	1			1	pm	960
225 Actions nom. Centre intercommunal de glace de Malley	112 500	1			1	pm	
80 Parts sociales nom. Société immobilière LOGACOP, Lausanne	8000	1			1	pm	
50 Parts sociales nom. Société coopérative des sites et espaces verts	5000	1			1	pm	
3 Parts sociales nom. Société de l'asile du Marchairuz, Le Chenit	225	1			1	pm	
184 Actions Télé-Leysin-Col des Mosses-La Lécherette SA, Leysin	184	1			1	pm	
15 Actions «nouvelles» Transports publics région lausannoise SA ^o	3750	1			1	pm	
13 Actions «privilégiées» Transports publics région lausannoise SA ^o	3250	1			1	pm	
10 Parts sociales nom. Coopérative du logement à but social Épalinges	3000	1			1	pm	
1 Part sociale de soutien nom. Association des «Milices vaudoises»	500	1			1	pm	
10 Parts sociales nom. Coopérative vaudoise de cautionnement (CVC)	100	1			1	pm	
28 Actions nom. Sucrierie d'Aarberg et de Frauenfeld	280	280			280	672	
11 500 Certificats d'actions nom. Romande Energie Holding SA, Morges*	11 500	11 500			11 500	632 500	16 560
5 Actions nom. BVA Holding, Lausanne	500	1			1	pm	
8 Parts sociales nom. Association forestière vaudoise et du Bas-Valais	2000	1			1	pm	
10 Actions LS Vaud foot SA, Lausanne	40	-			-	pm	
20 Actions nom. CGN	500	1			1	20	
Comptes 9165.00.001 + 9165.00.002							
157 Actions nom. Gedrel SA	188 400	1			1	pm	
5 Actions nom. Biopôle SA – certificat émis en 2005	50 000	1			1	pm	
Totaux 413 729	11 796	-	-	11 796	633 192	17 520	

* Titres avec droit de préemption (valeur de clôture au 31.12.2023, CHF 55.00 par titre) — 460 actions nominatives initiales de CHF 25.00 divisées par 25 en mai 2023 = 11'500 actions à CHF 1.00

^o Titres en cours de fusion auprès des TL

pm = pour mémoire

ÉCHÉANCIER DES EMPRUNTS À MOYEN ET LONG TERMES — SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2023

Début	Désignation de l'emprunt	Taux %	Montant au 31.12.2023	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040
03.09.2010	9221.00.053 - Vaudoise Vie	2,1300	1 500 000			1 500 000															
07.10.2011	9221.00.054 - AXA-Winterthur	1,8500	2 500 000				2 500 000														
10.02.2012	9221.00.056 - AXA Leben	1,7500	2 500 000					2 500 000													
28.03.2013	9221.00.058 - Vaudoise Vie	1,9000	2 500 000						2 500 000												
30.09.2013	9221.00.059 - SUVA	1,9700	2 000 000		2 000 000																
07.05.2014	9221.00.060 - POSTFINANCE	1,3800	0	0																	
01.10.2014	9221.00.061 - POSTFINANCE	1,6900	2 500 000							2 500 000											
05.06.2015	9221.00.062 - Pensionskasse POST	0,9800	5 000 000								5 000 000										
20.06.2017	9221.00.063 - AXA Vie SA	0,9000	5 000 000									5 000 000									
03.05.2018	9221.00.064 - MIGROS-Pensionskasse	1,2500	5 000 000										5 000 000								
19.06.2020	9221.00.065 - C.I.P.	0,4500	5 000 000								5 000 000										
10.02.2021	9221.00.066 - POSTFINANCE	0,7400	5 000 000																		5 000 000
15.06.2021	9221.00.067 - B.C.V.	0,6200	4 624 997		1 666 668	1 666 668	1 666 668	1 666 668	1 666 668	1 666 668	1 666 668	1 666 668	1 666 668	3 291 653							
18.02.2022	9221.00.068 - SUVA	0,8900	5 000 000																		
11.04.2022	9221.00.069 - SUVA	0,9800	5 000 000							5 000 000											
20.01.2023	9221.00.070 - SUVA	1,8800	2 500 000					2 500 000													
20.01.2023	9221.00.071 - SUVA	1,8900	2 500 000						2 500 000												
08.05.2023	9221.00.072 - POSTFINANCE	2,5000	5 000 000																		5 000 000
21.10.2023	9221.00.073 - FONDATION SUPPL. LPP	1,9200	5 000 000			5 000 000															
21.10.2023	9221.00.074 - FONDATION SUPPL. LPP	1,9300	5 000 000				5 000 000														
21.10.2023	9221.00.075 - SUVA	2,0200	5 000 000									5 000 000									
21.10.2023	9210.00.001 CT - SWISSQUOTE BK SA	1,8500	5 000 000	5 000 000																	
Total dette à moyen et long termes		1,528	83 124 997	0	7 166 668	6 666 668	7 666 668	5 166 668	5 166 668	7 666 668	10 166 668	5 166 668	3 291 653	5 000 000	5 000 000	0	5 000 000	0	5 000 000	0	5 000 000
En% de la dette totale			100,00%	0,00%	8,62%	8,02%	9,22%	6,22%	6,22%	9,22%	12,23%	6,22%	3,96%	6,02%	6,02%	0,00%	6,02%	0,00%	6,02%	0,00%	6,02%

ÉCONOMIE — PROMOTION ÉCONOMIQUE

Suite à l'absence puis au départ de la chargée de projets en charge de la promotion économique, la décision a été prise de se concentrer sur la promotion économique régionale. En effet, il apparaît de plus en plus que les communes suburbaines seules n'ont pas beaucoup d'impact sur la composition et la densité du tissu économique de leur territoire. Épalinges ne disposant pour ainsi dire pas de zone industrielle et/ou artisanale, la marge de manœuvre stratégique de la Municipalité est faible.

La promotion économique se poursuit donc principalement en relation, et dans le réseau de Lausanne Région, ce qui n'empêche pas la Municipalité de souhaiter poursuivre des actions ponctuelles pour entretenir des relations fructueuses avec les entreprises sises sur son territoire.

COHÉSION

SOCIALE

CENTRE D'ANIMATION SOCIOCULTURELLE PALINZARD — CAP

Le travail du CAP s'inscrit dans une politique socioculturelle globale à l'intention de tous les habitants de la commune. Ses activités se déroulent 7 jours sur 7 avec une fermeture estivale de 6 semaines et de 2 semaines à Noël. L'équipe de professionnels est composée de 6 animateurs socioculturels (ASC), de 2 animateurs non formés, d'1 travailleur social de proximité (TSP) pour 5,52 ETP, d'1 stagiaire HES à 100% et de 8 moniteurs.

NOUVEAU MANDAT À 30% POUR LES LADA DE LA GIRARDE (LOGEMENTS ADAPTÉS AVEC ACCOMPAGNEMENT)

Au début de l'année 2023, 24 seniors ont pris leurs quartiers dans les nouveaux immeubles situés à la Girarde 4. Ces immeubles accueillent 22 appartements adaptés (LADA) destinés aux seniors et 22 appartements à loyer modéré pour les familles.

Le CAP est présent dans ces immeubles pour un accompagnement social et l'organisation d'activités socioculturelles destinées aux seniors. Le CAP y assure une présence hebdomadaire en y proposant un programme mensuel d'activités, des activités informelles pour stimuler la rencontre entre les habitants et contrer la solitude, des repas participatifs pris en commun, ainsi qu'une permanence et une présence à domicile pour répondre aux « petits soucis » du quotidien.

Dans l'idée de stimuler également les rencontres intergénérationnelles, le CAP a notamment organisé la fête des voisins en collaboration avec l'EMS de la Girarde et des habitants du quartier, ainsi qu'un vin chaud de Noël pour célébrer la fin de l'année.

INSTALLATION DE DISTRIBUTEURS DE PROTECTIONS HYGIÉNIQUES

Créer des espaces de discussion sans tabou et lutter contre la précarité menstruelle aura été possible grâce à l'installation de distributeurs de protections hygiéniques dans les locaux du CAP sur le site de Bois-Murat et à l'accueil libre dans la maison du four à pain. Oser parler des règles, connaître et comprendre ce qui se passe dans le corps des femmes, proposer de la littérature adaptée et trouver la protection qui convient le mieux à chacune d'entre elles font partie des objectifs mis en place par ce projet.

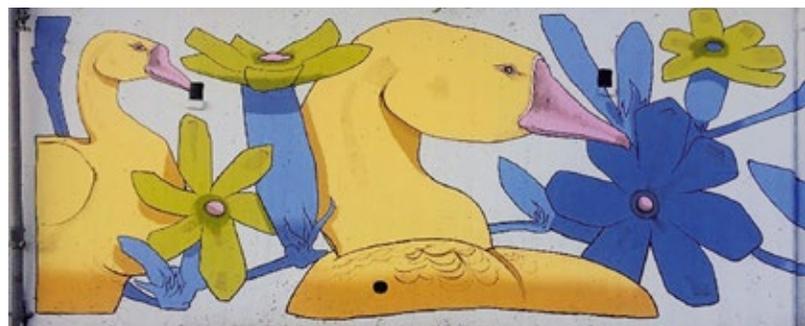
PARCOURS THÉÂTRAL INTERGÉNÉRATIONNEL (FINANCÉ PAR LA FONDATION LEENAARDS)

Le CAP a initié un projet de parcours théâtral intergénérationnel qui consistait à immerger, durant neuf semaines, ses participants dans le monde de la scène, par le biais de visites de lieux phares à Lausanne (Boulimie, l'Arsenic et le 2.21), de rencontres avec des professionnels de la branche, de sorties pour assister à trois spectacles et des ateliers découverte du théâtre pour s'essayer soi-même au jeu et à l'interprétation. Ce programme était proposé non seulement aux enfants de 9 à 11 ans, présents aux activités du CAP les mercredis, mais également à des seniors de la commune, la plupart déjà inscrits à l'atelier théâtre tout public lancé par le centre d'animation en 2022. C'est d'ailleurs cette dimension intergénérationnelle qui a séduit la Fondation Leenaards, à laquelle le CAP avait soumis son concept dans le cadre d'un appel à projets. Ce projet a été mené sur 9 semaines consécutives avec un groupe de 15 enfants et 7 seniors de 9 à 88 ans!

LE CAP POURSUIT SON MANDAT DE FORMATION

L'équipe du CAP est heureuse de pouvoir accompagner son collaborateur fixe pas encore formé dans un processus de reconnaissance des acquis et de formation via l'article 32 de l'Ordonnance sur la formation professionnelle. Cette démarche lui permettra, suite à une année de formation et un examen, d'acquérir le CFC d'assistant socio-éducatif pour ensuite être à même de se présenter à la formation d'animateur communautaire niveau ES. La formation et ses frais sont à la charge de l'intéressé.

FRESQUE DES CROISSETTES : DE LA COULEUR, DES OIES ET DE LA PARTICIPATION

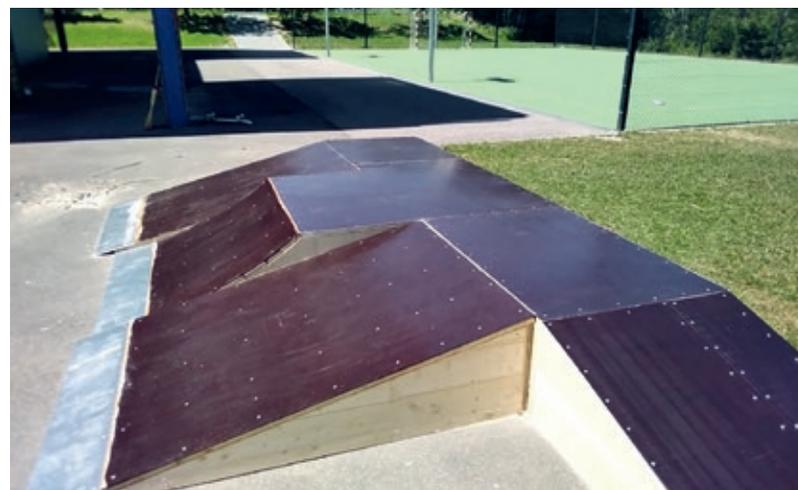


Cela faisait de nombreuses années que la fresque le long de la route de Berne aux Croisettes méritait de faire peau neuve. C'est chose faite grâce au mandat donné par le CAP à deux artistes Sibz et Meyk. Après avoir soumis un choix de couleurs aux habitants via un vote sur les réseaux sociaux, le projet a été réalisé pendant le mois de septembre. Une magnifique fresque mettant à l'honneur l'emblème de la commune a ainsi vu le jour offrant un nouveau « visage » à ce lieu si fréquenté. Un atelier a également été organisé avec le groupe d'enfants participant aux activités des mercredis 9-11 ans. Supervisé par les artistes, ils ont pu mettre leur imagination et leurs talents dans ce projet en peignant le couloir menant au passage sous-voie.

LAS « PALETTAS » PROJET PARTICIPATIF DE CONSTRUCTION

Suite à l'impossibilité momentanée de voir se concrétiser un projet de skatepark dans la commune, l'équipe du CAP, ainsi que le groupe de jeunes qui s'est mobilisé pour le projet, ont proposé une alternative transitoire pour la pratique de ces sports dans la commune. Ainsi, pendant la première semaine des vacances scolaires d'été, un atelier participatif de construction de module de skate a été proposé à la population sur le site de Bois-Murat. De l'enthousiasme et un intérêt inattendu pour le projet se sont manifestés chez les différentes catégories de personnes présentes. Des parents contents que l'on pense à leurs enfants pendant cette période estivale, en passant par des jeunes ravis de montrer leur savoir-faire, tandis que d'autres étaient simplement contents de jouer aux alentours.

Les modules ont été laissés en libre utilisation pendant la totalité des vacances. Aucune incivilité ni comportement inadéquat ont été constatés. La bonne utilisation et le respect du lieu ont été notamment appréciés par le service de conciergerie.



SPORT ASSOCIATIF

PROMOTION DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE

La commune d'Épalinges met gratuitement ses infrastructures sportives à disposition des 16 associations et clubs sportifs dont le siège est sur la commune. Ci-dessous, le tableau d'occupation en nombre d'heures des infrastructures sportives en 2023. Ce tableau montre 26'708 heures de mise à disposition de toutes les infrastructures confondues pour les écoles et les sociétés sportives.

	Piscine	Salle BM-E	Salle BM-A1	Salle BM-A2	Salle CB1	Salle CB2	DOJO	Musculation	Stades	Rythmique	Total 2023
Écoles	1440	1080	1680	1520	1600	1480	36	1080	1080	360	11'356
Sociétés	756	1764	1880	1840	1840	1840	1440	1240	2232	520	15'352

En guise d'aide à la formation des juniors, une subvention annuelle de CHF 60.- est versée aux clubs pour tout jeune Palinzard de 2 à 20 ans membre d'un club sportif d'Épalinges ou de tout autre club de la région dont le sport n'est pas représenté sur la commune. Pour 2023, cela représente un montant total de CHF 31'200.- versé aux clubs sportifs.

Par ailleurs, la commune soutient financièrement les sportifs d'élite palinzards, sur demande motivée. En 2023, 2 sportifs ont été soutenus pour un montant total de CHF 1'000.-.

OBSERVATOIRE DE LA COHABITATION D'ÉPALINGES

RÉSOLURE DES CONFLITS DÉGÉNÉRESCENTS

L'Observatoire de la cohabitation d'Épalinges (OCE) est efficace, concret et pratique. Son action de coordination et de traçabilité permet de résoudre les problématiques complexes, impliquant nombre de protagonistes. Le répondant de proximité de la Gendarmerie ainsi que d'autres partenaires et interlocuteurs constatent, depuis plus d'une année, des améliorations et des facilitations dans le règlement usuel des problèmes d'insécurité et de déprédation sur le territoire de la commune d'Épalinges.

Durant cette année 2023, ce sont surtout des jeunes d'âge mineur, scolarisés, qui ont mobilisé notre attention et nos actions, en lien avec la direction des écoles. Nous constatons, en effet, que plusieurs jeunes filles et garçons sont influencés par les réseaux sociaux et adoptent des comportements qui peuvent nuire à leur intégrité ou à celle de leurs camarades d'école ou de loisir. Des sensibilisations et des concertations avec les parents concernés et des représentants des écoles et des autorités ont été organisées. Il a été observé, plus d'une fois, qu'une communication précautionneuse, claire et transparente apaise les malentendus et les tensions pour, finalement, parvenir à des issues favorables sans surcharger les appareils judiciaires ou préfectoraux.

BILAN 2023 — L'ANNÉE DE LA PLURIDISCIPLINARITÉ

Le Conseil élargi, qui accompagne la stratégie de l'OCE environ deux à trois fois par année, est composé d'une dizaine d'experts. Ces derniers présentent à tour de rôle, de séance en séance, leur champ d'activité, permettant ainsi de construire un réseau direct, durable et de confiance.

La typologie des problématiques est discutée en séance collective, avec le regard avisé de chaque membre présent, mais la plupart des résolutions s'opèrent en bilatérale.

Dans l'idée de toujours favoriser cette intelligence collective, l'OCE a présenté, durant l'année écoulée, son expérience et ses activités à quatre instances officielles et privées, en présence de Monsieur le Syndic Alain Monod. Précisément, en juin 2023, à l'ensemble des répondants de proximité de la Gendarmerie cantonale; le même mois, à Madame le Préfet du district de Lausanne Clarisse Schumacher Petoud; au début du mois de septembre 2023 à une association sociale de la commune d'Oron; et, toujours en septembre, aux membres du poste de Gendarmerie de Chavornay.

DEUX NOUVEAUX OBSERVATOIRES DANS LA RÉGION

Au Mont-sur-Lausanne et à Cugy, deux observatoires ont été créés, respectivement les 7 mars et 24 mai 2023. Ces observatoires ont été construits sur le modèle d'Épalinges tout en prenant en compte les particularités de chaque circonscription. Des synergies sont envisagées afin de regrouper les renseignements, les effets sociologiques périurbains et l'approche du travail social de proximité de ces trois communes voisines.

CONTACT

L'OCE se présente sur le site internet de la commune Accueil > Vivre à Épalinges > Observatoire de la cohabitation d'Épalinges et dispose d'une adresse courriel de contact: cohabitation@epalinges.ch

117 — URGENCE POLICE

D'aucune manière l'OCE ne se substitue à la police qui doit être avisée et appelée, via le 117, dans toutes les situations d'urgence et d'incertitude.

INTÉGRATION DES ÉTRANGERS

La Commission municipale d'intégration des étrangers (CISEE) est composée de représentants des autorités politiques, de personnes d'origine étrangère et de représentants des associations locales. Elle est présidée par M. Alain Monod, Syndic. En 2023, la Commission d'intégration des étrangers s'est réunie à deux reprises, le 29 juin et le 22 août 2023. Les cours de français pour personnes étrangères ont rencontré un franc succès avec pas moins de 17 participants répartis en deux groupes.

Ces cours sont organisés le mardi soir par une enseignante engagée en CDI, 3h/semaine, par la commune. Une fête multiculturelle devrait être organisée le 31 août 2024. La répondante communale est Mme Sandrine Largey Botti, laquelle a remplacé M. Mazyar Yosefi.

AFFAIRES SOCIALES

L'Office de l'enfance, de la jeunesse et des affaires sociales (OEJS) octroie des aides sociales individuelles, notamment :

- Subsidés complémentaires pour les repas pris au réfectoire scolaire de Bois-Murat et les devoirs surveillés
- Aides pour les études musicales
- Aides pour les sportifs d'élite
- Aides casuelles (abonnement de bus, sacs poubelles, etc.)

Le tableau ci-dessous présente les aides octroyées durant l'année 2023. Les subsidés pour les repas pris au réfectoire scolaire et les devoirs surveillés sont octroyés par année scolaire (d'août à juillet) et non par année civile. Les aides octroyées pour les études musicales sont également octroyées par année scolaire dès la rentrée d'août 2023. Le montant total des aides octroyées s'élève à CHF 3'305.-

Aides diverses	Ponctuelle	200.00
Aides pour les études musicales	1 ^{er} semestre 2023 et année scolaire 2023-2024	2'105.10
Aides aux sportifs d'élites	Année 2023	1'000.00

Le montant total des aides octroyées en 2023 est supérieur à 2022, expliqué par le fait que les aides pour les études musicales octroyées au 2^e semestre de l'année 2023, sont versées dorénavant pour toute l'année scolaire.

RÉGIMES SOCIAUX

La cohésion sociale (ex-facture sociale) est composée des régimes sociaux suivants :

- Les prestations complémentaires à l'AVS/AI et l'aide aux personnes en EMS
- Les subsides aux primes de l'assurance maladie
- Le revenu d'insertion (aide sociale) et la participation cantonale à l'assurance chômage
- Les subventions et aides aux personnes en situation de handicap
- Les prestations pour la famille et autres prestations sociales
- Les bourses d'études et d'apprentissage

Pour 2023, la participation communale à la cohésion sociale se montait à CHF 9'037'046.40. Les chiffres 2024 sont encore provisoires (acomptes prévus de CHF 8'825'163.50).

ASSOCIATION RÉGIONALE POUR L'ACTION SOCIALE EST LAUSANNOIS-ORON-LAVAUX

L'ARAS couvre 14 communes dont Épalinges. Pour rappel, elle regroupe le centre social régional (CSR) et les agences d'assurances sociales (AAS).

La mission principale du CSR est d'octroyer une aide financière sous conditions, ceci dans le cadre du revenu d'insertion (RI) et d'apporter un appui social aux personnes dans le besoin afin de les accompagner vers leur autonomie aussi large que possible.

Des outils sont mis à disposition par le Canton en vue de l'insertion et de l'autonomisation des bénéficiaires du RI. Il s'agit de mesures visant l'insertion socio-professionnelle, le maintien des liens sociaux et des mesures visant la formation professionnelle des jeunes adultes non formés.

La commune d'Épalinges reçoit trimestriellement les statistiques relatives aux bénéficiaires du revenu d'insertion. Au 31 décembre 2023, le nombre de dossiers de revenu d'insertion était de 105.

L'ARAS couvre aussi les activités des agences d'assurances sociales (AAS) qui ont pour mission de renseigner et d'orienter la population de notre région sur toutes les questions concernant leurs droits et leurs obligations en matière d'assurances sociales (AVS, assurance maladie, AI, PC, etc.).

Les informations complémentaires relatives aux activités du CSR et des AAS figurent dans le rapport d'activité de l'ARAS mis à la disposition de la Municipalité. Par ailleurs, le site Internet (www.arasoronlavaux.ch) présente aussi passablement d'informations sur la région et sur les activités déployées.

Les prestations financières allouées aux bénéficiaires dans le cadre du RI ainsi que les frais de fonctionnement du CSR sont intégralement couverts par le Canton, ceci dans le cadre de la facture sociale.

La participation communale concernant les frais de fonctionnement des agences d'assurances sociales (AAS) se montait à CHF 19'626.00 en 2023.

ACCUEIL DE L'ENFANCE

L'Association de l'accueil de l'enfance d'Épalinges (AAEE) assure des prestations auprès de 715 enfants.

En 2023, les taux d'occupation sont restés similaires à 2022. Les plages d'accueil du matin et de l'après-midi dès la sortie de l'école en UAPE restent peu utilisées. Sur le temps de midi, la quasi-totalité des places disponibles sont utilisées.

Le taux d'utilisation montre l'occupation moyenne des deux structures,

ACCUEIL PRÉSCOLAIRE	Nbre de places autorisées	Taux d'utilisation par place	Nbre d'enfants
La Pépinière	41	83.29%	66
Le Jars'din	97	84.13%	156
Total	138		222

compte tenu des places offertes par chacune. Une quinzaine d'enfants de 0 à 18 mois sont actuellement en liste d'attente. Pour les autres catégories d'âge, l'AAEE est en mesure de répondre aux demandes des parents.

Le taux d'utilisation montre l'occupation moyenne des trois structures, compte tenu des places offertes par chacune. Les structures parascolaires affichent pratiquement complet, plus particulièrement pour la pause de midi. L'AAEE répond à la majorité des demandes, notamment grâce à la location des locaux ex Faucherre aux Croisettes pendant la pause de midi des enfants de l'UAPE *La Courte-échelle*. À la rentrée scolaire, certaines demandes restent en attente jusqu'à la libération de places. Onze familles sont dans l'attente de compléments de prise en charge, toutes sur le temps de midi.

ACCUEIL PARASCOLAIRE	Nbre de places autorisées	Taux d'utilisation par place	Nbre d'enfants
La Trottinette	82	83.64%	110
La Courte-Échelle	179	67.36%	204
La Marelle	93	76.91%	121
Total	354		435

ACCUEILLANTES EN MILIEU FAMILIAL (AMF)

Les 11 accueillantes en milieu familial accueillent 58 enfants, 34 préscolaires et 24 parascolaires.

LES PALINZÂGES

Fondée en septembre 2021, l'association poursuit ses activités grâce au soutien de la commune. Ainsi les marches du vendredi réunissent entre 10 et 20 marcheurs chaque semaine. Les rencontres «Échangeons» permettent des discussions autour de livres lus par les participants. Par ailleurs, plusieurs excursions comprenant entre 10 et 20 participants se sont déroulées tout au long de l'année permettant ainsi de découvrir, notamment, le sentier des narcisses aux Pléiades, le train Blonay-Chamby, la Ferme des Tilleuls à Renens ou le musée du Léman à Nyon.

L'année a été aussi ponctuée trimestriellement de repas réunissant plus de 30 personnes, ainsi qu'un repas de fin d'année avec la participation de 50 Palinzâges.

CinéMellby a poursuivi sur sa lancée avec sept projections en 2023 et une audience en augmentation grâce à la qualité du programme. Par ailleurs, des visites du MCBA ont été mises sur pied avec le concours d'une médiatrice culturelle.

En collaboration avec les écoles, un projet sur la durabilité a vu le jour, permettant en cette fin d'année de réaliser des activités intergénérationnelles fort appréciées des enseignants.

Le groupe habitants se réunit mensuellement avec plus de 30 personnes pour préparer les activités, échanger et partager des moments de convivialité.

Forte de 30 membres lors de sa fondation, l'association compte désormais 79 membres à fin 2023. Sur le plan financier, la subvention de la commune d'Épalinges s'est élevée à CHF 5'000.- en 2023 et a permis de couvrir les dépenses liées aux activités et au fonctionnement. Enfin, les Palinzâges font la promotion de leurs activités via leur site Internet www.lespalinzages.ch qui est désormais opérationnel.

LOGEMENTS

FONDATION ÉPALOGENEMENTS — LOGEMENTS ADAPTÉS AVEC ACCOMPAGNEMENT (LADA) DE LA CROIX-BLANCHE 35

La Fondation Épalogements a été créée, suite à une donation de 10 millions de feu M. Kamprad, pour la construction de logements protégés pour les séniors. La fondation est propriétaire de l'immeuble de la Croix-Blanche 35, comprenant 20 appartements protégés, gérés par une régie.

Le Conseil de fondation, composé dorénavant de 7 membres, est au complet avec un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier et trois membres. En 2023, il s'est réuni trois fois.

La commission d'attribution, composée de quatre membres, s'est réunie ou a communiqué par voie électronique quatre fois durant 2023 pour décider de l'attribution d'appartements vacants à la suite de résiliation de baux. À la fin de l'année, 12 personnes ou couples figuraient sur la liste d'attente.

Une animatrice socioculturelle du CAP à 30%, payée par la Fondation Épalogements, est chargée de l'animation des logements protégés. Les LADA de la Croix-Blanche 35 sont reconnus par l'État de Vaud depuis 2022. Ainsi les locataires au bénéfice d'une pension complémentaire bénéficient d'un remboursement de CHF 160.- sur leur loyer mensuel, correspondant aux frais de l'animation. Sont également pris en charge par l'État des frais d'activités payantes pour un montant mensuel de CHF 100.- maximum.

Un rapport d'activités de la fondation plus détaillé est également rédigé.

NOUVEAUX LADA ET LOGEMENTS SUBVENTIONNÉS SUR LA COMMUNE

Au début de l'année 2023, 22 nouveaux logements adaptés et 20 logements subventionnés, propriété de la Coopérative du logement Épalinges (CLE), ont vu le jour sur la commune au chemin de la Girarde 4. L'animation des logements adaptés est également assurée par un animateur socioculturel du CAP à 30% payé par la CLE.

CULTURE

ACTIVITÉS CULTURELLES ET ANIMATIONS

Depuis le 1^{er} septembre 2022, il a été décidé de scinder l'Office de la communication et celui des affaires culturelles et manifestations (ACMA) dont Mme Gaud a été nommée responsable.

Par suite de l'augmentation de l'offre culturelle, deux postes à 50 % avaient été mis au budget 2023.

L'entrée en service de Madame Lucille Bidaux-Meyer à 50 % en CDD s'est faite le 1^{er} novembre 2022, au poste de collaboratrice polyvalente logistique. Son poste a été transformé en CDI au 1^{er} novembre 2023. Madame Cindy Moix a, quant à elle, rejoint l'Office des affaires culturelles et manifestations au poste de collaboratrice administrative à 50 % le 1^{er} avril 2023. C'est donc une équipe composée de trois personnes qui a pris possession de nouveaux locaux, situés dans les anciens bureaux des services sociaux, au rez-de-chaussée de la Maison de commune. À ce jour, l'Office des affaires culturelles et manifestations compte 2,2 ETP avec l'augmentation du taux de Madame Anne Cholet, organiste à 40,5 %.

Forte de cette nouvelle équipe, l'ACMA a pu programmer 13 événements dans le cadre de la Saison culturelle 2023. Cette année encore, une belle brochette d'artistes a foulé les planches de la Salle des spectacles; Thomas Wiesel, Karine C ou encore l'Opéra de Lausanne avec sa Route Lyrique. En 2024, c'est à nouveau une saison culturelle riche et variée qui attend les Palinzards dont le programme sera transmis sous forme d'un flyer distribué en tout-ménage à la fin de l'année.

Comme expliqué l'année dernière, il a été convenu que la COMANIM ne se réunirait dorénavant qu'en fonction des besoins et en sous-commissions qui pourront traiter, entre autres, les demandes de subventions culturelles reçues durant l'année par la commune. Quelques demandes ont été reçues et traitées et certaines ont abouti à une subvention, comme le nouveau projet de la Palinzarde Laura Scaglia.

Pour la deuxième année consécutive, les Estivales ont eu lieu durant toutes les vacances scolaires sur la Place des fêtes, proche de la salle de gymnastique de la Croix-Blanche. Nouveauté cette année: la location d'une tente pour abriter le public et les artistes présents et ceci, durant toutes les vacances scolaires. Plus de 12 soirées ont été proposées à la population, organisées par l'ACMA ou par des sociétés locales et des partis politiques. C'est presque 2000 personnes qui ont foulé le plancher des Estivales entre le 1^{er} juillet et le 20 août dernier. Le groupe des jeunes du Conseil communal avait transmis à l'ACMA leur vœu que la buvette soit ouverte du jeudi au samedi soir, même si des animations n'avaient pas lieu. Nous avons pu constater que ces ouvertures du jeudi soir n'avaient pas été fructueuses, raison pour laquelle nous ne réitérons pas cette offre en 2024.

Collaborations communales

L'ACMA met un point d'honneur à collaborer tout aussi bien avec les autres services communaux (CAP, Bibliothèque, déléguée à la durabilité, voirie, etc.) qu'avec des entités communales, comme l'EMS de la Girarde, le restaurant de l'Union, les garderies ou encore les écoles. Les liens tissés avec ces différentes structures sont très importants et permettent de mettre en avant le travail de chacun et de créer de belles synergies.

Collaborations externes

L'ACMA a pu bénéficier des nouveaux liens tissés avec le Théâtre de Vidy ou encore l'Opéra de Lausanne en proposant deux œuvres de Vidy en 2023 comme *Phèdre* ou encore le spectacle de danse *Le feu c'est le feu*.

L'Opéra de Lausanne a, quant à lui, proposé sa *Route Lyrique* à plus de 200 personnes conquises.

La collaboration avec Ensemble en scène et Cédric Pescia va se pérenniser et la deuxième édition des Musicales d'Épalinges est prévue en février prochain.

Une nouvelle collaboration externe a eu lieu avec l'association *Foodwaste.ch*, basée à Berne, qui vise à sensibiliser la population au gaspillage alimentaire. Sous l'impulsion d'Alicia Rudaz, déléguée à la durabilité et l'ACMA, s'est tenu, le 3 septembre 2023 à la Salle des spectacles, le premier grand banquet anti-gaspi. Une journée placée sous le signe de la solidarité qui a vu le jour grâce au bénévolat de plus d'une vingtaine d'habitants de la commune mais aussi grâce à l'intervention d'entreprises spécialisées dans la restauration d'entreprise qui sont venues nous aider à concocter un menu digne d'un restaurant étoilé! Lors de cette journée 170 couverts ont pu être servis et plus de 500 kg de nourriture ont été sauvés de la poubelle. Suite à ce grand succès et à l'engouement du public, un nouveau banquet est d'ores et déjà fixé au 8 septembre 2024.

MANIFESTATIONS ANNUELLES

Organisé comme chaque année par la commune, le 1^{er} août reste un repère temporel et traditionnel apprécié dans la vie locale. La manifestation a rencontré un beau succès.

Cette année, exceptionnellement, aucun Mérite n'a été distribué. En revanche, nous avons pu à nouveau fêter les nouveaux citoyens arrivés dans la commune en 2022.

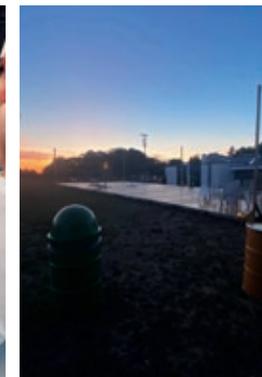
Le 1066 Festival, organisé par M. Morand et son comité, a eu lieu les 29 et 30 septembre. L'année 2024 marquera la 10^e édition de ce festival.



Banquet FoodSave du 3 septembre 2023



Atelier biscuits de Noël intergénérationnel avec les aînés des LADA de la Girarde



Coucher de soleil sur la plateforme des Estivales 2023

Passeport vacances

Durant les vacances scolaires estivales, 80 enfants palinzards ont pu acquérir un Passeport vacances (53 pour la version traditionnelle et 27 pour la version farniente) et 248 enfants de tous horizons ont participé aux activités proposées par la commune d'Épalinges, pour une demande de 1265 places. Au programme cette année, entre autres, atelier de linogravure, dessin en plein air, découverte du miel et des abeilles ou fabrication de douceurs à La Chocolatière d'Épalinges. La ludothèque, gérée par des bénévoles, organise également une activité.

BIBLIOTHÈQUE

Suivant la dynamique amorcée en 2022, l'offre d'animations a été tout aussi riche et diversifiée en 2023. 35 événements s'adressant à tous les publics ont été organisés.

Depuis la gratuité pour les abonnements adultes instaurée en mars 2023, les prêts concernant le public adulte ont été plus nombreux. Ainsi, l'offre destinée aux adultes est toujours plus privilégiée et développée favorisant ainsi la conquête de ce public.

STATISTIQUES

Lecteurs

En 2023, la Bibliothèque a enregistré :

	2022	2023
Lecteurs actifs	1154	1286
Nouveaux inscrits	316	321
Enfants	841	915
Classes	80	80
Adultes	233	291
Emprunteurs adultes actifs	165	253

Prêts

56'824 documents ont été empruntés en 2023 (56'899 en 2022).

Les prêts sont tout à faits stables depuis l'année dernière.

État des collections

La Bibliothèque possède 21'138 documents.

Types de documents	Nombre d'exemplaires 2022	Nombre d'exemplaires 2023
Livres (romans, documentaires, etc.)	12 454	12 419
BD et mangas	3846	4036
Albums pour les enfants	1767	1692
Périodiques	1701	1229
Films en DVD	1044	1089
Autres médias (livres CD, jeux, etc.)	398	673

Au total, 1888 nouveaux documents ont complété nos collections dont :

- Section Adulte : 620 (501 en 2022)
- Section Jeunesse : 1268 (1098 en 2022)

1960 exemplaires ont été supprimés.

La Bibliothèque est abonnée à 23 titres de magazines :

- 10 dans la section jeunesse (dont 5 nouveaux abonnements)
- 13 dans la section adulte (dont 3 nouveaux abonnements)

Les données révèlent une grande stabilité des divers fonds. Les prêts, les divers taux de rotation, et nos nouveaux publics orientent les acquisitions. Ainsi, de nouvelles sections ont été créées afin de développer et valoriser des collections qui répondent à une vraie demande comme la romance, la littérature *feel-good*, etc.

RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook et Instagram

Avec 797 followers et 420 publications, Instagram permet toujours une vraie visibilité. La régularité des diverses publications (entre 2 et 3 par semaine) assure un vrai lien avec le lectorat et followers de la Bibliothèque; ce qui permet de toucher un vaste public.

Encore une fois, les développements créatifs à travers les différents outils proposés, sans cesse enrichis, favorisent une vraie liberté et permettent de rendre compte de la vie au sein de la Bibliothèque, créant ainsi une relation de proximité.

E-bibliomedia

Comme chaque année depuis sa mise en place en novembre 2019, la plateforme e-bibliomedia, même si elle gagne chaque année de nouveaux usagers, ne rencontre que peu de succès: 19 nouveaux usagers, contre 16 en 2022, et 120 accès, contre 137 en 2022. Cela reste néanmoins un service proposé par la Bibliothèque au moment de l'inscription pour ses lecteurs.

FORMATION ET BÉNÉVOLAT

L'ensemble de l'équipe a pu bénéficier de formations proposées par Bibliosuisse, orientées sur la communication digitale et la connaissance des publics.

D'autre part, toute l'équipe a pu suivre une formation d'écriture inclusive afin d'adapter notre communication.

L'équipe de bénévoles est toujours fidèle. Un bénévole vient tous les jeudis matins pour l'équipement de livres. Un bénévole approvisionne également régulièrement des collections.

ANIMATIONS

La Bibliothèque propose une grande diversité d'événements gratuits. Chaque année, la Bibliothèque propose des événements (rencontres, ateliers, spectacle, etc.), afin de toucher tous les publics. Cette ambition d'éclectisme permet la conquête de nouveaux publics.

Par ailleurs, de par ses diverses collaborations, la Bibliothèque a initié des propositions hors les murs, pour aller à la rencontre de publics potentiels:

- 20 événements / Ateliers réservés aux adultes
- 15 événements destinés aux enfants

Ainsi, les propositions originales telles que *L'ikebana, l'art floral japonais*, permettent de toucher un public plus éloigné de la lecture et de la Bibliothèque. C'est également une occasion d'affirmer la Bibliothèque en tant qu'espace de liberté et de créativité.

Les animations suivantes ont été proposées tout au long de l'année:

- *Lundis littéraires*: 4 rencontres
- *Pépite & Papote*: ce club, créé en 2022, pour les adultes et animé par Corine Bohnenblust a su conquérir son public, particulièrement hétéroclite, appréciant la convivialité de ce rendez-vous. 8 rencontres ont pu avoir lieu tout au long de l'année
- *Chouette, Bébé Lit* (animation destinée aux plus jeunes lecteurs, dès la naissance): 9 animations, en collaboration avec l'association Osons les livres
- *Contes: La nuit du Conte*, sur le thème «Vive la musique» avec Vi Indigaïa

- Spectacles :
 - *Tralalita*, pour la lecture d'albums jeunesse autour de la différence
 - *Compagnie Contes Joyeux*, « Y'a un P'tit bruit », pour les enfants dès 18 mois
- *Grainothèque* : 2 ateliers animés par Judith Layaz au printemps et en automne
- Divers ateliers : huiles essentielles, art floral japonais ikebana, broderie, confection de couronnes de l'Avent pour les adultes. Pour les enfants, atelier de dessin autour de Pokémon, et kaplas
- Fêtes :
 - *Biblioweekend* : valorisation des bibliothèques suisses autour du thème « ça va bouger ! ». Divers ateliers ont été proposés : initiation au cirque avec le cirque Coquino, Parkour avec l'association XTM et gestes de premiers secours avec les Samaritains
 - *Halloween des petits* : goûter et fête déguisée organisés pour les tout-petits.
- Collaborations hors les murs :
 - Éveil au livre : en collaboration avec l'accueil parents-enfants au CAP. Tous les premiers lundis du mois depuis octobre, Myriam Ducret se rend au pavillon afin d'offrir des lectures privilégiées aux familles présentes
 - Vide-dressing de printemps avec le service Durabilité, le CAP et l'Office des affaires culturelles.
 - Bain de livres, espace de lecture et d'animation multilingue avec l'école, à l'occasion de la fête des écoles de fin d'année scolaire.

CONCLUSION

Avec la gratuité pour tous, la Bibliothèque d'Épalinges, suivant la tendance de l'ensemble des bibliothèques, permet un véritable accès à la lecture et à l'ensemble de l'offre culturelle proposée.

De nombreux adultes investissent désormais ce lieu et profitent de la qualité des collections avec, en particulier, les nouveautés particulièrement appréciées en cette période de hausse vertigineuse du prix du livre ; notre offre de proximité avec le lien que nous pouvons développer avec nos lecteurs reste un avantage incontestable.

DOMAINES

PROPRIÉTÉS COMMUNALES

À fin 2023, les propriétés de la commune d'Épalinges situées sur et hors territoire communal représentaient une surface totale de:

	<i>en m²</i>
Bâti	23'580
Place-jardin	151'789
Champs	157'984
Forêts	721'870

Pour le surplus, l'état des propriétés figure en fin de rapport.

VIGNE

La Confrérie des Vignerons procède, trois fois par année, à des contrôles des différents travaux de la vigne. Lors de la dernière visite de l'année (automne 2023), notre vigneron, M. Philippe Rouge, a obtenu la note de 5.69 (sur 6), confirmant, à nouveau, l'excellent travail fourni tout au long de l'année.

Cette année 384 ceps de vigne ont été renouvelés. La vendange a eu lieu le mercredi 27 septembre. 3060 kg de raisins (3195 kg en 2022) ont été récoltés, titrant 75° Oechslé (83° en 2022).

En 2023, la vente de vin s'est déroulée le samedi 1^{er} juillet sur la place de la Croix-Blanche, au cours de laquelle ont été vendues 1'401 bouteilles illustrées par l'étiquette réalisée par Raymond Burki. Les millésimes vendus étaient de 2022.



BÂTIMENTS

PRINCIPAUX TRAVAUX D'ENTRETIEN OU DE RÉFECTION

COLLÈGE DE LA CROIX-BLANCHE

- Réfection des peintures dans les salles de classes suite au remplacement des tableaux noirs par des affichages numériques frontaux.

CENTRE DE VIE ENFANTINE (LE JARS'DIN)

- Réparations diverses suite à un dégât d'eau dans le local de conciergerie du 1^{er} étage, causé par la rupture d'un tuyau d'eau alimentant l'appareil pour neutraliser le PH, utilisé pour le traitement de l'eau servant à nettoyer la garderie ; les dégâts (assainissement, sols, plafonds, ascenseur, partie électrique) s'étendaient du 1^{er} étage jusqu'au sous-sol
- Fourniture et pose d'une main courante sur le dessus des garde-corps en verre de la cage d'escaliers des combles au sous-sol
- Fourniture et pose de caméras de surveillance interne en circuit fermé et sans enregistrement possible, selon la demande de l'OAJE, pour pallier le manque de vision des collaborateurs, lorsque ceux-ci sont occupés aux tables à langer qui sont malheureusement orientées dans le sens opposé des locaux à surveiller, ces travaux ont été réalisés dans 4 groupes (trotteurs, galopins, jongleurs, acrobates)

CABANON DES SCOUTS (LA COURTE ÉCHELLE 2)

- Aucuns travaux n'ont été entrepris cette année sur ce bâtiment

COLLÈGE DU VILLAGE

- Réfection des peintures dans les salles de classes suite au remplacement des tableaux noirs par des affichages numériques frontaux.

PAVILLON SCOLAIRE DU CHAUGAND

- Réfection des peintures dans les salles de classes suite au remplacement des tableaux noirs par des affichages numériques frontaux

PAVILLON SCOLAIRE DU GRAND-CHEMIN

- Réfection des peintures dans les salles de classes suite au remplacement des tableaux noirs par des affichages numériques frontaux

COMPLEXE DE BOIS-MURAT

Bâtiment A

- Bâtiment neuf, les travaux s'effectuent en garantie
- Réalisation de travaux électriques et achat d'un groupe de secours suite à la création d'un point PRU (point de rassemblement d'urgence)

Bâtiment B

- Réfection des peintures dans les salles de classes suite au remplacement des tableaux noirs par des affichages numériques frontaux
- Contrôle OIBT et travaux de mise aux normes

Bâtiment C

- Réfection des peintures dans les salles de classes suite au remplacement des tableaux noirs par des affichages numériques frontaux
- Contrôle OIBT et travaux de mise aux normes

Bâtiments D

- Bâtiment en cours de construction

Bâtiments E (La Trottinette 1)

- Nous avons mandaté le bureau d'ingénieurs et de planification Jenzer & Partner AG pour l'élaboration d'un concept d'assainissement de la Piscine en vue de la nouvelle réglementation qui est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2017 avec une mise en application au plus tard pour le 30 avril 2027
- Assèchement et réparation du carrelage suite à des infiltrations d'eau par les joints dans les vestiaires de la piscine
- Contrôle OIBT et travaux de mise aux normes

Garderie La Pépinière

- Travaux de remise en état (cloison, plancher et lino) dans les WC suite à une fuite d'eau sur l'alimentation en eau d'un WC

Bâtiments F (La Trottinette 2) en attente de la fin des travaux du bâtiment D

- Réfection des peintures dans les salles de classes suite au remplacement des tableaux noirs par des affichages numériques frontaux
- Contrôle OIBT et travaux de mise aux normes
- Démontage et suppression de la chaudière pour l'eau chaude sanitaire en été; celle-ci n'est plus nécessaire, la chaufferie principale fonctionne maintenant toute l'année pour fournir l'eau chaude à tout le site
- Remplacement du revêtement de sol du couloir au 1er étage
- Rabotage des portes palières suite au remplacement du revêtement de sol
- Fourniture et pose d'une borne rétractable pour le parking des maîtres

Bibliothèque

- Aucuns travaux n'ont été entrepris cette année dans ce secteur

SALLE DE GYMNASTIQUE DE LA CROIX-BLANCHE

- Transformation de la salle de coordination en salle de conférence (travaux d'isolation, remplacement des stores démontage des contre-cœurs en verre et remplacement par des panneaux thermiques, doublage avec une cloison phonique entre la paroi de la salle de gym et la salle de coordination, remplacement de la porte actuelle par une porte phonique et de son attique sous dalle et mise en place d'une liaison informatique et d'un grand écran mural tactile)
- Curage des canalisations et collecteurs des EC/EU

COLLÈGE DE L'OFRÉQUAZ

- Réalisation d'un contrôle OIBT et travaux de mise conformité électrique suite au contrôle
- Modification d'une canalisation qui était raccordée aux EC alors qu'elle devait être raccordée aux EU
- Réalisation de travaux électriques et achat d'un groupe de secours suite à la création d'un point PRU (point de rassemblement d'urgence).

MAISON DE COMMUNE

- Modifications des anciens bureaux du social afin d'accueillir l'Office des affaires culturelles et manifestations
- Modifications sur les radiateurs de la salle des combles (pose de purgeurs automatiques) pour l'optimisation du chauffage.

MAISON PALINZARDE

- Travaux divers pour la mise en place d'une cuisine pour le personnel sous les combles
- Réparation d'un acrotère et de son étanchéité au-dessus du couloir vitré de l'entrée du bâtiment avec location d'une nacelle pour l'intervention
- Selon demande urgente des RH, ajout d'une porte de communication phonique entre l'ancien bureau de l'Office des affaires culturelles et les bureaux des RH pour le nouveau collaborateur
- Travaux divers relatifs à la pose d'un vestiaire fermé non genré suite à l'arrivée de deux nouvelles collaboratrices à l'Unité de la police administrative
- Remplacement de la vanne de gaz de la chaufferie suite à une panne

SALLE DES SPECTACLES

- Installation d'une double vitrine éclairée format AO pour l'affichage des manifestations organisées par l'Office des affaires culturelles

AUBERGE COMMUNALE

- Mise aux normes d'une batterie d'eau tempérée à la cuisine

VOIRIE BÂTIMENTS 2, 3 ET 5

- Aucuns travaux n'ont été entrepris cette année sur ces bâtiments

ÉGLISE DES CROISSETTES

- Des réparations urgentes ont été réalisées sur les portes suite à un cambriolage

REFUGE DU CHAUGAND

- Nous avons effectué le remplacement de la cuisine

FERME DE LA GIRARDE

- Nous avons effectué le remplacement de la cuisine de l'appartement au rez-de-chaussée
- Le contrôle OIBT des jardins familiaux, du parc aux oies et de l'atelier a été réalisé
- Les travaux électriques de mise en conformité suite au contrôle OIBT ont été réalisés

MAISON ROCHAT

- Aucuns travaux n'ont été entrepris cette année sur ce bâtiment, si ce n'est un rafraîchissement de l'appartement des combles suite au départ d'un des locataires

PROPRIÉTÉ ROUTE DE LA CROIX-BLANCHE 9

- Aucuns travaux n'ont été entrepris cette année sur ce bâtiment

CHALET L'ESPÉRANCE

- Des travaux de remise en état sur l'installation des panneaux solaires thermiques ont été nécessaires à la suite d'une surchauffe de ceux-ci pendant l'été

MAISON DES JEUNES ET FOUR À PAIN

- Aucuns travaux n'ont été entrepris cette année sur ce bâtiment

MAISON FORESTIÈRE

- Aucuns travaux n'ont été entrepris cette année sur ce bâtiment

CLUB-HOUSE DU BOIS-DE-BAN

- Curage des collecteurs EP et EU

APPARTEMENTS PROTÉGÉS, RTE CROIX-BLANCHE 37

- Aucuns travaux n'ont été entrepris cette année sur ce bâtiment

BÂTIMENT DES POMPIERS — UAPE — ÉCOLE DE MUSIQUE, ROUTE CROIX-BLANCHE 1

- Aucuns travaux n'ont été entrepris cette année sur ce bâtiment

TERRAINS DE SPORT AU BOIS-DE-LA-CHAPELLE

- Aucuns travaux n'ont été entrepris cette année sur ce bâtiment

CENTRE SPORTIF DE LA CROIX-BLANCHE

- Aucuns travaux n'ont été entrepris cette année sur ce bâtiment

ÉDICULES PUBLICS DU CIMETIÈRE

- Remplacement de la serrure du portail des jardiniers

DÉCHÈTERIE

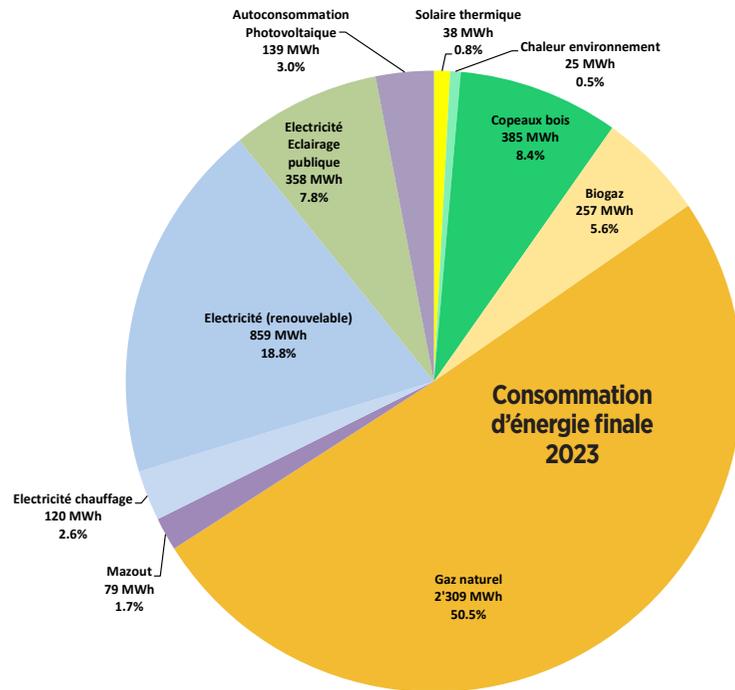
- Modification des marquages au sol

ÉNERGIE,

DURABILITÉ

ET MOBILITÉ

ÉNERGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



45% de la consommation d'énergie finale provient de sources d'énergies renouvelables (biogaz depuis le 01.01.2021)

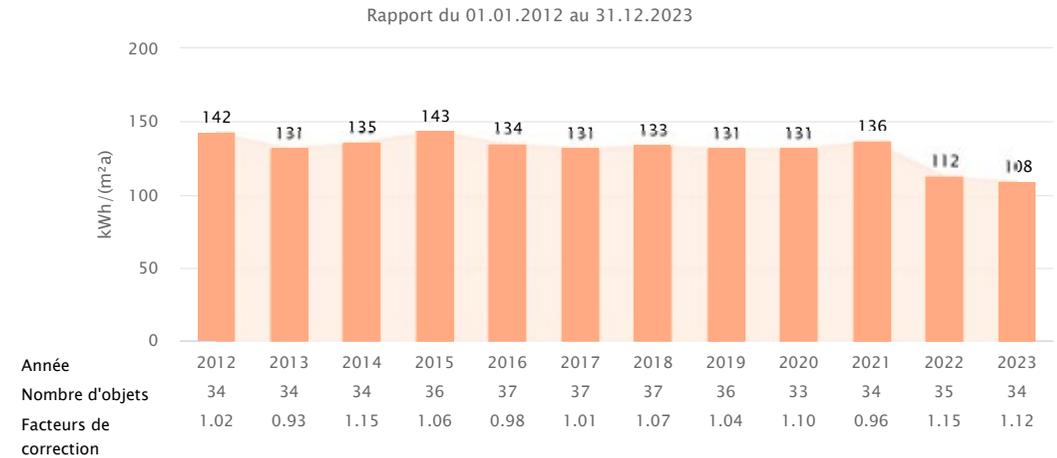
NB: électricité chaleur renouvelable = chauffage électrique

218 MWh ont été injectés sur le réseau local. La Commune est productrice de courant solaire, issu des installations de Bois-Murat A, E et F, des collèges du Chaugand et de l'Ofréquaz, de la déchèterie, de la Maison Rochat et de la Grande-Salle.

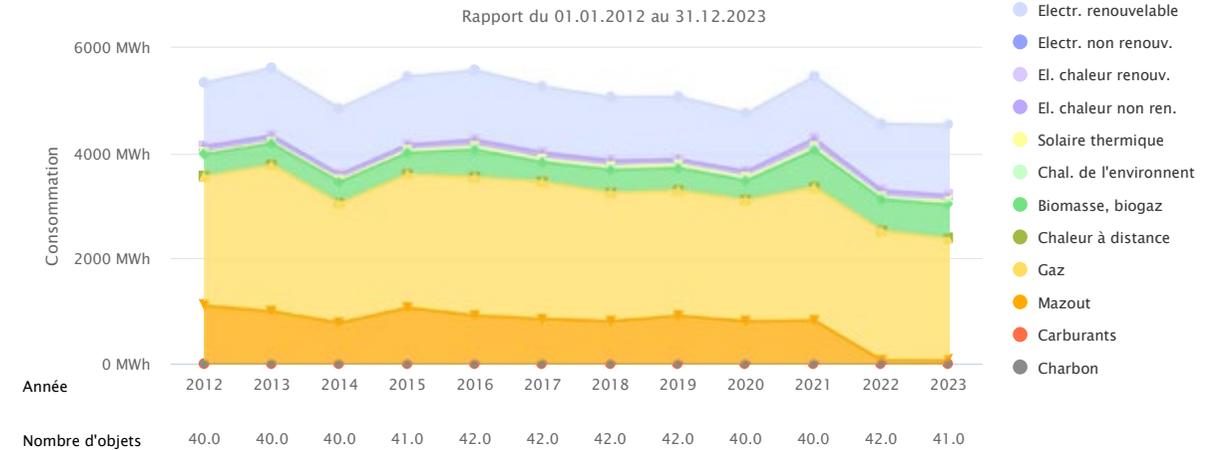
-17% de baisse de l'indice énergétique « Chauffage » en kWh/m²/an en 2023 par rapport à 2019, grâce à la rénovation de la Grande-Salle (-53%) et du toit BMF (-8%), et la nouvelle construction BMA (-56%).

Principaux chiffres pour le patrimoine de la Commune et l'éclairage public

ÉVOLUTION DES INDICES ÉNERGÉTIQUES: CHALEUR



ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE



POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DE LA COMMUNE

La mise en œuvre de cette politique énergétique peut être brièvement décrite par la réalisation de projets importants principaux ci-dessous, achevés en 2023, en cours ou projetés :

- Futur Plan climat ou de transition écologique et sociale
- Plan directeur d'investissements pour l'assainissement du patrimoine bâti communal
- Construction des bâtiments de Bois-Murat BMA et BMD labellisés Minergie-P, assainissement de la toiture de BMF avec solaire photovoltaïque, démolition/reconstruction des vestiaires foot du Bois-de-la-Chapelle ciblant Minergie-P-Eco, désaffectation Pépinière
- Travaux d'extension du chauffage à distance (CAD) lausannois sur Épalinges depuis l'été 2021 (tronçons chemin des Croisettes réalisés en 2023 et raccordement Bois-Murat en 2024)
- Développement des études pour la réalisation d'une centrale de chauffage et programme sur la parcelle de la voirie à l'horizon 2026
- Renforcement de la dotation et des mesures du fonds FEED
- Pérennisation des appels d'offres groupés pompe à chaleur géothermique et solaire photovoltaïque ciblant les habitats individuels et petits collectifs
- Gestion de la société EPAREN SA et deuxième financement participatif pour la 3e toiture de la centrale solaire à Bois-Murat (bâtiment D)
- Accompagnement pour la rénovation thermique ciblant les habitats individuels (ateliers) et les habitats collectifs (Épalinges RénoVe)
- Accompagnement pour la réduction de l'empreinte carbone des ménages
- Mobilité : création de zones 30 km/h et crédit cadre pour la mise en œuvre d'infrastructures pour la mobilité douce
- Sensibilisation de groupes cibles (écoles et logements CLE)
- De nombreux conseils en énergie et durabilité aux citoyens

Épalinges a été certifiée une nouvelle fois Cité de l'énergie en 2022 avec une note de 73.2% de mise en œuvre de son potentiel d'action, et démontre que son dynamisme lui permettra d'obtenir dans 2 ans le label Cité de l'énergie Gold (seuil de 75%). Un nouveau plan d'actions 2022-2025 rassemble l'ensemble des mesures et actions que la commune s'engage à mettre en œuvre dans le cadre de sa politique énergétique 2022-2025 afin de permettre l'atteinte des objectifs fixés. Il présente pour chaque thématique « Cité de l'énergie » les actions à réaliser, leur délai de mise en œuvre et le budget alloué.

Développement, planification urbaine et régionale

- Élaborer un plan climat ou de transition écologique et sociale (réponse à la motion 02/2024) et le volet énergie du PACom
- Suivre les indicateurs énergétiques et mettre à jour les objectifs de la politique énergétique
- Renforcer les exigences en matière de biodiversité dans le PACom
- Continuer à assurer des conseils et contrôles énergétiques et renforcer le service pour assurer les contrôles chantier

Bâtiments de la collectivité et équipements

- Continuer le suivi et l'optimisation énergétiques des bâtiments communaux (outils Energo et Enercoach) avec la mise en place systématique de télé-relevé des données
- Plan directeur 2024-2035 d'investissements pour l'assainissement des bâtiments communaux (préavis 04/2024)
- Réaliser toute nouvelle construction et/ou rénovation selon des critères de haute efficacité énergétique, les critères ECO et l'économie circulaire, et renforcer le service pour ces derniers
- Poursuivre l'assainissement de l'éclairage public avec de nouvelles technologies de gestion (route de Berne, route de la Croix-Blanche)

- Réduire les consommations d'énergie fossile, d'eau et d'électricité
- Augmenter la part d'énergie chauffage par des énergies renouvelables (CAD renouvelables projetés en 2024 pour Bois-Murat et 2026 pour le plat de la Croix-Blanche)

Approvisionnement, dépollution du territoire

- Développer une centrale de cogénération chaleur/électricité au bois-énergie et/ou géothermie de moyenne profondeur et des réseaux de chauffage à distance d'origine renouvelable
- Encourager la population à la sobriété énergétique, à l'utilisation d'appareils et luminaires de haute efficacité, à la rénovation du bâti et au développement des énergies renouvelables
- Promouvoir le remplacement des chauffages électriques directs et chauffage à mazout et gaz par des énergies renouvelables
- Favoriser le développement du solaire thermique et photovoltaïque (nouvelles toitures EPAREN SA)
- Communiquer sur les programmes d'efficacité énergétique du distributeur d'énergies local (SiL — equiwatt)
- Continuer à gérer de manière durable les espaces verts et réaliser des projets favorisant la biodiversité et la désimperméabilisation des sols
- Encourager la population à réduire la consommation d'eau
- Encourager la population à réduire et trier les déchets et valoriser les déchets cuits

Mobilité

- Réalisation en 2024 d'un concept durable de remplacement des véhicules communaux
- Réalisation en 2024 d'une étude de planification des infrastructures de recharge sur les parkings publics et publics/privés
- Encourager l'utilisation des transports publics et covoiturage (ligne 44)

- Augmenter la part modale de la mobilité douce par l'aménagement de zones et infrastructures dédiées et sécurisées (trottoirs, zones modérées, pistes cyclables, parcs à vélos, publibike, etc.)
- Réduire les nuisances liées au trafic
- Poursuivre les collaborations pour mettre en place ou pérenniser des plans de mobilité d'entreprises
- Favoriser l'approvisionnement au niveau local (marché, services livraison à vélo, vélos cargo, etc.)

Organisation interne

- Continuer à piloter et suivre le programme de politique énergie-climat durabilité avec la commission consultative de l'énergie et de durabilité
- Informer et sensibiliser régulièrement des actions
- Mettre en œuvre la politique d'achat avec la CALE (Centrale d'achats et de logistique d'Épalinges) et intégration des critères durabilité dans les appels d'offres

Communication, coopération

- Soutenir financièrement via le fonds communal (FEED)
- Mettre en place des collaborations avec différents groupes-cibles (énergie à l'école, chez les PME et commerces, etc.)
- Informer et sensibiliser régulièrement la population (séance publique, exposition, évènements, etc.)
- Faciliter la participation et/ou impliquer habitants et associations (crowdfunding EPAREN SA, potagers urbains, répare-café, marchés saisonniers offrant des produits locaux, etc.)

FONDS POUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET LA DURABILITÉ (FEED)

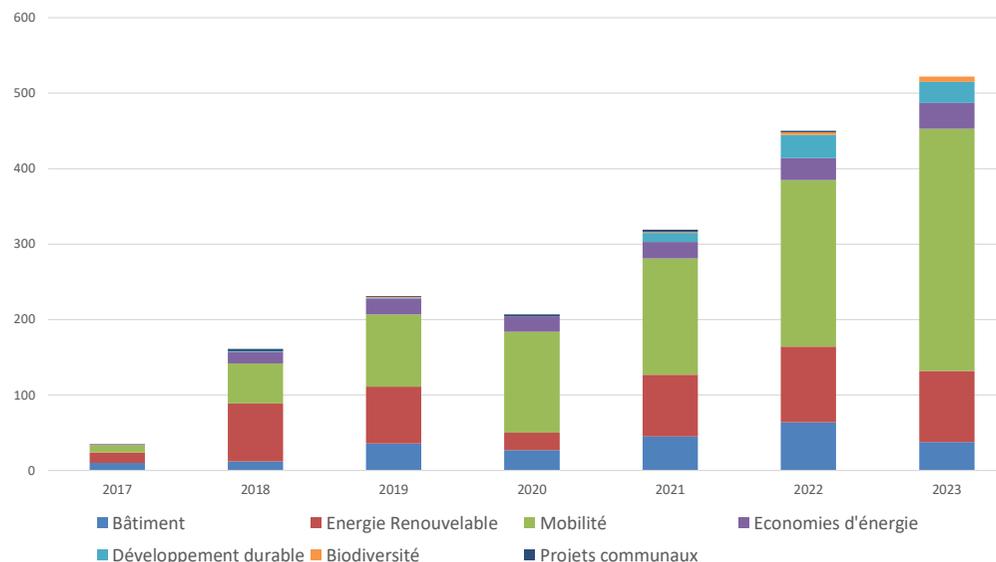
Le fonds communal FEED qui encourage les initiatives privées et publiques a été renforcé en 2022 par l'introduction d'une nouvelle taxe sur l'électricité passant de CHF 260'000.-/an à CHF 720'000.-/an.

La directive d'application du règlement du fonds, qui fait l'objet d'une mise à jour chaque année, récapitule chaque mesure bénéficiant d'une aide, les conditions d'octroi et le montant de chaque aide.

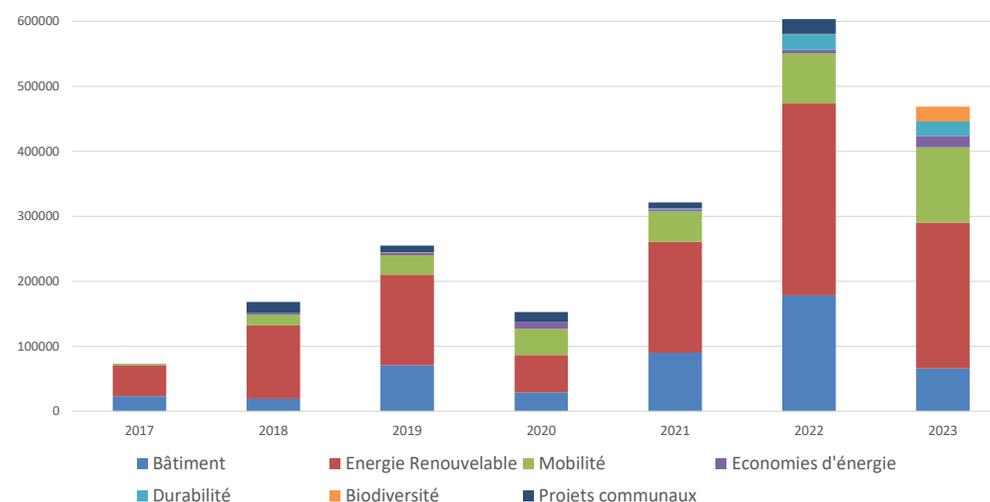
En 2023, le fonds a rencontré encore un grand succès (+16% en nombre de demandes par rapport à 2022), dont **505 aides octroyées** soutenant études, travaux, et achat d'équipements ou services ci-dessous :

- 21 CECB Plus – Certificat énergétique cantonal des bâtiments
- 5 rénovations de bâtiment et 12 remplacements de fenêtres
- 2 installations solaire thermique et 1 chaudière bois
- 2 études de remplacement de chauffage
- 66 installations solaires photovoltaïques et 9 batteries solaires
- 13 pompes à chaleur géothermiques
- 74 vélos électriques, 3 batteries, 7 vélos-cargo électriques, 12 vélos mécaniques, 3 remorques
- 1 scooter électrique
- 29 infrastructures de recharge électrique
- Abonnements: 142 Mobilis, 10 Flexi Abo, 31 AG CFF
- 26 remplacements d'appareil électroménager et 1 Ecologement
- 7 aménagements paysagers, 3 récupérateurs d'eau de pluie
- 13 coachings carbone. 4 paniers légumes, 6 sorties scolaires, 3 matériels durables et 1 réparation d'appareils ménagers

FONDS FEED – NOMBRE D'AIDES OCTROYÉES



FONDS FEED – MONTANT DES AIDES OCTROYÉES



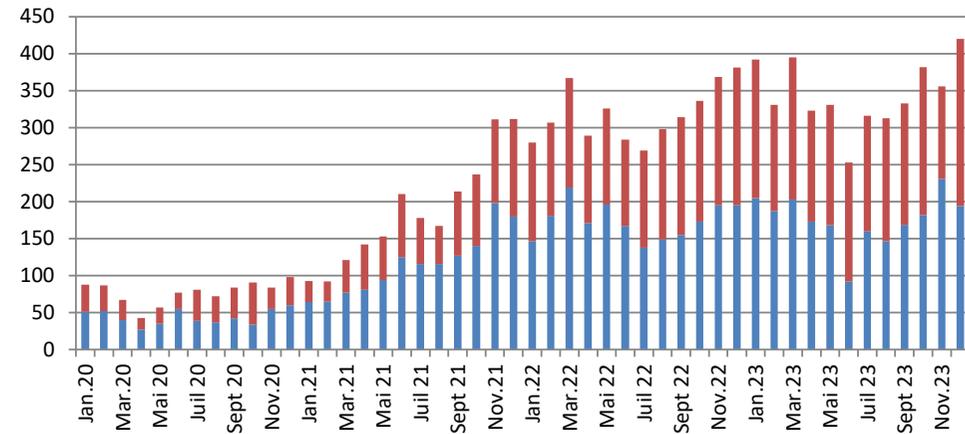
BORNES DE RECHARGE PUBLIQUES POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

L'utilisation des bornes de recharge a augmenté légèrement de +9% en 2023 par rapport à la forte hausse de 2022 (+70%) en nombre de recharge (4'145 recharges) et de +15% en consommation électrique aux bornes (62'000 kWh), confirmant la saturation de l'offre existante. En 2023, il y a 331 utilisateurs différents du réseau EVPASS (contre 308 en 2022) et 1001 utilisateurs en libre-service qui payent via des abonnements issus d'autres réseaux (contre 1096 en 2022). Les 10 premiers utilisateurs des bornes en nombre de recharge représentent 27% du total des recharges en 2023 (7 Palinzards dans ce Top 10).

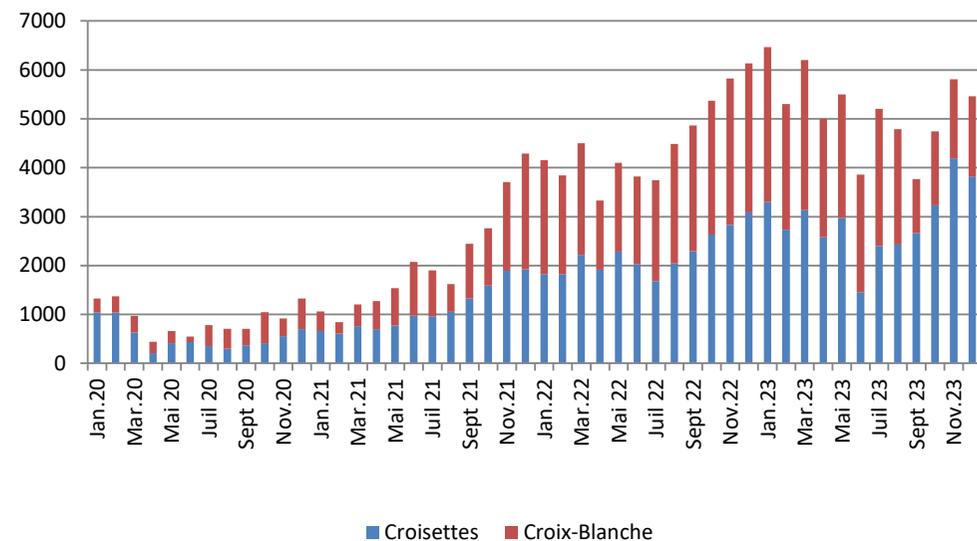
Pour rappel, afin de booster la fréquentation des bornes palinzardes, un tarif préférentiel a été appliqué en mars 2019 (CHF 0.5 Fixe + 0.4 CHF/kWh) pour les habitants au moyen d'une carte offerte par la commune (41 habitants ont demandé cette carte au 31.12.2023).

Suite à la hausse des prix de l'électricité en 2024, les tarifs de recharge seront indexés. Afin de limiter le stationnement abusif sur les places de parc et faire face à l'explosion de la demande en recharge, des pénalités financières ont été appliquées en cas de stationnement prolongé au-delà de la fin de charge. Enfin, la Commune a mené une étude d'électromobilité sur le territoire afin de pouvoir répondre à la demande grandissante de points de recharge publics et semi-publics, ciblant principalement les locataires ou propriétaires en PPE démunis face à leur propriétaire, gérance ou conseil d'administration. De nouvelles bornes de recharge semi-publics sont planifiées sur les sites scolaires de Bois-Murat et Ofréquaz, et de l'ancien terminus du 5 (Croix-Blanche).

NOMBRE DE RECHARGES SUR BORNES PUBLIQUES (nb/mois)



ÉNERGIE DISTRIBUÉE SUR BORNES PUBLIQUES (kWh/mois)



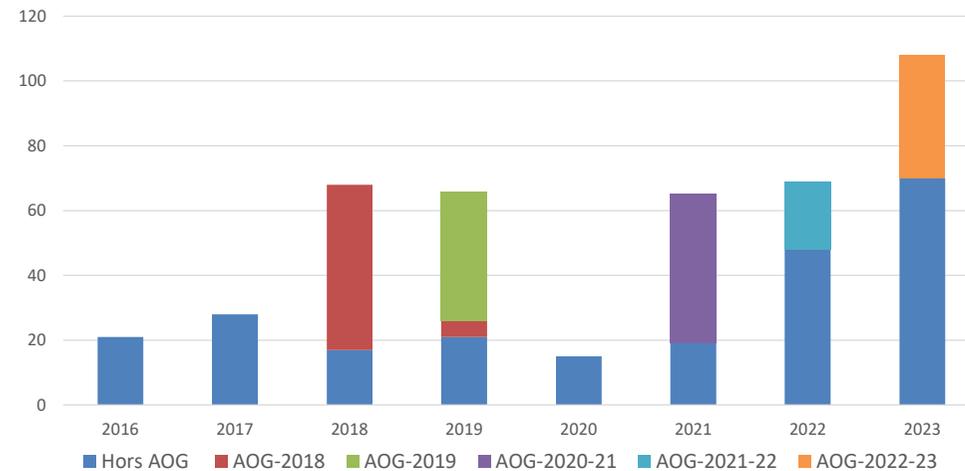
■ Croisettes ■ Croix-Blanche

OPÉRATIONS DE SENSIBILISATION ET D'ACCOMPAGNEMENT ÉNERGIE

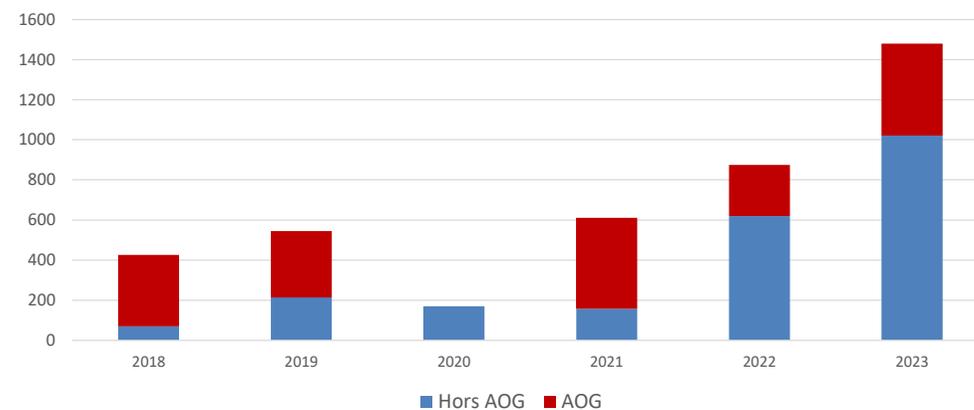
La commune d'Épalinges a renouvelé le concept d'appels d'offres groupés (AOG) dans les habitats individuels et élargi aux habitats collectifs jusqu'à 8 logements pour la réalisation d'installations solaires photovoltaïques mais également pour la réalisation de pompes à chaleur géothermiques en remplacement de chauffages électriques ou fossiles. L'objectif est de sensibiliser les habitants aux nombreux avantages et particularités de ces énergies renouvelables par un expert neutre et par l'intermédiaire de cet appel d'offres, de bénéficier d'un meilleur prix par la mise en concurrence d'installateurs, d'un rabais de volume en fonction du nombre de réalisations, d'une garantie de qualité et surtout d'un « pack tout fait » sans se soucier des démarches administratives. Plus de 80 Palinzards ont manifesté leur intérêt pour l'opération *solaire* et plus de 80 pour l'opération *pompe à chaleur* suite aux séances d'informations de novembre 2022 et janvier 2023. La crise énergétique a boosté l'intérêt. Au final, 31 propriétaires se sont engagés pour l'AOG pompe à chaleur dont 25 sont éligibles (8 de plus / 2021) parmi lesquels on compte 3 habitats collectifs, et 38 propriétaires engagés pour l'AOG solaire.

L'opération AOG solaire 2022-2023 a permis l'installation de 460kW. La hausse des tarifs de l'électricité explique largement la hausse du nombre d'installations avec une puissance totale installée en 2023 sur l'habitat existant de 1'480 kW (+69% / 2022).

NOUVELLES INSTALLATIONS PV SUR L'HABITAT EXISTANT



PUISSANCE INSTALLÉE SOLAIRE PV HABITAT EXISTANT (kWc)



La commune a réalisé en 2021 et 2023 deux opérations de financement participatif via des prêts citoyens pour la réalisation de la centrale solaire photovoltaïque du complexe scolaire de Bois-Murat. Pour l'occasion, une société anonyme, **EPAREN SA**, détenue à 100% par la commune a été créée et a pu collecter respectivement CHF 416'000.- en seulement 19 jours et CHF 200'000.- en 4 jours (www.eparen.ch). Cela a permis aux personnes qui ne peuvent pas investir directement dans les énergies renouvelables de le faire, à l'image des locataires et des propriétaires en PPE. D'une puissance totale de 385 kW à terme, elle prévoit de couvrir les toits des nouveaux bâtiments A et D, ainsi que le bâtiment F. La première toiture solaire A a été mise en service début 2022 et la toiture solaire F en juin 2023 après rénovation du complexe isolation-étanchéité. Cette dernière a la particularité d'arbore une verrière solaire avec cellules PV intégrées au verre. La toiture solaire D sera quant à elle mise en service en avril 2024. L'inauguration de la première étape a été célébrée le 12 juin 2023 avec les citoyens ayant soutenu le projet.

SUIVI ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE DE LA COMMUNE

L'outil Energo qui intègre un facteur de correction climatique (afin d'avoir une comparaison fiable entre années en cas d'hiver chaud par exemple) permet de suivre de manière précise les consommations énergétiques de 99% du parc immobilier de la commune, les économies réalisées ainsi que les dérives, et de les comparer aux statistiques de consommation du parc immobilier suisse de même typologie afin d'évaluer le potentiel d'économies. Deux bâtiments n'ont pas été pris en compte sur l'exercice 2023 pour cause de travaux ou d'inoccupation, à savoir le bâtiment D de Bois-Murat et l'abri PC de Bois-Murat.

Évolution de la consommation du chauffage

Bâtiments	Réel CHA (kWh)	REF CHA (kWh)	Eco CHA (kWh)	Eco CH (%)
BOIS-MURAT A – ÉCOLE	122 758	105 546	-17 302	-16.4%
BOIS-MURAT B-C-PÉPINIÈRE – ÉCOLE	167 008	149 210	-17 798	-11.9%
BOIS-MURAT E – ÉCOLE	187 668	134 911	-52 757	-39.1%
BOIS-MURAT F – ÉCOLE	428 300	395 681	-32 619	-8.2%
CVE CROIX-BLANCHE – ÉCOLE	83 255	80 125	-3 130	-3.9%
CHALET L'ESPÉRANCE (LEYSIN) – CHALET	102 483	114 394	11 910	10.4%
COLLÈGE L'OFRÉQUAZ – COLLÈGE	153 024	237 120	84 096	35.5%
COLLÈGE LA CROIX-BLANCHE – COLLÈGE	107 784	93 024	-14 760	-15.9%
COLLÈGE DU VILAGE – COLLÈGE	76 811	78 169	1 358	1.7%
FERME GIRARDE – FERME	37 499	84 340	46 841	55.5%
MAISON DE COMMUNE – ADMINISTRATION	69 593	93 578	23 985	25.6%
CAP/FOUR À PAIN – MAISON DE QUARTIER	34 105	35 875	1 770	4.9%
MAISON PALINZARDE – ADMINISTRATION	98 985	143 176	44 191	30.9%
MAISON ROCHAT – HABITATCOLLECTIF	35 941	40 667	4 726	11.6%
PAVILLON DES SCOOTERS – COLLÈGE	-	-	-	-
PAVILLON DU CHAUGAND – COLLÈGE	31 296	37 649	6 353	16.9%
PAVILLON DU GRAND-CHEMIN – COLLÈGE	33 924	31 889	-2 035	-6.4%
SALLE DE GYM CROIX-BLANCHE	237 363	291 534	54 171	18.6%
SALLE DE SPECTACLES – ADMINISTRATION	288 775	391 006	102 232	26.1%
STADE CROIX-BLANCHE – VESTIAIRES	-	-	-	-
BÂTIMENTS VOIRIE	456 208	451 157	-5 051	-1.1%
TOTAL	2 752 780	2 988 961	236 181	7.9%



En 2023, la consommation de chaleur a diminué de 236 181 kWh par rapport à la référence, soit une économie de 7.9%.

De nombreux bâtiments scolaires ont surconsommé durant l'année 2023:

- **Site de Bois-Murat (ABCEF) (D en cours de construction)**: Les consommations ont augmenté, dues aux nouvelles normes de ventilation des locaux qui génèrent de fortes pertes thermiques en période de chauffe mais également à cause de la hausse de la consommation d'eau chaude liée à la fréquentation (A et E). La surconsommation s'explique également par le réseau provisoire de chauffage à l'air libre alimentant la Pépinière et le chantier du D. Ce site représente une grande part de la consommation d'énergie et devrait être suivi dans le détail par la mise en place du suivi des paramètres de régulation. Des réductions par rapport à 2019 sont toutefois observés pour le nouveau bâtiment A Minergie-P (44 kWh/m² — réduction de -56%) et le bâtiment F dont la toiture a été rénovée (85 kWh/m² — réduction de -8%).
- **Collège de la Croix-Blanche**: Surconsommation s'amplifiant par rapport à 2022 (+6% / 2022).
- **Pavillon scolaire du Grand-Chemin**: Stabilisation de la surconsommation par rapport à 2022.

Les bâtiments principaux ayant générés des gains sont les suivants:

- **Salle des spectacles / Maison de commune**: rénovation Minergie-P de la grande salle et auberge (vérification en cours du bon fonctionnement de l'installation solaire thermique et des compteurs fixant la clé de répartition Salle des spectacle et Maison de Commune) — Des optimisations d'exploitation sont en cours (ventilation salle spectacles).
- **Ferme de la Girarde**: Grosse économie réalisée (-45% / 2022) grâce aux efforts des locataires au regard de la hausse de l'énergie.
- **Collège du Village et Pavillon du Chaugand**: Economies réalisées par rapport à 2022 (-5% / 2022).
- **Maison des jeunes/Four à pain**: Retour à la normale de 2021 après une hausse en 2022 (-5% / 2021).
- **Collège de l'Ofréquaz**: stabilisation des économies liées à la rénovation de la toiture et la régulation de zones.
- **Salle de gym Croix-Blanche**: stabilisation des économies liées à la régulation de zones.
- **Maison Palinzarde**: Augmentation de l'économie de la consommation de chaleur (-5% / 2019) grâce aux efforts du plan pénurie.

Évolution de la consommation d'électricité

Bâtiments	Réel ELE (kWh)	REF ELE (kWh)	Eco ELE (kWh)	Eco ELE (%)
BOIS-MURAT A – ECOLE	54 850	26 620	-28 230	-106.0%
BOIS-MURAT B-C-PÉPINIÈRE – ECOLE	32 205	20 702	-11 503	-55.6%
BOIS-MURAT E – ECOLE	114 186	116 300	2 115	1.8%
BOIS-MURAT F – ECOLE	171 502	205 771	34 269	16.7%
CVE CROIX-BLANCHE – ECOLE	48 911	45 621	-3 290	-7.2%
CHALET L'ESPÉRANCE (LEYSIN) – CHALET	11 735	11 152	-583	-5.2%
COLLÈGE L'OFRÉQUAZ – COLLÈGE	23 451	28 010	4 559	16.3%
COLLÈGE LA CROIX-BLANCHE – COLLÈGE	46 918	33 094	-13 825	-41.8%
COLLÈGE DU VILAGE – COLLÈGE	6 399	9 499	3 099	32.6%
FERME GIRARDE – FERME	2 013	10 437	8 424	80.7%
CHAPELLE	32 036	35 556	3 520	9.9%
MAISON DE COMMUNE – ADMINISTRATION	14 281	18 047	3 766	20.9%
CAP/FOUR À PAIN – MAISON DE QUARTIER	37 894	39 861	1 967	4.9%
MAISON PALINZARDE – ADMINISTRATION	58 695	65 060	6 365	9.8%
MAISON ROCHAT – HABITATCOLLECTIF	1 228	1 839	611	33.2%
PAVILLON DES SCOOT – COLLÈGE	17 914	18 942	1 028	5.4%
PAVILLON DU CHAUGAND – COLLÈGE	5 441	4 350	-1 091	-25.1%
PAVILLON DU GRAND-CHEMIN – COLLÈGE	3 197	4 388	1 191	27.1%
SALLE DE GYM CROIX-BLANCHE	60 629	54 940	-5 689	-10.4%
SALLE DE SPECTACLES – ADMINISTRATION	210 710	167 909	-42 801	-25.5%
STADE CROIX-BLANCHE – VESTIAIRES	35 839	42 456	6 617	15.6%
BÂTIMENTS VOIRIE	55 714	63 688	7 974	12.5%
TOTAL	1 045 750	1 024 242	-21 508	-2.1%



En 2023, la consommation électrique totale du parc a augmenté de 21 508 kWh par rapport à la référence, soit une augmentation de 2.1%.

Certains bâtiments ont surconsommés durant l'année 2023, c'est le cas des bâtiments suivants :

- **Collège de la Croix-Blanche** : les installations de chauffage électrique mobiles au sous-sol expliquent la dérive durant la saison de chauffe. La surconsommation a légèrement diminué par rapport à 2022 (-8%) s'expliquant sûrement par une fréquentation moins soutenue des sous-sols (société locale).
- **Site de Bois-Murat (ABC-Pépinière) (D en cours de construction)** : Les consommations ont augmentée à cause de plusieurs sinistres (infiltrations d'eau) sur les bâtiments A et F nécessitant des assèchements de chape et ventilation de locaux pendant plusieurs mois. Suite à plusieurs coupures de chauffage, la Pépinière a également dû être chauffées par des appoints électriques.
- **Pavillon du Chaugand** : surconsommation liée à la hausse de la fréquentation.
- **Salle des spectacles** : Une nouvelle référence 2022 a permis de distinguer la partie louée (auberge et appartements) de la partie salle des spectacles et d'intégrer les consommations réelles (soutirage réseau + autoconsommation solaire). Une optimisation de l'exploitation est en cours en particulier concernant les humidificateurs et la ventilation de la salle des spectacles.

Les bâtiments principaux ayant générés des gains sont les suivants :

- **Voirie** : Stabilisation des économies grâce aux efforts consentis dans le cadre du plan d'économies d'énergie.
- **Maison de Commune** : Economie par rapport à la nouvelle référence. A suivre.
- **Collège du Village** : Economie se renforçant grâce aux efforts des occupants.
- **Collège de l'Ofréquaz** : Economie grâce à l'autoconsommation de courant solaire.
- **Vestiaires / Stade Croix-Blanche** : économies importantes réalisées (-20% / 2022) grâce au réglage du chauffage électrique et à la meilleure utilisation des locaux.
- **Maison des jeunes / Four à pain** : Retour à la normale de 2021 après une hausse en 2022 (-5% / 2021)

Évolution de la consommation d'eau

Bâtiments	Réel EAU (m³)	REF EAU (m³)	Eco EAU (m³)	Eco EAU (%)
BOIS-MURAT A - ECOLE	964	358	-606	-169.5%
BOIS-MURAT B-C-PÉPINIÈRE - ECOLE	1 786	690	-1 096	-158.8%
BOIS-MURAT E - ECOLE	2 357	1 254	-1 103	-87.9%
BOIS-MURAT F - ECOLE	1 062	1 009	-53	-5.3%
CVE CROIX-BLANCHE - ECOLE	704	557	-147	-26.5%
CHALET L'ESPÉRANCE (LEYSIN) - CHALET	413	420	7	1.7%
COLLÈGE L'OFRÉQUAZ - COLLÈGE	509	608	100	16.4%
COLLÈGE LA CROIX-BLANCHE - COLLÈGE	325	292	-33	-11.2%
COLLÈGE DU VILAGE - COLLÈGE	114	217	103	47.5%
FERME GIRARDE - FERME	705	954	248	26.0%
MAISON DE COMMUNE - ADMINISTRATION	81	102	21	20.8%
CAP/FOUR À PAIN - MAISON DE QUARTIER	59	55	4	-7%
MAISON PALINZARDE - ADMINISTRATION	184	149	-36	-24.1%
MAISON ROCHAT - HABITATCOLLECTIF	424	344	-80	-23.1%
PAVILLON DES SCOOTERS - COLLÈGE	194	159	-35	-22.1%
PAVILLON DU CHAUGAND - COLLÈGE	73	70	-3	-4.3%
PAVILLON DU GRAND-CHEMIN - COLLÈGE	55	48	-7	-15.2%
SALLE DE GYM CROIX-BLANCHE	545	580	35	6%
SALLE DE SPECTACLES - ADMINISTRATION	1 179	2 173	994	45.7%
STADE CROIX-BLANCHE - VESTIAIRES	3 110	5 229	2 119	40.5%
BÂTIMENTS VOIRIE	448	951	503	52.9%
TOTAL	15 292	16 219	927	5.7%



En 2023, la consommation d'eau a diminué de 927 m³ par rapport à la référence, soit une économie de 5.7%.

Certains bâtiments ont surconsommés durant l'année 2023, à cause de la hausse de fréquentation et de plusieurs sinistres, c'est le cas des bâtiments suivants :

- **Site de Bois-Murat (ABC-Pépinière) (D en cours de construction)**: Les consommations ont augmentée à cause de plusieurs sinistres 2022 - 2023 (infiltrations d'eau suite ruptures réseaux chauffage et sanitaire — réseau eau froide abri fuyard) sur le bâtiment A (un seul compteur d'eau existe et une clé de répartition est faite pour répartir les consommations entre les différents bâtiments), et à cause de l'alimentation provisoire du chantier D. Une nouvelle référence doit être refaite.
- **Bois-Murat (E)**: La forte surconsommation s'explique par les vidanges de la piscine et son remplissage consécutif, ainsi que la fréquentation grandissante. Une amélioration est constatée (-20%/2022).
- **Maison Palinzarde**: La surconsommation diminue / 2022.
- **Pavillon des scouts**: Une surconsommation est constatée / 2022 (+28%).
- **Maison Rochat**: La surconsommation se stabilise à +23%.
- **Pavillon scolaire du Grand-Chemin**: retour à une légère surconsommation / 2022 (de -57% à -15%).

Les bâtiments principaux ayant généré des gains sont :

- **Salle des spectacles**: Les très grosses économies s'expliquent par une installation d'eau froide renouvelée, le recours réduit aux humidificateurs de la Salle des spectacles, et l'absence des Pompiers actuellement sur la parcelle Faucherre. La fréquentation de l'Auberge communale est un paramètre à prendre également en compte.
- **Collège de l'Ofréquaz**: Economies de -2% / 2022.
- **Chalet de l'Espérance (Leysin)**: L'économie est moindre / 2021 - 22. La fréquentation a retrouvé son niveau de 2019 avant crise.

OPTIMISATION ET ASSAINISSEMENT ÉNERGÉTIQUE DES ÉQUIPEMENTS ET BÂTIMENTS EN 2023

Complexe scolaire de Bois-Murat: construction du bâtiment BMA composé d'une salle de gymnastique double et de salles de classe mis en service à l'été 2022. Construction en cours d'un nouveau bâtiment scolaire BMD avec certification *Minergie-P*. Rénovation thermique et de l'étanchéité de la toiture de BMF en 2022/2023. Raccordement au CAD lausannois majoritairement renouvelable au plus tard en 2024.

Centrale solaire de Bois-Murat: deux opérations de financements participatifs en 2021 et 2023 pour couvrir les toitures des bâtiments A, D, et F d'une puissance totale de 385 kWc et une production annuelle de 430'000 kWh. Mise en service de la deuxième toiture F et verrière en juin 2023 (toiture D en avril 2024). Maximisation de l'autoconsommation avec 4 bornes de recharge en 2024.

Vestiaires du foot Bois-de-la-Chapelle: projet et mise à l'enquête pour la construction de nouveaux vestiaires de foot et buvette, et d'un dépôt de voirie ciblant les exigences Minergie-P-ECO.

Chauffage à distance communal à énergie renouvelable: travaux d'extension du CAD lausannois en cours depuis l'été 2021. Travaux CAD au chemin des Croisettes en 2023 et Tuileries en 2024. Enquête d'implantation pour la réalisation d'une centrale de production de chaleur au bois-énergie recourant à la technologie de gazéification à l'horizon 2026 sur la parcelle de la voirie (levée des oppositions par la Municipalité puis recours des opposants au tribunal cantonal – instruction en cours).



DURABILITÉ

RÉPARE-CAFÉ

En 2023, la commune a proposé deux éditions du *Répare Café*, l'une au printemps et l'autre à l'automne. Le but de ces ateliers est de favoriser la réparation et la réutilisation, et également d'apprendre à réparer soi-même aux côtés des bénévoles dans une ambiance conviviale. Environ une dizaine de réparateurs bénévoles se réunissent pour réparer des objets dans les catégories suivantes: informatique, électronique et petit électroménager, petite mécanique, textile et couture, et engins roulants. La participation au *Répare café* est gratuite mais les dons aux bénévoles sont les bienvenus. La commune bénéficie d'un partenariat avec la Fédération Romande des Consommateurs FRC afin d'obtenir davantage de visibilité hors Épalinges.

Le *Répare Café* printanier du samedi 22 avril a comptabilisé 35 objets: 57% ont pu être réparés, 17% ont pu l'être partiellement, 26% sont restés en l'état. Lors du *Répare Café* automnal du samedi 28 octobre, 48 objets ont été confiés aux réparateurs bénévoles: 53% ont pu être restaurés, 19% l'ont été partiellement et 28% n'ont pas pu être réparés.

Comme d'habitude, les propriétaires des objets dont les soucis n'ont pas pu être résolus ont été renseignés et conseillés par les bénévoles.

MARCHÉS SAISONNIERS

Les marchés saisonniers ont lieu quatre mercredis après-midis par année sur la Place de la Croix-Blanche. Ils ont pour but de lier marché alimentaire visant à favoriser les circuits courts et moment convivial pour la population. Les marchés accueillent des stands de denrées alimentaires, de la petite restauration et des animations pour petits et grands.

Il a été constaté que la population se déplace davantage pour les animations que pour faire leurs courses. Le but de valoriser les produc-

teurs locaux et de favoriser les circuits courts n'est donc que partiellement atteint. Des réflexions internes sont en cours quant à l'avenir de ces marchés saisonniers.

PROGRAMME ANNUEL D'ATELIERS EN LIEN AVEC LA DURABILITÉ

Ce programme d'ateliers, initialement lancé lors des *Estivales 2020*, invite la population à découvrir ou se réappropriier certains savoirs et savoir-faire afin de réduire son impact environnemental et de gagner en autonomie. Ces ateliers sont des moments de sensibilisation et d'échanges qui permettent de partager de bonnes pratiques durables que ce soit lors d'activités de confection ou de discussions ouvertes et bienveillantes. Les ateliers sont ouverts en priorité aux habitants d'Épalinges qui bénéficient d'un rabais de 50 % sur le coût de participation, l'autre moitié étant prise en charge par la commune. Les personnes hors Épalinges doivent s'acquitter du coût total.

En 2023, seize ateliers ont été proposés dans les domaines suivants : journées de gastronomie sauvage, maîtrise du feu et artisanat sauvage, confection de produits cosmétiques ou d'entretien, cuisine végétarienne en collaboration avec le restaurant de l'Union et la société *Démarche*, visite de cultures maraichères, démarche *Zéro Déchet* et réparation de vélos.

Sur les seize ateliers proposés, quatre ont dû être annulés faute d'inscriptions suffisantes. Concernant les douze ateliers ayant eu lieu, le taux de participation s'élève à environ 80 %. Au total, un peu plus de cent personnes ont participé à ces ateliers en 2023.

ÉVÉNEMENTS THÉMATIQUES

Depuis quelques années, la commune d'Épalinges participe à diverses manifestations thématiques en lien avec la durabilité : le Festival du Film Vert en mars-avril, la Fête de la Nature en mai, le Projet Perséides en août et la Semaine de la mobilité en septembre.

Lors du Festival du Film Vert, quatre films et une pièce de théâtre ont été proposés : *Rewild* (film commun obligatoire), *Goliath*, *Climat : mon cerveau fait l'autruche*, *Legacy* et la pièce *Auréliens*. Après chaque projection ou performance, un ou plusieurs intervenants étaient présents pour échanger avec le public. Chacune des soirées a attiré entre 30 et 60 personnes.

Fin mai 2023, plusieurs activités dans le cadre de la Fête de la Nature ont été organisées en collaboration avec divers prestataires : exploration d'un cours d'eau avec l'Association pour la Sauvegarde du Léman, écoute du sol avec Biovision, visite des jardins de la Girarde avec la possibilité de nourrir les animaux, balade acoustique à la découverte des chauves-souris avec le centre de coordination vaudois, animations thématiques en forêt et projections de documentaires nature en collaboration avec le Festival du Film Vert et le Parc naturel du Jorat. Toutes les animations de la Fête de la Nature sont gratuites.

Dans la soirée du 12 août, à l'occasion des Perséides, une partie de l'éclairage public a été éteinte, visant à mieux percevoir la pluie d'étoiles filantes. Ont été proposés : une soirée d'observation avec un télescope au Tennis Club en collaboration avec l'Observatoire de Lausanne, des contes pour les plus jeunes et une balade acoustique à la découverte des chauves-souris.

Dans le cadre de la Semaine de la Mobilité, il a été décidé d'organiser la Journée de la mobilité le samedi 16 septembre. Le programme comprenait des tests et conseils vélo avec Easycycle, un atelier de réparation vélo, des workshops avec l'Association romande du voyage à vélo, un petit parcours Gymkhana avec l'association Pro Vélo Lausanne Groupe Nord ainsi qu'une balade à vélo dans le Jorat, des tests de vélos rigolos avec 1001 roues, une balade guidée avec Pierre Corajoud, des essais de vélos à smoothie pour petits et grands et une animation musicale avec le SolarSoundSystem. La fréquentation de cette journée a été plutôt décevante malgré un programme jugé attractif. Le reste de la

semaine a proposé une autre balade piétonne, un cours de mécanique vélo qui était complet et la promotion du Pedibus.

OPÉRATION ÉCOLOGEMENT

Une opération Écologement consiste à rendre visite à des ménages vivant dans des immeubles locatifs en les sensibilisant aux économies d'énergie. Concrètement, des conseillers rencontrent sur rendez-vous des habitants à leur domicile, installent du matériel efficient énergétiquement (thermomètres, ampoules LED, multiprises, brise-jets, pommeaux économiques, etc.) et informent sur des écogestes à adopter simplement au quotidien. Ce projet vise à réaliser des économies d'énergie et d'argent au sein des ménages en ayant un contact direct avec eux.

En 2023, la commune a collaboré avec les Retraites Populaires en tant que propriétaire et avec l'entreprise Alterna en tant que prestataire. Au total, 251 appartements ont été visités, ce qui représente un taux de 86% sur le total des logements concernés. Voici les chiffres concernant le matériel distribué :

- 533 ampoules LED (et 4 tubes LED pour lampadaires)
- 216 prises à interrupteur déporté
- 241 thermomètres de frigo
- 243 thermomètres d'ambiance
- 518 économiseurs d'eau pour robinets
- 201 pommeaux de douche économiques.

Les économies générées sont estimées ainsi :

- | | | |
|-----------------|--------------------------|-----------------|
| • Électriques : | 16 155 kWhél/an | 7 équi-ménages |
| • Thermiques : | 212 750 kWhth/an | 21 équi-ménages |
| • Eau : | 7 309 m ³ /an | 61 équi-ménages |

MA COMMUNE ET MOI

Le projet « Ma commune et moi » a pour but d'accompagner les ménages afin de réduire leur empreinte carbone principalement dans les domaines suivants: le logement, la mobilité et l'alimentation. L'accompagnement débute par un diagnostic carbone, puis les familles sont suivies de manière bienveillante et personnalisée durant trois à six mois. Au final, un bilan est établi pour rendre compte de la réduction effective. Grâce à cet accompagnement, les familles peuvent réduire jusqu'à 20% leur empreinte carbone et également réaliser des économies financières.

Mis en place pour la première fois en 2021, le projet a proposé au total quatre sessions de coaching, dont la dernière est en cours. La 3^e session a débuté à l'automne 2022 et s'est terminée début 2023. 13 ménages y ont pris part. La dernière session a été proposée dès novembre 2023 et compte 17 foyers inscrits.

BOÎTES RÉCUPÉRATION DE TABLETTES ET SMARTPHONES USAGÉS

L'association No Obsolescence Programmée Suisse (NoOPS) propose d'installer des boîtes de collecte de tablettes et smartphones usagés. Deux ont été installées à Épalinges, l'une au Greffe municipal et l'autre à la Bibliothèque communale. Les téléphones et tablettes encore en bon état sont réparés et mis à jour pour les proposer sur le marché de seconde main. Les appareils hors d'usage sont démontés et les divers composants et matériaux, récupérés et revalorisés.

KITS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE ÉQUIWATT

Le programme d'économie d'énergie des Services industriels de Lausanne (SiL) propose des kits d'une valeur indicative de CHF 90.- et vendu au prix préférentiel de CHF 10.-. Ces kits comprennent un thermomètre de frigo, un thermomètre d'ambiance, une ampoule LED, un interrupteur

déporté, un réducteur de débit pour robinet et un pommeau de douche économique. Auparavant, il fallait se rendre dans les bureaux des SiL à Chauderon pour en obtenir, mais les SiL ont proposé aux communes de les vendre directement dans leur administration. Ce nouveau service a été proposé à Épalinges dès le 1^{er} décembre 2023 avec un stock de 40 kits. À la fin du mois, au moins 85% du stock a été vendu ou réservé par la population.

FONDS FEED

(voir énergie)

Un dépliant recensant de manière ludique et exhaustive toutes les aides communales a été distribué fin septembre 2022 à toute la population palinzarde. Le Fonds d'Efficacité énergétique, d'Énergies renouvelables et de Durabilité FEED distribue chaque année de nombreuses aides. Toutes les informations utiles concernant ce fonds et la manière d'adresser une demande à l'administration figurent sur cette page: www.epalinges.ch/FEED.

MOBILITÉ

DÉFI CYCLISTE CYCLOMANIA

Cyclomania est une action de promotion de la conduite cycliste lancée par Pro Vélo Suisse. Ce défi cycliste offre des prix d'étape et un premier prix par tirage au sort selon le nombre de trajets et de kilomètres réalisés à pied ou à vélo. Les données de mobilité anonymisées permettent aux régions participantes de visualiser les itinéraires empruntés et de mieux orienter leur politique de mobilité.

En 2021, la commune d'Épalinges a participé seule avec 94 inscriptions, puis a invité l'année suivante Le Mont-sur-Lausanne pour proposer un défi intercommunal qui a réuni 245 participants. En 2023, Cugy a rejoint le défi qui a comptabilisé 294 inscrits. La coordination est toujours assurée par la commune d'Épalinges.

COMMISSION CONSULTATIVE DE LA MOBILITÉ

Suite à l'acceptation du rapport-préavis 22/2021 et du crédit-cadre pour développer la mobilité durable à Épalinges, la commission consultative de la mobilité (COMOB) a été créée. Son rôle est de discuter des propositions de la commune et de suggérer des idées à mettre en œuvre. La COMOB réunit des représentants de la Municipalité, du Conseil communal, des chefs de services et des employés. Elle peut également accueillir des personnes ou partenaires externes si cela s'avère pertinent.

En 2023, la COMOB s'est réunie deux fois. Les réflexions portent essentiellement sur les infrastructures et aménagements à mettre en place, les éventuelles études de mobilité en cours ou à mener et la communication. Voici un aperçu des principales réalisations 2023:

- Installation d'un couvert à vélos/motos à la Croix-Blanche
- Création de bandes cyclables
- Remplacement et installation de 67 arceaux à vélo
- Installation d'une vélostation de 18 places aux Croisettes.

Afin de renseigner au mieux la population, la page www.epalinges.ch/mobilite a été créée et recense toutes les informations utiles sur la mobilité durable sur le territoire.

URBANISME

POLICE DES CONSTRUCTIONS

ENQUÊTES PUBLIQUES (PROCÉDURE CAMAC)

Vingt-neuf enquêtes publiques ont été ouvertes en 2023, contre trente-sept pour l'année 2022. Ces enquêtes concernaient notamment :

- La transformation et la surélévation des bâtiments au ch. des Croisettes 3-5-9-11-13-15 et la construction d'un nouveau bâtiment en lieu et place de l'actuelle pharmacie (Plan d'affectation « Tuileries 1») — 6 oppositions
- L'agrandissement de la caserne des pompiers et modification du parking extérieur à la Croix-Blanche
- La démolition et la reconstruction des vestiaires du club de football au Bois-de-la-Chapelle
- La construction d'un garage/dépôt pour les services de la voirie au Bois-de-la-Chapelle — 6 oppositions
- Enquête d'implantation pour l'agrandissement du volume de la surface commerciale au-dessus du parking extérieur au centre commercial de la Croix-Blanche
- La construction de 4 villas de deux logements au chemin de la Pécholettaz — 6 oppositions
- La construction d'une villa individuelle au chemin de la Cure — 1 opposition
- Après démolition d'anciens bâtiments, reconstruction :
 - D'un immeuble de 15 logements au chemin du Vaugueny — 3 oppositions
 - De deux villas de deux logements au chemin de la Butte
 - D'une villa de deux logements au chemin de l'Ofréquaz
 - D'une villa individuelle de deux logements au chemin du Chaugand — 1 opposition

- La construction d'une station de communication mobile en toiture avec les technologies (3G-4G-5G) pour le compte de Swisscom au chemin des Roches
- La constitution d'une servitude de passage public à pied et d'une servitude d'usage public de moloks en faveur de la commune d'Épalinges au chemin des Croisettes
- La transformation/rénovation et/ou agrandissement de diverses villas ou petits bâtiments
- Diverses constructions de garages et couverts à voitures
- La construction de 7 piscines enterrées chauffées

La plupart des permis de construire ont été délivrés, certains sont en cours de préparation, d'autres en attente.

Vingt-neuf dossiers ont été dispensés d'enquête publique (contre quarante-sept en 2022), s'agissant d'aménagements intérieurs, tels que des laboratoires et bureaux dans les bâtiments du Biopôle ainsi que l'installation de pompes à chaleur air/eau, ou avec sondes géothermiques.

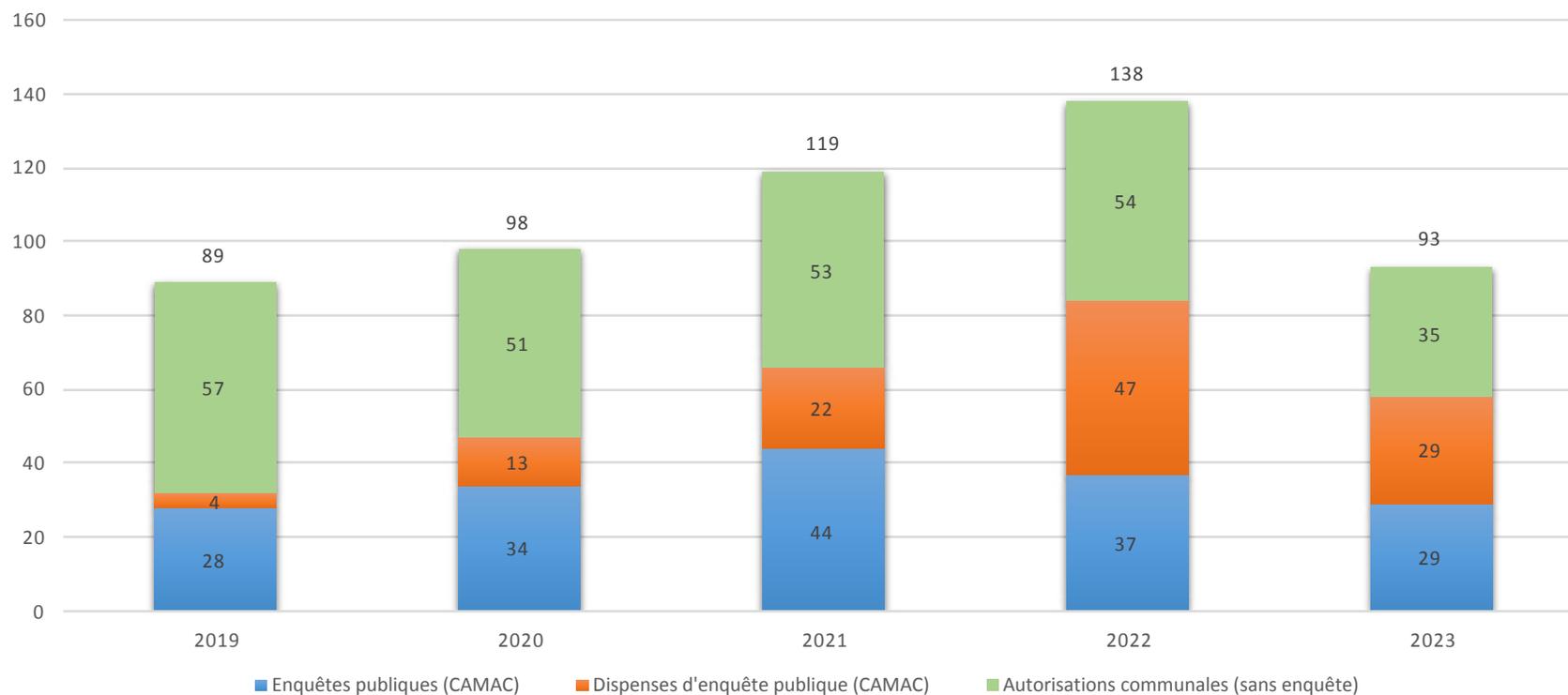
AUTORISATIONS SANS ENQUÊTE

Trente-cinq autorisations (dispenses d'enquête publique conformément à l'art. 72 RLATC) ont été délivrées pour des petites constructions ou transformations de minimales importances (cinquante-quatre en 2022).

Septante-six annonces pour la pose de panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques ont été examinées (soixante en 2022). En application de la Loi vaudoise sur l'énergie, ils n'ont pas nécessité la délivrance d'autorisation, mais l'envoi d'un courrier déclarant le dossier conforme.

Environ quatre cents autres dossiers de demandes diverses sont ouverts à fin 2023.

Demandes d'autorisations de construire



SUIVI DES CONSTRUCTIONS

Les constructions suivantes ont débuté en 2023:

- La construction d'un bâtiment de 6 logements avec surfaces d'activités à la route de Berne
- L'agrandissement de la caserne des pompiers à la Croix-Blanche
- La construction de villas individuelles aux chemins de la Cure, de Montéclard, des Planches
- La construction d'une villa de deux logements au chemin des Planches et de deux villas de deux logements à la route du Village

Les travaux de construction suivants se sont poursuivis en 2023:

- Construction de deux bâtiments scolaires et un terrain de sports au collège de Bois-Murat

Les travaux suivants se sont terminés en 2023:

- L'assainissement de la Salle des spectacles à la Croix-Blanche
- La construction de 4 immeubles de logements (loyers modérés et protégés) au chemin de la Girarde
- La construction d'un bâtiment de laboratoires, bureaux et parking souterrain au Biopôle (SB-B) et l'aménagement de diverses surfaces de laboratoires et bureaux dans les autres bâtiments du Biopôle
- Diverses constructions et transformations de villas et petits bâtiments ou aménagements

Cinquante permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés pour des constructions terminées, contre quarante-huit en 2022.

En fin d'année, une quarantaine de constructions étaient en attente de la visite de fin de travaux et une autre quarantaine étaient en attente de la délivrance des permis d'habiter ou d'utiliser.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

VISION URBANISTIQUE COMMUNALE

Suite à l'élaboration de la vision urbanistique communale en 2022, le pré-avis y relatif (19/2022) a été soumis au Conseil communal qui l'a adopté le 28 mars 2023. Par son adoption, le Conseil communal accepte les choix urbanistiques proposés et considère cette vision comme une référence, un outil de travail et un fil rouge. Il autorise également la Municipalité à poursuivre ou entreprendre toutes les démarches utiles, études de développement ou de planification nécessaires en vue de la concrétiser.

PLAN D'AFFECTATION (PA) « LE CLOSALET »

Suite à l'entrée en force du PA le 7 juillet 2022, la demande de permis de construire sera soumise à l'enquête publique au début de l'année 2024.

PLAN DE QUARTIER (PQ) « LES PLANCHES / MONTBLESSON »

Le recours déposé au Tribunal fédéral a été rejeté le 8 septembre 2023, le plan de quartier est donc entré en force. La demande de permis de construire devrait intervenir au début de l'année 2024.

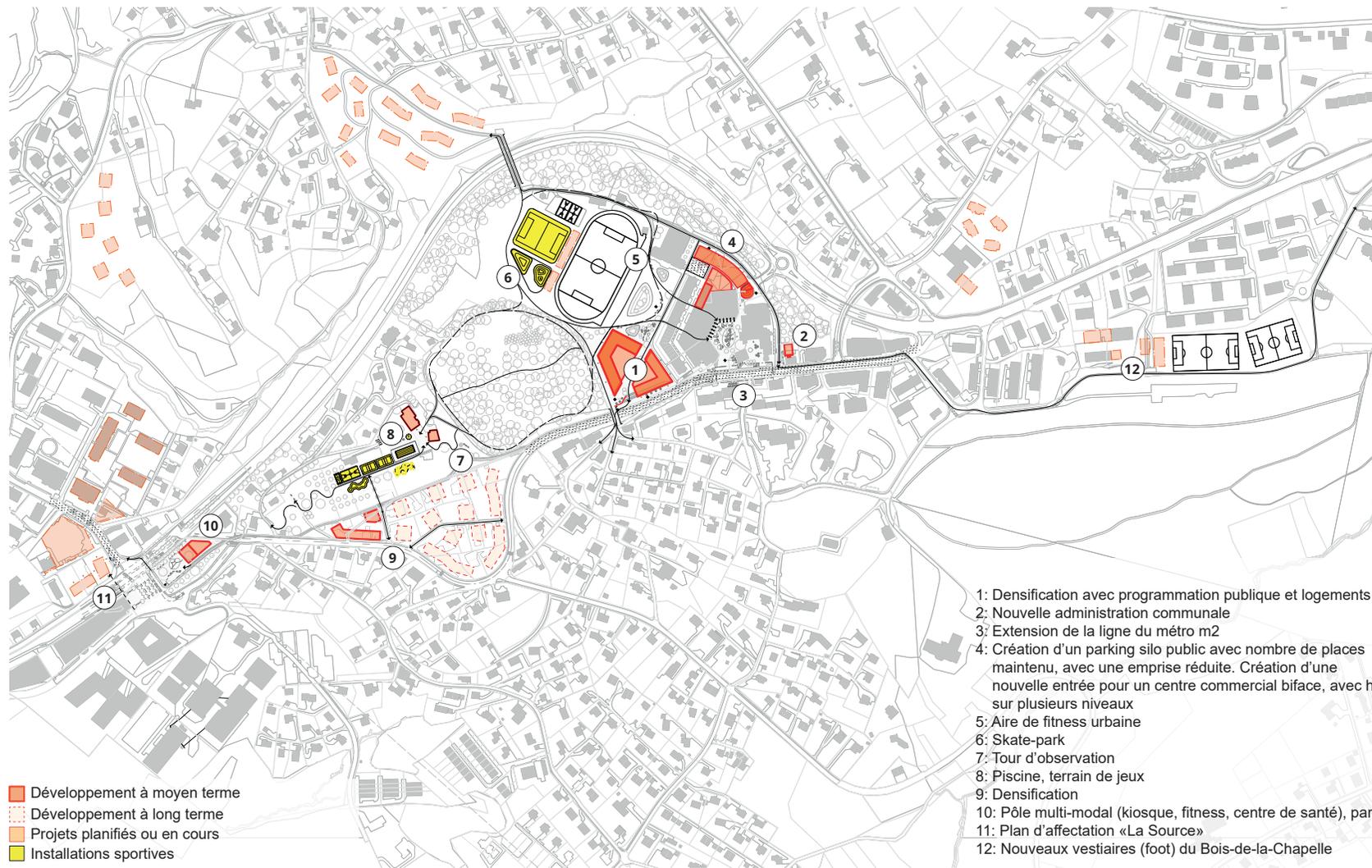
PA « TUILERIES I »

La demande de permis de construire a été soumise à l'enquête publique au mois de septembre-octobre 2023, suscitant 6 oppositions. Celles-ci sont en cours de traitement à la fin de l'année 2023.

PA « LA SOURCE »

Les échanges et négociations entre propriétaires se sont poursuivis en 2023 dans le cadre de ce plan d'affectation. Le travail se poursuit afin de présenter un dossier pour examen préalable à la DGTL dans le courant de l'année 2024.

LES CONSTRUCTIONS ET COMPLÉMENTS DE PROGRAMME



- 1: Densification avec programmation publique et logements
- 2: Nouvelle administration communale
- 3: Extension de la ligne du métro m2
- 4: Création d'un parking silo public avec nombre de places maintenu, avec une emprise réduite. Création d'une nouvelle entrée pour un centre commercial biface, avec hall sur plusieurs niveaux
- 5: Aire de fitness urbaine
- 6: Skate-park
- 7: Tour d'observation
- 8: Piscine, terrain de jeux
- 9: Densification
- 10: Pôle multi-modal (kiosque, fitness, centre de santé), parking vélo
- 11: Plan d'affectation «La Source»
- 12: Nouveaux vestiaires (foot) du Bois-de-la-Chapelle

PA « LES DAILLES »

L'année 2023 a été consacrée à des discussions avec la Ville de Lausanne en vue d'acquérir partiellement le terrain des Dailles pour y développer une nouvelle zone de sports et de loisirs, ainsi que pour y développer un programme d'activités. Les études pour l'élaboration du PA pourront débuter dès que la transaction aura été effectuée.

PA « FLORIMONT »

Suite à l'adoption de la vision urbanistique communale par le Conseil communal en mars 2023, la Municipalité a transmis un dossier à la DGTL pour examen préliminaire en septembre 2023. À la fin de l'année 2023, le dossier était encore en traitement au sein de la DGTL.

PA « CROIX-BLANCHE »

Suite à l'attribution d'un mandat pour la réalisation de ce PA au bureau d'architectes-urbanistes Fischer & Montavon à la fin de l'année 2022, un dossier d'examen préliminaire a été transmis à la DGTL au mois de juin 2023. À la fin 2023, le dossier était toujours en traitement dans les services cantonaux.

PA « À LA CABOLETAZ » : AGRANDISSEMENT DE L'EMS « LA GIRARDE »

Suite à la demande de la Fondation du Relais, propriétaire de l'EMS « La Girarde », la Municipalité a donné son accord de principe pour l'agrandissement de l'EMS sur la parcelle communale n°588. Toutefois, l'examen préliminaire a conclu à ce que le projet n'était pas réalisable sur cette parcelle en raison de la proximité de la route de Berne. En effet, les locaux à usage sensible ne peuvent se trouver dans un rayon de 50 m de part et d'autre de la route de Berne en application de l'ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs. Dès lors, des recherches de solutions sont à l'étude pour permettre ce projet d'agrandissement de l'EMS.

POLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL DES CROISSETTES

Les études concernant la prolongation du M2 en souterrain pour la création d'une arrière-gare et des ateliers d'entretiens pour le matériel roulant se sont poursuivies en 2023, celles-ci sont menées par les TL. La réalisation de ces infrastructures, à l'horizon 2027–2030, nécessitera une tranchée couverte sous l'interface actuelle, sous la route de la Croix-Blanche et sous la parcelle 104 avec la réalisation de nouvelles émergences (ascenseurs).

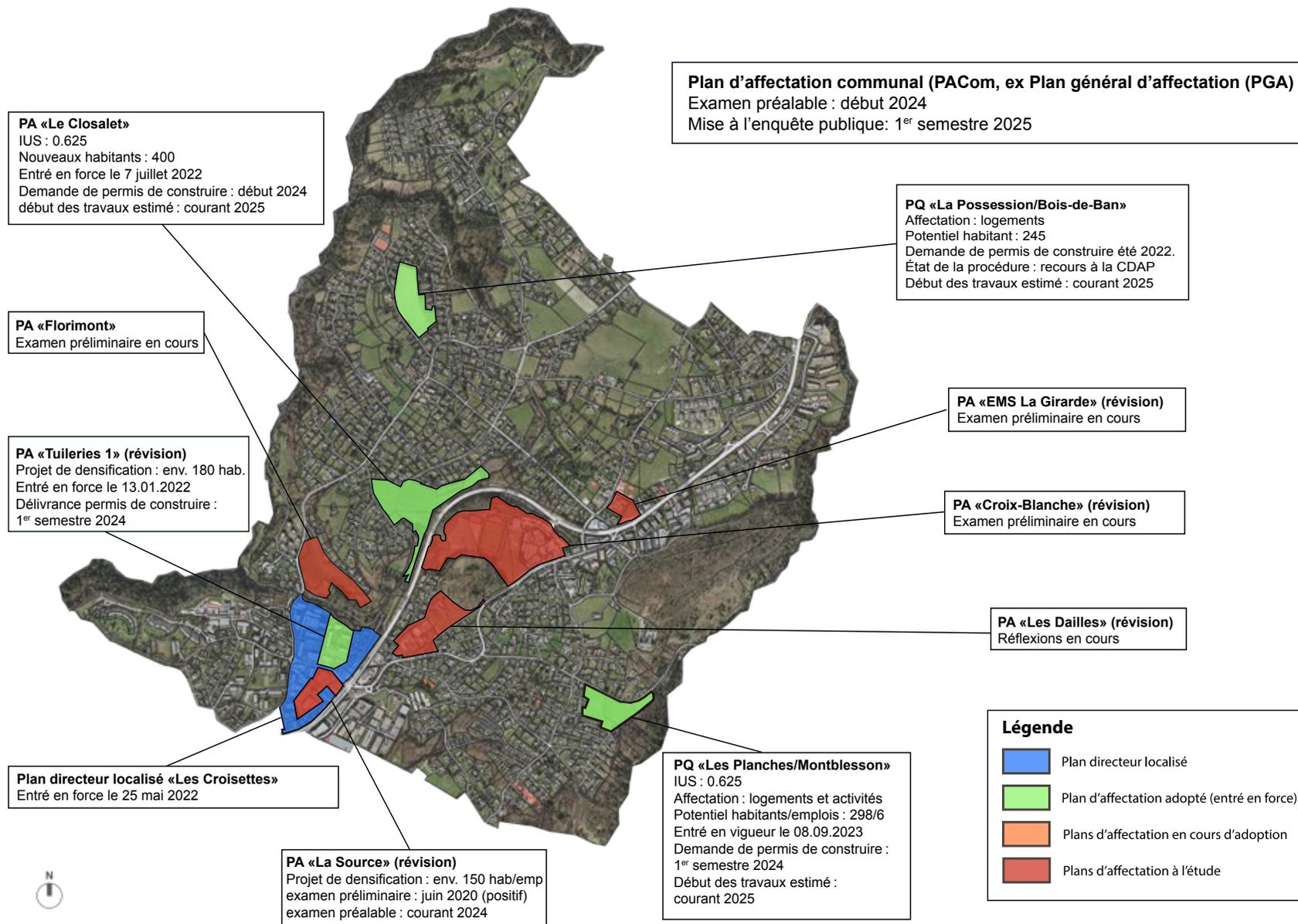
En parallèle, l'année 2023 a été consacrée à l'étude de faisabilité du réaménagement de l'interface de transport par le groupe de travail formé à la fin de l'année 2022 et constitué de représentants de la commune, des TL, de CarPostal ainsi que de la DGMR, accompagnés des bureaux spécialisés mandatés pour la réalisation de cette étude.

La complexité de cette étude, notamment en raison de plusieurs contraintes, dont la présence du carrefour de la route de Berne à proximité immédiate du site, a nécessité de nombreuses séances de travail afin d'identifier les solutions les plus adaptées à l'évolution du site devant accueillir à terme entre 10 et 15 lignes de bus. Ladite étude devrait aboutir au début de l'année 2024 et permettra aux autorités d'obtenir un concept d'aménagement de la future interface ainsi qu'un estimatif des coûts.

REQUALIFICATION DU PLAT DE LA CROIX-BLANCHE

En 2022, plusieurs contraintes avaient été identifiées sur ce projet, notamment la présence de nombreux réseaux souterrains ne permettant pas les plantations espérées. Dans un premier temps, il avait été prévu de réaliser le projet en deux temps, à savoir, dans un premier temps, le réaménagement de la place de la Croix-Blanche et la création du nouveau parking sur l'ancien terminus du bus TL n°5, avec la mise en place d'aménagements provisoires sur la route de la Croix-Blanche sur les espaces libérés par la suppression du stationnement sur le domaine public.

PLANS D'AFFECTATION ET PLAN DIRECTEUR : ÉTAT DE LA SITUATION, DÉCEMBRE 2023



Les aménagements définitifs sur la route de la Croix-Blanche auraient dû être réalisés lors des travaux en lien avec le déploiement du chauffage à distance depuis le site de la voirie, permettant par la même occasion de dévier des réseaux souterrains.

Toutefois, la Municipalité, au vu des recours déposés contre le projet du CAD, a souhaité affiner les projets de plantations et a fait réaliser des sondages en août 2023 afin de préciser les problématiques liées aux réseaux souterrains. Ces études complémentaires ont permis de constater que, moyennant des modifications au projet initial, des plantations peuvent prendre place et donner lieu à un projet satisfaisant. Ceci permet d'éviter la mise en place d'aménagement provisoires qui auraient certainement été maintenus de nombreuses années et se seraient dégradés progressivement.

Dès lors, un dossier a été transmis à l'examen préalable auprès de la DGMR afin d'obtenir un préavis sur les aménagements projetés, notamment la mise en place d'une zone 30 km/h ainsi que, si possible, d'une zone de rencontre à 20 km/h au droit de l'administration communale. Le dossier était en cours de traitement à la fin de l'année 2023.

La mise à l'enquête publique de la première étape des travaux consistant à créer un nouveau parking extérieur sur les parcelles 532 et 590 aura lieu au début de l'année 2024. Le préavis relatif à la demande de crédit de construction concernant cette première étape sera soumis au Conseil communal le 6 février 2024. Un deuxième préavis sollicitant un crédit de construction pour les aménagements définitifs prévus sur la place et la route de la Croix-Blanche sera soumis au Conseil communal dans le courant de l'année 2024.

REQUALIFICATION DU CHEMIN DES CROISETTES

La Municipalité a sollicité des bureaux spécialisés pour mener les études relatives à la requalification du chemin des Croisettes, objectif issu du plan directeur localisé (PDL) « Les Croisettes » entré en vigueur en 2021. Ces études démarreront au début de l'année 2024.

SCHÉMA DIRECTEUR CENTRE LAUSANNE (SDCL) ET PROJET D'AGGLOMÉRATION LAUSANNE-MORGES (PALM)

Le comité de pilotage du PALM a poursuivi son travail relatif à la stratégie régionale de gestion des zones d'activités. La Municipalité a validé le volet stratégique de ladite étude en avril 2024.

En parallèle, plusieurs échanges et ateliers ont eu lieu avec les représentants des schémas directeurs du PALM afin de débiter les études pour l'élaboration du PALM 2025.

RÉVISION DU PLAN DIRECTEUR COMMUNAL (PDCOM)

Le dossier a été transmis au Canton en vue de son approbation en fin d'année 2022. Par son courrier du 18 juillet 2023, la DGTL informait la Municipalité que le Conseil d'État approuvait le PDCOM.

La Municipalité dispose donc d'une base solide pour mener à bien la révision du PGA de 2005.

RÉVISION DU PGA (PLAN D’AFFECTATION COMMUNAL — PACOM)

La complexité du dossier lié à l’élaboration du PACom et de son règlement n’a pas permis à la Municipalité de finaliser le dossier d’examen préalable avant la fin de l’année 2023. Les nombreux intervenants et les enjeux complexes, dont le redimensionnement de la zone à bâtir, en sont les raisons principales.

Le début de l’année 2023 a été consacré à deux séances avec la commission d’urbanisme et des constructions du Conseil communal afin de parcourir les différents changements prévus au niveau du plan et du règlement.

En parallèle, la Municipalité a soumis un projet de redimensionnement de la zone à bâtir à la DGTL. Celui-ci a fait l’objet de plusieurs demandes de modifications.

L’entrée en vigueur du PDCom au mois de juillet a toutefois permis de poursuivre les études de manière sereine, puisque de nombreux objectifs du PDCom doivent être concrétisés par l’intermédiaire du PACom et de son règlement (RPACom).

À la fin de l’été, le Service cantonal des forêts a procédé à un relevé des lisières forestières qui doivent être mises à jour dans le cadre de l’élaboration du PACom.

La Municipalité a également attribué deux mandats à des bureaux spécialisés dans le but de réaliser les études d’évaluation de risque dans les procédures de planification d’aménagement du territoire (ERPP).

L’examen préalable aura vraisemblablement lieu en début d’année 2024. Ensuite, la période d’enquête publique dépendra du temps de traitement du dossier auprès des instances cantonales.

ZONE RÉSERVÉE COMMUNALE

Les trois recours déposés à la CDAP en novembre 2022 ont été rejetés au mois d’août 2023. Un recours au Tribunal fédéral a toutefois été déposé en octobre 2023.

Ce recours retarde l’entrée en vigueur de la zone réservée communale qui s’applique déjà depuis le 9 juin 2018, date de la première enquête publique, par le biais de l’effet anticipé des plans (art. 49 LATC). La loi prévoit qu’elle peut s’appliquer durant un délai de 5 ans, prolongeable de 3 ans (art. 46 LATC). Ce délai court uniquement à partir de l’entrée en vigueur de celle-ci, c’est-à-dire probablement courant 2024 en cas de rejet du recours par le Tribunal fédéral.

ÉVOLUTION DU SITE DE LA VOIRIE — BOIS-DE-LA-CHAPELLE

- **Création d’une centrale de chauffe**

Le permis d’implantation concernant la création de la centrale de chauffe a été délivré le 9 juin 2023, il a fait l’objet de deux recours actuellement en traitement à la CDAP.

- **Création d’un garage/dépôt pour les besoins des services de la voirie**

La demande de permis de construire relative à la création de ce garage/dépôt a été soumise à l’enquête publique du 25 novembre au 24 décembre 2023.

- **Démolition et reconstruction d’un nouveau bâtiment pour les vestiaires et la buvette du club de football**

La demande de permis de construire relative à la démolition et à la reconstruction des vestiaires du club de football a été soumise à l’enquête publique du 25 novembre au 24 décembre 2023.

CONCIERGERIE

GESTION ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

La commune a augmenté sensiblement l'utilisation de son parc immobilier ces dernières années à la suite de l'augmentation des demandes et de la mise à disposition gratuite de plusieurs locaux.

La conciergerie gère, en collaboration avec la secrétaire du Service de l'urbanisme, tous les locaux et terrains mis à disposition de tiers, que ce soit des bâtiments d'habitation, sportifs, administratifs, scolaires, refuges, chalets, édicules publics, garderies, garages, locaux de stockage, etc., que soit pour une mise à disposition à titre gracieux ou non, de locaux en faveur de sociétés sportives, culturelles ou récréatives, ou tout autre utilisateur.

Actuellement, le service des conciergeries gère 44 bâtiments. Comme chaque année, le service gère les interventions urgentes pour une douzaine de cas de vandalisme ou pannes dans les bâtiments et infrastructures communales, imprévues et donc non budgétées. Le service effectue les nettoyages et les entretiens quotidiens, établit un planning général des travaux prévus et des adjudications y relatives, qui constitue un outil de travail indispensable pour assurer le respect des délais et contraintes spécifiques à chaque chantier.

Il est également sollicité pour tous les travaux de remplacement à l'identique de matériel, effectués dans les bâtiments. Lors de ces changements et réparations, les évolutions énergétiques et améliorations techniques sont prises en compte.

En 2023, nous avons continué l'installation des écrans «ANF» (affichage numérique frontaux) et antennes wifi, qui devrait être finie en 2024 dans tous bâtiments communaux.

L'ouverture du nouveau bâtiment BMA et ses soucis de jeunesse continuent de demander énormément de travail pour le service de conciergerie. Ce dernier s'est également chargé des différentes commandes, déménagements et de l'installation de tout le mobilier nécessaire aux nouveaux utilisateurs. Il a également été appelé dans le déménagement des différents services d'un bâtiment à l'autre.

À chaque remplacement de machine ou de mobilier, le service vérifie la possibilité de les recycler à l'interne, de les réparer ou de donner du mobilier à certaines associations.

Les déclarations à l'assurance dues aux différents actes de vandalisme sont restées stables. Toutefois, le vandalisme n'a pas diminué pour autant, mais les réparations sont moins importantes que les années précédentes.

PERMANENCE

Le service des conciergeries a également maintenu son service de permanence technique et sécuritaire, atteignable 24h/24 et 7j/7, afin de pouvoir gérer les problèmes, pannes et incivilités au plus vite. Cette permanence est de plus en plus sollicitée par les utilisateurs des bâtiments et a notamment été mise à très forte contribution; les utilisateurs ou la population appellent souvent pour des renseignements, demandes non urgentes (objets trouvés/perdus) ou pour annoncer des incivilités en matière de consommation d'énergie des voisins.

CENTRALE D'ACHAT ET LOGISTIQUE D'ÉPALINGES (CALE)

Depuis maintenant quelques années, la conciergerie s'occupe de la gestion de la CALE et s'efforce de rationaliser les achats et de négocier les prix en matière de fournitures pour les différents services communaux,

écoles et garderies (mobiliers, matériel et produits d'entretien, produits de désinfection, masques, etc.). Le domaine demande un grand suivi et beaucoup de recherche, étant donné que le secteur est en perpétuelle évolution au niveau technique, matériaux, composants chimiques et écologiques. Cette gestion demande également de gros efforts en raison des différentes pénuries et les guerres, notamment sur la négociation des quantités et des prix. Ces négociations se font en priorité et principalement avec des entreprises régionales.

GESTION DES ACCÈS

En 2009, la Municipalité a pris la décision de mettre en place un système de clés électroniques, dans les bureaux de l'administration communale. Au fil des ans, le système s'est étendu: tout d'abord à la salle de gym de la Croix-Blanche, aux autres bâtiments scolaires, puis à la voirie, aux refuges, autres collèges, etc.

L'évolution de ce système a fait plus que ses preuves et avec les nouveaux bâtiments construits ou équipés, à ce jour, le service conciergerie assume la gestion d'environ 6541 cylindres et d'environ 1980 clés en circulation.

Toutes ces clés et autorisations d'accès sont contrôlées et reprogrammées chaque année. Au cours de l'année, le service a dû programmer les clés pour les nouveaux collaborateurs et utilisateurs externes, modifier les accès selon les demandes et les besoins des utilisateurs, ainsi que bloquer les clés qui ont été égarées (33 clés). Chaque intervention nécessite un déplacement sur site pour fournir les informations à chaque cylindre par l'intermédiaire d'une clé de programmation.

Le programme est en constante évolution au niveau de la sécurité du système et de la gestion des accès. La sécurité est assurée autant au niveau virtuel (contrôle des accès à distance), qu'au niveau physique (sécurité des serrures).

Ces clés sont programmées en fonction de leur utilisation et regroupent les 5 programmes existant par le passé, dans une seule clé. Ces programmes sont :

- La gestion des timbrages
- L'ouverture des portes de l'administration ainsi que la gestion des heures d'ouverture des portes
- La gestion de la pompe à essence
- La gestion des accès physiques des différents bâtiments (2 programmes)
- Bornes d'accès aux divers parkings ou routes

FONCTION DU COORDINATEUR

En plus des nombreuses tâches administratives, le coordinateur, M. Dinis De Oliveira, a suivi des formations de recyclage à la sécurité de « préposé à la sécurité au travail et formation continue AEAI ». Il a également dû réorganiser la gestion du service suite à différentes absences plus ou moins longues (maladies, accidents), ainsi que le remplacement du départ anticipé à la retraite de l'un des concierges.

La formation continue du nouvel intendant qui a été engagé pour le chalet de l'Espérance a demandé au coordinateur, un accompagnement accru, la distance n'aidant pas.

Comme chaque année, le coordinateur s'occupe de la gestion des occupations des locaux sportifs; nous demandons aux sociétés de nous faire part de leurs besoins en plages horaires. Dès que nous avons les calendriers scolaires et les besoins des sociétés, nous essayons de répondre, dans la mesure du possible, à tous les besoins en fonction des critères suivants :

- Nombre de plages horaires
- Jours désirés
- Salle sportive souhaitée

Toutefois, lorsque nous recevons des demandes émanant de clubs différents, pour les mêmes plages horaires, les mêmes salles ou encore pour les mêmes jours, nous ne pouvons, malheureusement, pas satisfaire toutes les sociétés. Dès lors, il y a automatiquement des déçus.

Nous constatons par ailleurs, chaque année, que les sociétés sportives demandent toujours plus de plages horaires. Malheureusement, le nombre de salles est limité et les journées le sont aussi.

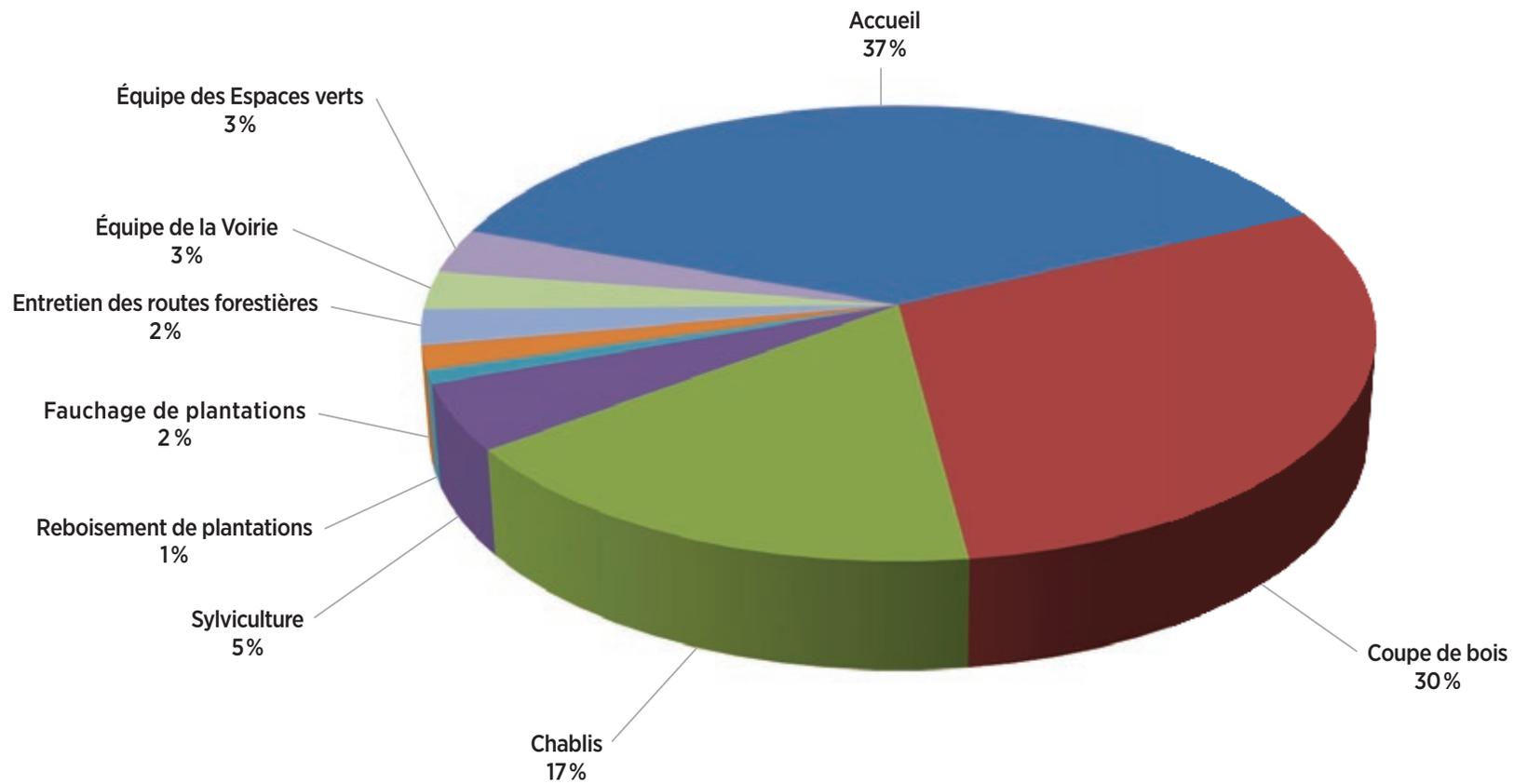
Nous tenons aussi à souligner que la commune met à disposition ses salles sportives à titre gracieux, même si cela engendre du travail supplémentaire pour la conciergerie notamment. Cette gratuité, qui reste d'actualité, n'est certainement pas étrangère à « l'appétit » toujours grandissant des sociétés.

ENVIRONNEMENT

FORÊTS

L'effectif de l'équipe des forêts est de 3 collaborateurs à 100 %.

COMMUNE D'ÉPALINGES – ÉQUIPE FORESTIÈRE RÉPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL ENTRE LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS



COLLABORATION INTER-ÉQUIPE

L'équipe des Forêts a travaillé 172 heures pour l'équipe de la voirie et 195 heures pour l'équipe des Espaces verts.

FORMATIONS RÉALISÉES

Formation de cariste pour l'utilisation d'un élévateur industriel R1 R2 (1 collaborateur), cours de sauvetage forestier (1 collaborateur), formation pour l'utilisation de grues industrielles avec élingage de chargement (1 collaborateur), cours obligatoire selon l'Ordonnance réglant l'admission des chauffeurs professionnels (1 collaborateur).

RELATIONS AVEC LE TRIAGE MÈBRE-TALENT

Épalinges fait partie du triage forestier Mèbre-Talent (www.mebre-talent.ch). Le garde forestier du triage a la responsabilité de la gestion durable de nos forêts communales et privées. L'équipe des forêts travaille en étroite collaboration avec lui. En effet, toutes les interventions sylvicoles (coupes de bois, soins aux jeunes peuplements, plantations) lui sont soumises.

Des vidéos et podcast sur l'activité en forêt réalisés par le triage forestier sont accessibles sur le site internet du triage et celui de la commune.

MARTELAGE

Le martelage des coupes de l'hiver 2023-2024 avec le Service cantonal des forêts a eu lieu le 21 juin dans les secteurs du Bois des Dailles et de Rovéréaz. Des martelages complémentaires ont été faits à la route du Golf et au chemin des Moulins. Le volume des chablis (arbres secs, déracinés ou cassés) étant important, il va falloir diminuer les volumes martelés des coupes annuelles ces prochaines années afin de respecter la possibilité (volume des bois exploités par année) fixée par le plan de gestion des forêts, à savoir une exploitation de 600 m³ de bois par an.

EXPLOITATION DES BOIS

L'exploitation des bois de cette année s'est déroulée de manière peu habituelle en raison des nombreux arbres attaqués par le bostryche ou renversés (300 m³). Les exploitations normales ont eu lieu dans les secteurs suivants : Grand Chemin, Près-les-Bois, Rovéréaz, la Pisciculture et la Route du Golf.

La production de bois de feu est en hausse et a atteint 230 st équivalent à 161 m³ en 2023, sachant qu'une partie du bois brut provient de l'année précédente. La demande étant importante, le stock de bois de chauffage sec pour la vente a été augmenté.

Assortiments exploités	
Bois de service résineux	282 m ³
Bois de service résineux (en propre usage)	115 m ³
Bois de service feuillu	9 m ³
Bois de service feuillu (en propre usage)	0 m ³
Bois énergie pour la vente	257 m ³
Bois de feu feuillu en stère (1 m)	132 m ³
Bois pour copeaux (en propre usage)	0 m ³
Divers en propre usage (perches)	0 m ³
Total exploitation communale	795 m³

SYLVICULTURE ET PLANTATIONS

Les effets du manque de précipitation et de la chaleur de ces deux dernières années se font sentir. Les peuplements forestiers de la commune sont plus fragiles. Cette année, l'équipe des Forêts a été sollicitée plus souvent que d'habitude pour des coupes de sécurité (arbres secs, bostrychés ou renversés par le vent) le long des domaines publics et en forêt. On le remarque également sur les vieux hêtres dont le haut de leur couronne a tendance à sécher.

Les surfaces entretenues (hors zones concernées par les dangers pour le domaine public) sont détaillées ci-dessous :

Soins aux jeunes peuplements	4,5 ha
Biodiversité en lisière	0 ha
Coupe de bois en zone de protection	0,7 ha
Coupe de bois hors zone de protection	0,3 ha
Total des surfaces traitées	5,5 ha

84% des surfaces ont bénéficié de subventions pour l'entretien de la jeune forêt.

Plantation de sapins de Noël mise à part, ce sont au total 4,5 ha de jeunes peuplements qui ont été entretenus en 2023, dont 3,7 ha en forêt de protection et 0,4 ha de dégagement de jeunes plantations.

À la suite des coupes de l'hiver précédent et de l'automne 2023, seule une petite plantation a été réalisée le long du chemin de Ballègue, en limite du golf. Au total 30 cerisiers ont été plantés par une classe d'élèves du collège de L'Ofréquaz.

90 sapins de Nordmann ont été plantés pour assurer le tournus des sapins de Noël de la commune.

CHABLIS

Les vents violents de février et juillet 2023 ont renversé quelques arbres. La réactivité de l'équipe forestière a permis une exploitation rapide de tous ces chablis estimés à 300 m³.

LUTTE CONTRE LES PLANTES INVASIVES

Dans le cadre de la lutte contre la prolifération des plantes invasives, l'équipe des Forêts a arraché du Buddleia dans les secteurs des Boveresses et de la route de Montblesson, et de la renouée du Japon dans les secteurs de Sylvana et du Flon, vers la pisciculture.

ACCUEIL ET ENTRETIEN DES SENTIERS FORESTIERS

L'entretien courant des sentiers forestiers témoignent des moyens conséquents investis par la commune pour favoriser et soutenir l'accueil des promeneurs et autres amateurs d'activités en forêt.

Les travaux réalisés cette année sont les suivants :

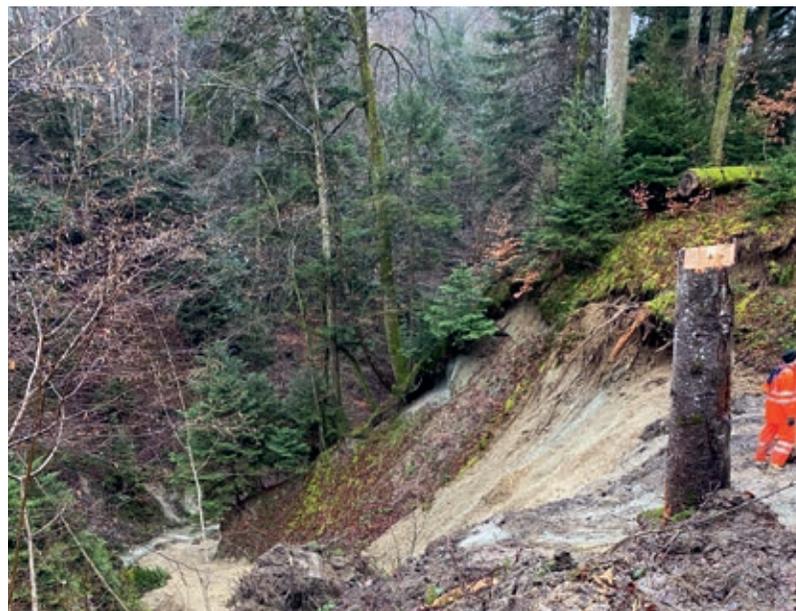
- Remplacement de la fontaine au chemin des Moulins
- Fabrication et mise en place d'un banc à la Maison de Paroisse
- Fabrication et mise en place d'un banc et de copeaux au biotope du chemin des Moulins
- Fabrication et mise en place de 7 bancs à la résidence de la Girarde
- Livraison de 3 bancs pour le cimetière à la demande de l'équipe des Espaces verts
- Mise en place de 60 m³ de copeaux sur des sentiers forestiers au Chaugand et au Bois des Dailles
- Remplacement de 2 bancs au parking de l'Ofréquaz pour l'équipe de la voirie
- Remplacement de 2 bancs à la Maison forestière

- Pose de montants métalliques avec l'appui d'une entreprise de génie civil et remplacement des billes de bois pourries en bordure du canal de la pisciculture (photo ci-dessous)
- Livraison de 4 bancs pour l'équipe des Espaces verts

ENTRETIEN DES ROUTES FORESTIÈRES

Les bois consolidant le chemin de la pisciculture au Moulin en bordure du ruisseau du Flon étant pourris, ils ont été remplacés avec l'appui d'une entreprise de génie civil. Toutes les routes forestières sont entretenues régulièrement.

Le 15 décembre, un glissement de terrain à l'aval de la route de Montblesson a emporté un tronçon du chemin forestier. Les mesures urgentes ont été prises : abattage de sécurité et évacuation des arbres tombés en travers du cours d'eau, lissage du terrain, et pose d'un tuyau pour l'évacuation des eaux de la route.



COURS D'EAU

Les bois pourris stabilisant le pied du talus en bordure de la pisciculture ont été remplacés. Des montants métalliques ont été mis en place de façon à rétrécir légèrement la largeur du canal, en remplacement des montants en place pliés, renversés ou devenus instables. Ces travaux ont été réalisés par l'équipe des Forêts avec l'appui d'une entreprise de génie civil.



Deux seuils ont été construits au départ du ruisseau du Vauguény sous le parking de la Croix-Blanche. Suite à une pollution au PH récurrente venant d'un ancien tuyau EC de la route de Berne, le garde-pêche nous a demandé de démonter ce tuyau. Les travaux de démontage ont été entrepris par une entreprise de génie civil et nous en avons profité pour récupérer les cailloux en place pour construire deux seuils qui permettent de retenir l'eau au départ du Vauguény, ceci en collaboration avec le garde-pêche qui nous a dit où les placer. Un embâcle dans le Ruisseau-Martin a été enlevé par l'équipe des Forêts.

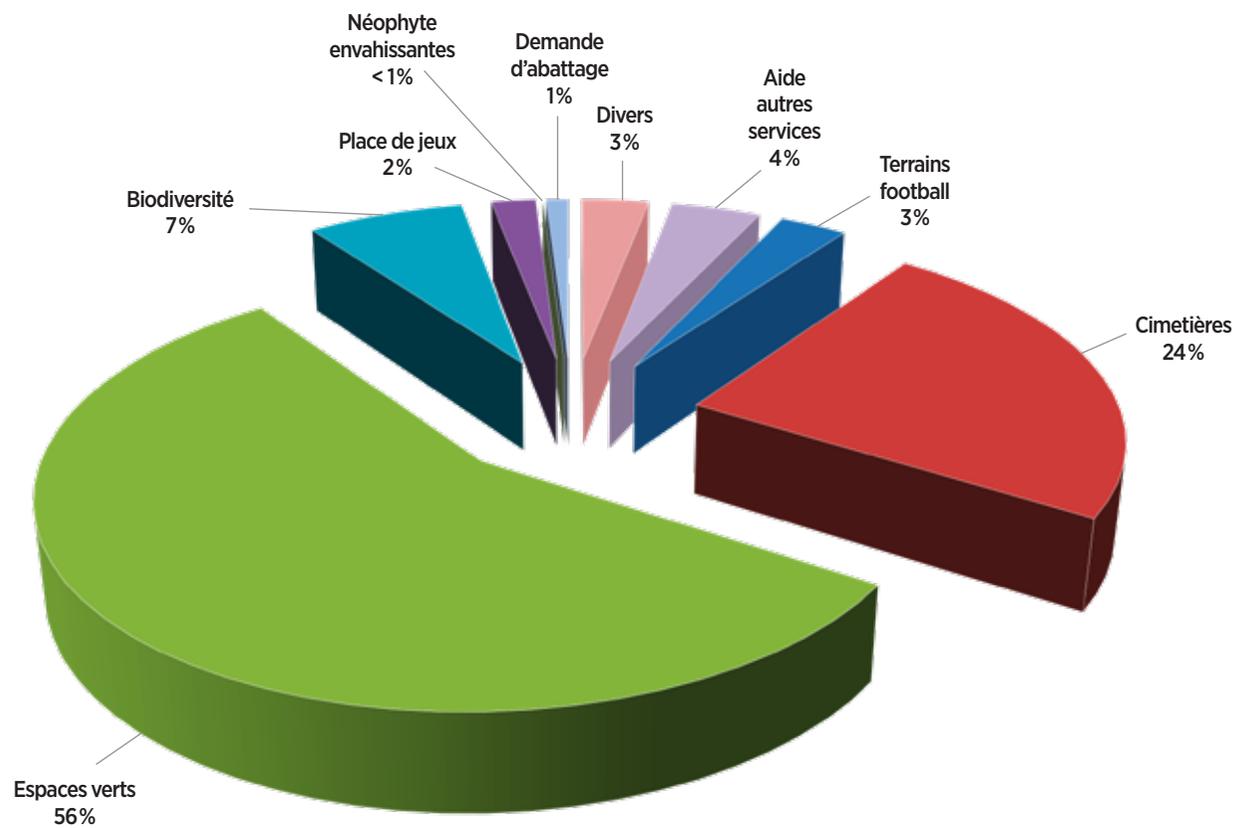


ESPACES VERTS

Au cours de l'année 2023, un employé en CDD nous a quittés à la fin de son contrat. Nous avons fait appel à du personnel intérimaire pour soutenir l'équipe des Espaces verts.

Notre apprenti de 1^{re} année a réussi ses examens. L'apprenti de 3^e année a lui aussi réussi ses examens et nous a quittés en août.

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS



COLLABORATION INTER-ÉQUIPE

L'équipe des Espaces verts continue à travailler en étroite collaboration avec celles de la voirie et des Forêts pour entretenir les zones vertes, sécuriser les chemins lors d'abattage et lutter contre les plantes néophytes sur nos parcelles communales. La collaboration inter-équipe représente 215 heures pour la voirie, 67 heures pour les Forêts et 30 heures pour la conciergerie.

FORMATIONS RÉALISÉES

Au cours de cette année, le chef d'équipe et son adjoint ont suivi une formation sur l'inventaire des arbres remarquables, en lien avec la nouvelle législation (LPrPNP). Un collaborateur a suivi le cours pour le permis de cariste.

CIMETIÈRE

Les cimetières sont entretenus selon les principes de gestion différenciée. L'équipe des Espaces verts a consacré 1948 heures (1684 heures en 2022) pour l'entretien général, les enterrements et les contrats de tombe des deux cimetières.

Lors des enterrements, les Espaces verts préparent les fosses pour les tombes de corps à la ligne, les tombes cinéraires et les concessions à l'ancien cimetière. Cela représente pour 2023 un total de 205 heures (ce chiffre est régulier depuis 3 ans).

Concernant les contrats d'entretien de tombe, leur nombre est de 89 (80 en 2022). Cela a nécessité 494 heures de travail. En 2018, il y avait 28 contrats de tombes, ce qui signifie 3 fois plus de contrats en 5 ans.

Sur les 24% du temps consacré aux cimetières, la répartition se fait comme suit: 209 heures pour les enterrements, 494 heures pour les tombes sous contrat et 1244 heures pour l'entretien général des cimetières.

ENTRETIEN DES TERRAINS DE FOOT

En 2023, les Espaces verts ont passé 196 heures (contre 206 heures en 2022) pour l'entretien des terrains de football de la Croix-Blanche et du Bois-de-la-Chapelle.

Dans le cadre du préavis 14/2022 voté le 31 mai 2022, les terrains de foot du Bois-de-la-Chapelle ont fait l'objet d'une remise à neuf avec la création de drainage et de mise en place d'arrosage automatique. Les travaux se sont terminés en 2023. La réouverture des deux terrains est prévue pour le début de la saison 2024.

ABATTAGE DES ARBRES

56 demandes d'abattage ou d'élagage (représentant en moyenne 115 expertises d'arbres) ont été déposées au Service travaux et environnement au cours de l'année 2023. La plupart de ces requêtes n'a pas suscité d'opposition et ont été autorisées. Tous les abattages et les compensations requises sont répertoriés dans le géoportail interne. Un suivi des compensations est assuré. À cela s'ajoute 9 demandes d'abattage venant du Service de l'urbanisme pour des dossiers de construction.

Cette année, une nouvelle loi plus restrictive que l'ancienne a vu le jour. Le service est en attente du règlement d'application de cette loi pour réviser le règlement communal sur la protection des arbres.

PLACES DE JEUX

Suite au préavis 12/2022 les travaux d'aménagement de 3 places de jeux touchent à leurs fins.

La place de jeux du Bois de Ban est presque terminée. Un point d'eau potable, une cabane en saules tressés et un petit fort en bois ont été créés et plusieurs plantations ont été faites. Le jeu d'eau sera créé en 2024.

3 arbres indigènes ont été plantés sur la place de jeux des Planches. La plantation d'une haie et le réaménagement du chemin d'accès seront effectués en 2024.

Un jeu de corde a été installé sur la place de jeux des Croisettes. L'installation d'un point d'eau, le remplacement des points lumineux et le réaménagement du chemin seront réalisés en 2024.

Le contrôle annuel obligatoire des places de jeux a été effectué en décembre par le chef d'équipe des Espaces verts.

POLLUTION AUX DIOXINES

De manière à pouvoir répondre à toutes les questions relatives à la pollution des sols aux dioxines dans la région lausannoise, une séance d'information publique pour les habitants a été organisée le 23 mars 2023, à la Salle des spectacles, en présence des différents services de l'État concernés.

BIODIVERSITÉ

Le recensement et l'arrachage des plantes néophytes envahissantes se poursuivent.

Des contrôles réguliers sont effectués sur les parcelles communales. Quand un foyer est découvert, les plantes néophytes envahissantes sont arrachées.

Dans la mesure du possible une surveillance est également réalisée sur les parcelles privées. Des courriers sont envoyés aux propriétaires concernés les informant de la situation et des mesures à prendre.

Concernant les insectes néophytes, une vigilance accrue est exercée pour prévenir les ravages de la pyrale de buis.

ARBORISATION DE LA COMMUNE

Afin d'améliorer la biodiversité à l'échelle locale, plusieurs plantations de diverses essences d'arbres et d'arbustes indigènes ont été réalisées, soit 8 arbres et plus de 120 arbustes indigènes. Les espèces indigènes sont privilégiées pour leur facilité d'adaptation aux conditions locales et leur résistance aux maladies. Elles permettent également un entretien de type extensif et assurent une fonction biologique en offrant nourriture, refuge et site de reproduction indispensables pour la survie de nombreux animaux. Par ailleurs, elles amènent un large éventail de couleurs, de formes et de parfums.

Les plantes hôtes pour certains insectes en voie de disparition (comme l'azuré du baguenaudier) n'ont pour le moment pas répondu à nos attentes mais nous continuons nos efforts pour faire revenir ce papillon sur notre territoire. Nous continuons les plantations variées pour contribuer à renforcer le maillage écologique et favoriser le déplacement de la faune en reliant les différents milieux favorables à la biodiversité.

Un concours sur la biodiversité et la nature a été organisé dans le but de mettre en valeur les actions individuelles déjà mises en place par les habitants et encourager de nouvelles initiatives. Pour cette première année, le concours a rassemblé 6 participants. Financé par le Fonds pour l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et la durabilité (FEED), le concours a été doté d'un montant de CHF 6000.- pour récompenser les trois premiers classés. Un article sur le sujet est paru dans *Le Palinzard* du mois de décembre.

Concernant la végétalisation des toits des arrêts de bus, plusieurs essais avec des mélanges grainiers différents ont été effectués. Un bilan sera réalisé au cours de l'été 2024 et les mélanges les plus concluants seront repris pour les prochaines réalisations.



TRAVAUX

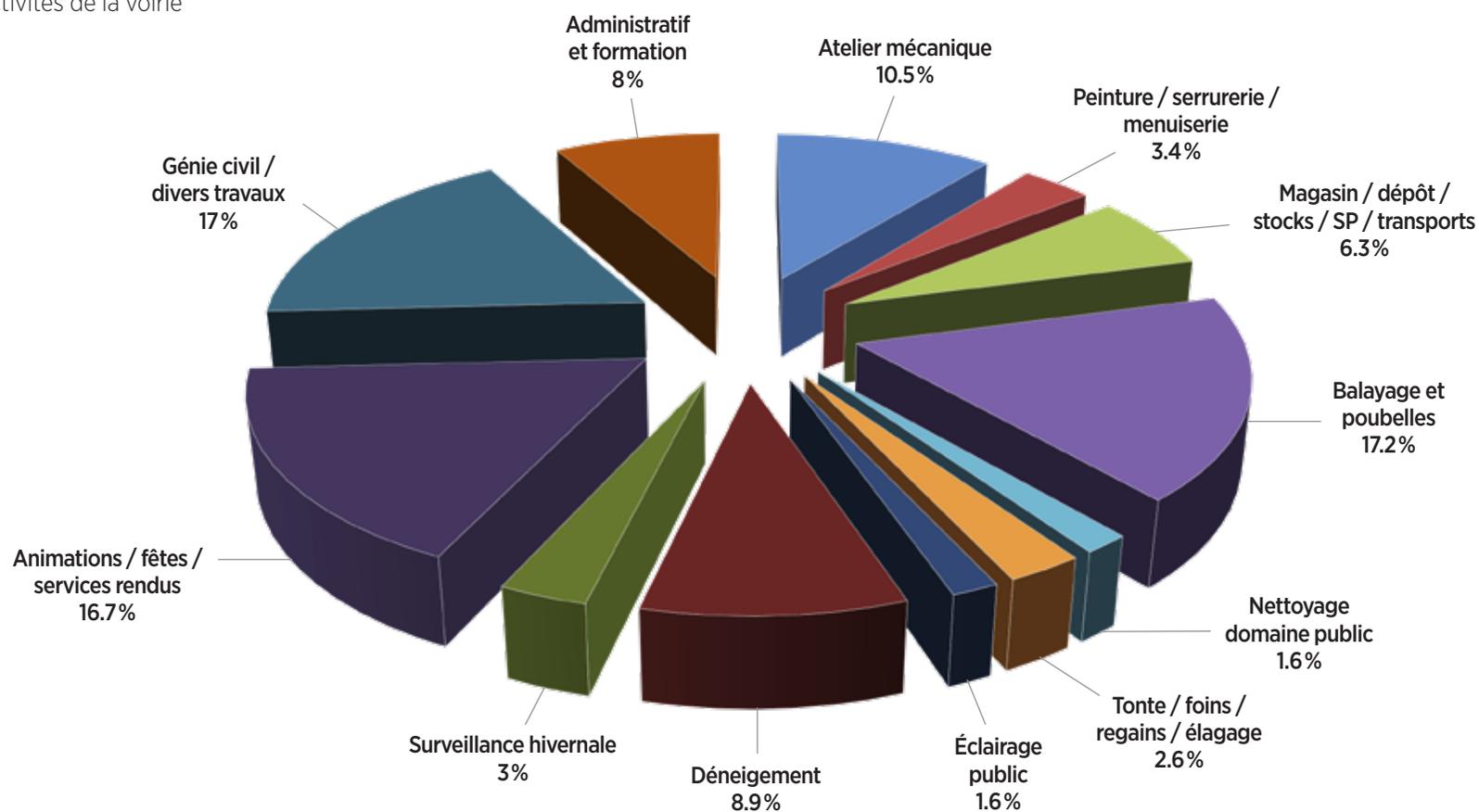
VOIRIE

ÉQUIPE DE LA VOIRIE

L'année 2023 a été marquée par l'arrivée de deux nouveaux collaborateurs manquant sur l'effectif, ainsi que la démission d'un membre de l'équipe au 31 décembre de cette année, qui, suite à des problèmes de santé, a décidé de réorienter sa carrière professionnelle.

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS

Activités de la voirie



COLLABORATIONS DIVERSES

Les 6% du temps passé pour diverses collaborations internes à la commune se répartissent comme suit :

- 118 heures pour la déchèterie
- 80 heures pour les espaces verts
- 123 heures pour les forêts
- 67 heures pour les écoles
- 63 heures pour la police
- 170 heures pour l'administration communale
- 396 heures pour l'animation
- 265 heures pour les services techniques

FORMATIONS

Au cours de cette année, les formations à relever sont principalement six certificats pour grue industrielle exigé par la SUVA, ainsi qu'une formation d'opérateur PEMP (plates-formes élévatrices mobiles de personnes).

Les formations pour un permis de cariste et deux permis de conduire remorque sont en cours. Un cours OACP (ordonnance réglant l'admission des chauffeurs professionnels) a été suivi par trois chauffeurs poids lourds. Un collaborateur a suivi un cours de base pour utilisateur de tronçonneuse. Une formation interne continue concernant l'utilisation des agrégats ou véhicules a également été dispensée aux collaborateurs.

Afin de répondre aux normes de sécurité du matériel de levage et d'arrimage, deux collaborateurs ont suivi une formation de contrôleur compétent en la matière, et obtenu leur certificat après l'examen.

ENTRETIEN

La période hivernale 2022-2023 a été particulièrement clémente; au total 51 interventions, dont 32 pour des opérations de salage et 17 pour le déneigement des routes et trottoirs, ont été nécessaires.

L'évacuation des tas de neige a été effectuée de nuit, car ces opérations sont toujours plus délicates au fil des années en raison de l'augmentation du trafic routier diurne.

MANIFESTATIONS

Les manifestations sur le territoire communal ont repris un cours normal. Les prestations fournies par l'équipe de la voirie, dans le cadre des divers événements, ont représenté près de 400 heures, principalement pour les différents marchés, les Estivales, qui se sont déroulées sur la Place de fêtes, la fête des écoles, la fête nationale, le 1066 Festival, les KidsGames et le marché de Noël, ceci pour les plus grands événements. Des livraisons de tables, sur demande de particuliers ou pour des fêtes de quartiers, ont également été effectuées tout au long de l'année.

En collaboration avec l'équipe des forêts, la voirie a participé à la mise sur pied de l'infrastructure nécessaire à la manifestation de Festi'Jorat au Bois de la Chapelle.

REMISE À NEUF DES ESCALIERS D'ACCÈS À LA PLACE DU BOIS-DE-LA-CHAPELLE

La voirie a réhabilité les escaliers du chemin du Bois-de-la-Chapelle menant au parc de la pétanque. Après le démontage et l'élimination des déchets de bitume et de béton, ils ont été reconstruits à l'aide de marches en bois et de graves.



PLACE DE JEUX DU BOIS DE BAN

La voirie a participé, en collaboration avec l'équipe des Espaces verts, à la pose d'une fontaine, en effectuant les fouilles nécessaires à sa mise en place.



ENTRETIEN DIFFÉRENCIÉ

Les parcelles communales entretenues par la voirie font l'objet d'un entretien différencié en fonction de leur emplacement dans l'espace public. Les différents types d'entretien ont été cartographiés et sont mis à jour, suite aux expériences faites durant l'année. Ainsi en bordure de trottoir par exemple, le premier mètre des talus est fauché régulièrement pour éviter que les herbes ne se couchent et entravent le passage des piétons. Il en va de même des lieux peu respectés par les usagers qui jettent à terre leurs déchets, pour en faciliter le ramassage. La visibilité est également un critère justifiant un fauchage régulier de la végétation. Par contre, partout où c'est envisageable, les surfaces sont fauchées deux fois par année.

BANCS PUBLICS ET POUBELLES DE RUE

Douze nouveaux bancs publics ont été mis en place sur le territoire communal. Parallèlement, un prototype d'accoudoir pour les anciens bancs en place a été conçu en interne. Ils sont actuellement en cours de fabrication. Nous avons également commencé à remplacer nos poubelles de rue de type demi-lune grillagée par des poubelles requins d'un plus gros volume et donnant un meilleur aspect de propreté. Dix unités ont été mises place cette année et une nouvelle série le sera en 2024.



PARC DES VÉHICULES ET MACHINES

Pour la voirie, le projet de remplacer la balayeuse à trottoir hors service par un engin électrique adapté à nos besoins est reporté à l'horizon 2025 avec l'annonce de l'arrivée de nouveaux modèles plus adaptés. Dans l'intervalle, une balayeuse a été louée, afin de pouvoir entretenir le domaine communal dans de bonnes conditions.

Le véhicule de type Goupil électrique livré fin décembre 2022 a été mis en service après l'avoir équipé en interne d'une structure aluminium et avoir modifié la cage grillagée de manière à faciliter le travail du balayeur.

Contrôles de sécurité

Afin de rester performants dans ce secteur, un suivi particulier des divers équipements de protection (EPI), des pharmacies de secours et du matériel de signalisation est régulièrement effectué.



Les normes SUVA, qui s'étendent dorénavant également aux échelles, ont nécessité l'intervention d'un contrôleur externe, car seuls les fabricants et revendeurs sont autorisés à les effectuer. Il en résulte un remplacement d'une douzaine d'échelles au sein du service.

Suite au cours suivi par deux collaborateurs de la voirie ayant obtenu leur certification, les contrôles du matériel d'arrimage et de levage du service se font en interne.

ROUTES

RÉFECTION DE CHAUSSÉE

En 2023, les chantiers de grande envergure, tels que la requalification de la route de Berne, l'assainissement et élargissement du pont de la Girarde ainsi le renforcement de la boucle Ruisseau-Martin-Village-Laiterie, ont pris fin.

Pont de la Girarde

La pose de la couche de roulement ainsi que la mise en place des joints de dilatation ont été réalisées au mois de juillet. La nouvelle barrière en bois a été installée en début d'année 2023.



Requalification de la route de Berne (RC601-B-P), secteur Croisettes-Chalet-à-Gobet

Au mois de juin 2023, la couche de roulement a été posée. Ce qui a marqué la fin des travaux de la route de Berne (RC601-B-P).



Travaux de renforcement et d'entretien routier sur la boucle du chemin du Ruisseau-Martin, chemin de la Laiterie et de la route du Village

Durant l'année 2023, les travaux sur la route du Village se sont poursuivis. Un élargissement des trottoirs ainsi que la mise en conformité des arrêts de bus Biolleyre et Polny pour les personnes à mobilité réduite a été réalisé. Des bordures en granite ont été mises en place pour plus de durabilité.

Afin d'améliorer la sécurité des écoliers, le carrefour Village, Ruisseau-Martin, Polny, a été surélevé sur toute la surface du carrefour, ce qui oblige les conducteurs à réduire considérablement leur vitesse.

Le chantier s'est terminé en août 2023 par la pose de la couche de roulement sur la route du Village et le chemin du Ruisseau-Martin.

Travaux d'entretien et de réfection du réseau routier

Le 2 mai 2023, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de construction de CHF 410'000.00 (préavis 7/2023), destiné à la réfection du chemin de la Girarde et du carrefour de la route du Village.

Le renforcement du carrefour sur une épaisseur de 23 cm a été réalisé pour supporter la charge du trafic des bus. Pour la couche de roulement, un revêtement de type AC MR 8 VD (identique à celui du pont de la Girarde et de la route de Berne) a été posé depuis la route de Berne jusqu'au carrefour, pour ses propriétés phono-absorbantes.

La couche de roulement fortement déformée sur le chemin de la Girarde a été réfectionnée sur une surface d'environ 2'750 m². Un enrobé tiède de type AC 11 N avec 50 % d'agrégats recyclés a été mis en place et une bande cyclable sera marquée au printemps 2024 à la montée, telle que prévue dans le rapport-préavis 22/2021, destiné à la mise en œuvre des mesures de mobilité douce prévues pour la législature 2021-2026.

Travaux de mise en conformité des arrêts de bus

Le 13 juin 2023, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de CHF 126'000.00 (préavis 11/2023) afin de procéder à la mise en conformité des arrêts de bus pour les personnes à mobilité réduite (PMR) selon la loi LHand.

Sur les 22 zones d'arrêts encore non-conformes sur le territoire d'Épalinges, 17 ont été mises en conformité selon le tableau suivant. La majorité d'entre elles ont fait l'objet de réalisations provisoires en raison de prochains travaux projetés à moyen terme.

Le Service travaux et environnement a élaboré une variante provisoire en discussion avec les exploitants de ligne de bus. Elle consiste à surcharger à la hauteur souhaitée le trottoir avec une couche d'enrobé tout en garantissant un espacement avec la carrosserie du bus suffisant.

Certains quais ont été surélevés à 22 cm lorsque l'alignement du bus le permettait. Cette variante permet l'accessibilité autonome aux personnes à mobilité réduite. Les autres quais ont été surélevés à 16 cm lorsque la giration des bus ne permet pas un alignement optimal et oblige la carrosserie à passer au-dessus du quai. Ces arrêts sont

Destination	N°	Arrêt	Niveau existant	Niveau projet	Statut	Remarques
Chalet à Gobet/Ballègue	1	Epalinges centre	22 cm	-	Définitif	Arrêt conforme
	2	Lion d'or (Rte de Berne)	16 cm	-	Définitif	Arrêt conforme
	3	Ballègue	12 cm	22 cm	-	Projet à l'étude avec ligne 44 (horizon 2024)
	4	Polny Est	12 cm	22 cm	Définitif	Réalisé en 2023 (travaux de renforcement et d'entretien sur la boucle du ch. du Ruisseau-Martin)
	5	Biolleyre	12 cm	22 cm	Définitif	Réalisé en 2023 (travaux de renforcement et d'entretien sur la boucle du ch. du Ruisseau-Martin)
	6	Epalinges, Bois Murat	14 cm	16 cm	Provisoire	Hauteur de 16 cm maximum pour permettre la giration du bus
	7	Lion d'or (Grand-Chemin)	13 cm	22 cm	Provisoire	Hauteur 22 cm sur longueur réduite pour permettre la giration du bus
	8	Tuileries Est	13 cm	22 cm	-	Projet à l'étude avec CAD (horizon 2024)
	9	En Praz Bin Ouest	13 cm	22 cm	Provisoire	Hauteur 22 cm sur 20 m
	10	Grand chemin	15 cm	16 cm	Provisoire	Hauteur de 16 cm maximum pour permettre la giration du bus
	11	Pré d'Yverdon Est	12 cm	22 cm	Provisoire	Hauteur 22 cm sur 20 m
	12	Epalinges, Croisettes	11 à 15 cm	16 cm	Provisoire	Hauteur de 16 cm maximum pour permettre la giration du bus
	13	Epalinges, Croisettes	11 à 15 cm	16 cm	Provisoire	Hauteur de 16 cm maximum pour permettre la giration du bus
	14	Epalinges, Croisettes	11 à 15 cm	16 cm	Provisoire	Hauteur de 16 cm maximum pour permettre la giration du bus
	15	Croix-Blanche Est	12 cm	22 cm	Provisoire	Hauteur 22 cm sur 20 m
	16	Marcel Regamey	0 cm	22 cm	-	Projet à l'étude avec plat de la Croix-Blanche (horizon 2024)
	Bois-Murat	17	Planches Est	12 cm	16 cm	Provisoire
18		Lion d'or (Rte de Berne)	22 cm	-	Définitif	Arrêt conforme
19		Epalinges centre	22 cm	-	Définitif	Arrêt conforme
20		Planches Ouest	22 cm	-	Définitif	Arrêt conforme
21		Tuileries Ouest	13 cm	22 cm	Provisoire	Projet à l'étude avec CAD (horizon 2024)
22		Biolleyre Ouest	12 cm	22 cm	Provisoire	Hauteur 22 cm sur 20 m
23		Pré d'Yverdon Ouest	14 cm	22 cm	Provisoire	Hauteur 22 cm sur 20 m
24		En Praz Bin Ouest	13 cm	22 cm	Provisoire	Hauteur 22 cm sur 20 m
25		Epalinges, Croisettes	11 à 15 cm	16 cm	Provisoire	Hauteur de 16 cm maximum pour permettre la giration du bus
26		Epalinges, Croisettes	11 à 15 cm	16 cm	Provisoire	Hauteur de 16 cm maximum pour permettre la giration du bus
27		Croix-Blanche Ouest	12 cm	16 cm	Provisoire	Hauteur de 16 cm maximum pour permettre la giration du bus

Quais de substitution

CFF	28	Epalinges, Croisettes	11 à 15 cm	22 cm	-	Projet à l'étude avec ligne 44 (horizon 2024)
Métro M2	29	Epalinges, Croisettes	11 à 15 cm	16 cm	Provisoire	Hauteur 22 cm sur longueur réduite pour permettre la giration du bus



conformes aux normes (LHand) et permettent le déploiement de la rampe pour les PMR avec assistance du chauffeur.

Des marquages tactilo-visuels à destination des personnes malvoyantes seront réalisés au printemps 2024. Ces champs d'éveil pour personnes malvoyantes ont une dimension minimale de 90 cm par 90 cm et se situent à hauteur de la première porte.

Les travaux sur les 5 zones d'arrêts non-conformes (Ballègue/Croisettes (substitution CFF), Tuileries-Est/Tuileries-Ouest, Giziaux) sont planifiés en 2024 avec les travaux respectivement de la future ligne 44, du chauffage à distance aux Tuileries et de la requalification du plat de la Croix-Blanche.

ENTRETIEN DES ROUTES

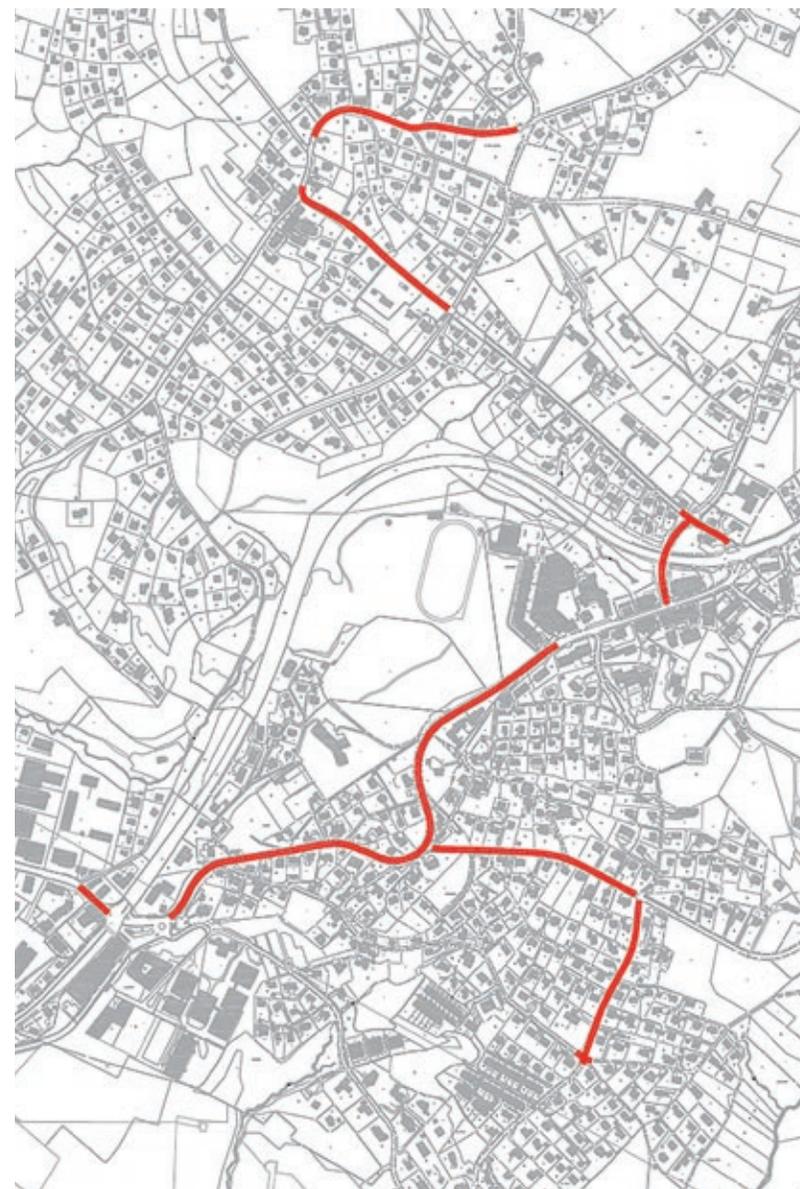
Plusieurs travaux d'entretien ont été réalisés (abaissements de capes, grilles ou couvercles en fonte) afin d'assurer la sécurité du territoire communal, lors du déneigement. Des travaux de réfection de bord de routes ont été nécessaires sur le chemin de Ballègue.

Par ailleurs, plus de 6'000 ml de fissures ont été colmatées sur les chaussées. Des patchs gravillonnés ont été réalisés sur la route du Village et sur la route de Montblesson afin de préserver la chaussée des infiltrations d'eau et ainsi éviter une dégradation trop importante de ces tronçons avant des travaux prévus à moyen terme.

BRUIT ROUTIER

L'efficacité du revêtement phono-absorbant est due principalement au vide présent entre les agrégats qui forment la dernière couche de bitume des routes. Ce vide permet de diminuer fortement le bruit provoqué par les véhicules automobiles. Un entretien adéquat du revêtement permet de maintenir ce vide et donc de garantir l'efficacité du phono-absorbant dans le temps. Le nettoyage est réalisé à l'eau sous forte pression, permettant ainsi un lavage en profondeur de la chaussée. Cette eau est ensuite aspirée, évacuant ainsi les saletés.

Tous les tronçons mentionnés sur la carte ci-contre ont été nettoyés cette année.



TRAVAUX EFFECTUÉS PAR ANNÉE

Année	2022		2023	
	Distance (m)	Chaussée	Distance (m)	Chaussée
État Mauvais (entre 4 et 5)	115	<i>Bois-de-Menton Orchez</i>	60	<i>Ruisseau-Martin, Girarde</i>
État Critique (entre 3 et 4)	625	<i>Ruisseau-Martin, Laiterie, Bois-de-Menton, Prairie, Orchez, Croisettes</i>	460	<i>Ruisseau-Martin, Girarde, Rte du Village</i>
État Suffisant (entre 2 et 3)	775	<i>Ruisseau-Martin, Laiterie, Bois-de-Menton, Prairie</i>	910	<i>Ruisseau-Martin, Girarde, Rte du Village</i>
État Moyen (entre 1 et 2)	160	<i>Ruisseau-Martin, Laiterie, Giziaux</i>	120	<i>Ruisseau-Martin</i>
État Bon (entre 0 et 1)				
Total des travaux effectués (m)	1675		1550	

PERMIS DE FOUILLE OU D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

En 2023, 41 permis de fouille ou d'occupation du domaine public (contre 45 en 2022) ont été délivrés pour des travaux sur le domaine public (routes et trottoirs). Ceux-ci concernaient des raccordements de nouvelles constructions aux réseaux (canalisations, eau, gaz, électricité, multimédia, téléphone) ou des interventions ponctuelles sur ces mêmes réseaux, ainsi que pour le développement de la fibre optique.

RECYCLAGE DES MATÉRIAUX

Sur plusieurs chantiers routiers (chemin de la Girarde, boucle Ruisseau-Martin), l'intégration de matériaux recyclés dans les revêtements bitumineux et la pose d'enrobés « tièdes » ont été favorisés dans le but de réduire notre consommation de ressources naturelles et énergétiques. Sur la boucle Ruisseau-Martin, un enrobé de type Valorcol a été mis en place en couche de base sur le trottoir. Cet enrobé bitumineux tiède est constitué essentiellement d'agrégats d'enrobés et d'un produit bio-régénérant d'origine végétale. Les économies de matériaux de carrière, de liant, de transport et d'énergie conduisent à un bilan environnemental performant.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

ROUTE DU VILLAGE

Dans le cadre de l'audit technique réalisé sur l'éclairage public en 2018, la comparaison de la consommation réelle des rues avec la recommandation 450a/2008 nous indique que la route du Village était sous-éclairée de -134% par rapport à la norme. Il convient de préciser que le constat de rues «sous-éclairées» selon la norme, s'explique par le fait qu'à l'époque l'éclairage avait été réalisé selon les normes en vigueur ou les moyens mis à disposition par la commune.

Lors des travaux d'entretien et de renforcement routier pour la nouvelle ligne de bus 44, l'éclairage public sur la route du Village a été remplacé. Profitant des travaux de grande ampleur pour le renforcement de la chaussée, un nouveau tube a été posé permettant ainsi de maintenir l'éclairage pendant toute la durée des travaux.

Les nouveaux candélabres sont équipés de luminaires Luma identiques aux luminaires installés sur le nord de la commune (Girarde, Orchez, Vulliettaz). La température de couleur envisagée pour les 13 nouveaux candélabres (8.0 m de haut) est de 4000 K. L'éclairage des passages piétons a été mis en conformité selon la norme d'éclairage SN/EN 13'201-1 à 5 ainsi que celle de la SLG 202/2018.

Au niveau énergétique, la consommation annuelle passera d'environ 2666 kWh à 2358 kWh, soit une économie estimée d'environ 308 kWh par année (12 %).

ACCÈS À LA MAISON FORESTIÈRE DE LA CROIX-BLANCHE

Les 7 «boules bronzées» ont été remplacées au point par point et un nouvel éclairage autour de la salle de sport a été installé. Les nouveaux candélabres sont du modèle Avenue DII avec un mât en partie en bois (photographie ci-dessous) et équipés de luminaires LED. Un système d'éclairage dynamique de détection au passage a été mis en place



La température de couleur retenue de 2700 K diminue les impacts sur la faune sauvage à proximité de la forêt. Au niveau énergétique, la consommation annuelle passera d'environ 4189 kWh à 230 kWh, soit une économie estimée de 3959 kWh par année.

CHEMIN DU BOIS-DE-LA-CHAPELLE

Les 13 «boules bronzées» ont été remplacées au point par point par un modèle Avenue DII avec un mât en partie en bois. Un système d'éclairage dynamique de détection au passage a été mis en place. Par ailleurs, sur les 11 candélabres indiqués en violet sur le plan ci-dessous, de nouveaux modèles Luma ont été installés en remplacement des luminaires Minulux.



La température de couleur retenue de 2700 K diminue les impacts sur la faune sauvage à proximité de la forêt. Au niveau énergétique, la consommation annuelle passera d'environ 9758 kWh à 2369 kWh, soit une économie de 7389 kWh par année.

CHEMIN DES BOVERESSES – CHEMIN DES PLANCHES

Une horloge astronomique a été installée dans l'armoire électrique alimentant l'éclairage public sur le cheminement piéton entre le chemin des Boveresses et le chemin des Planches. Elle va permettre de programmer des extinctions nocturnes.

GESTION DES DÉCHETS

Le responsable de la déchèterie a été secondé cette année par un nouveau collaborateur, d'abord engagé en intérimaire comme employé non qualifié, puis en CDD à partir du 17 juin 2023. Les collaborateurs de la déchèterie (2 employés EPT) ont été appuyés par des étudiants (885.75 heures) ou par des employés de voirie (117.15 heures) au cours de cette année. Par ailleurs, un apprenti recycleur a été engagé dès le 15 août.

Enfin, 2 élèves du programme LIFT ont été accueillis cette année pour effectuer leurs périodes de 2 heures par semaine sur une durée de 3 mois. Ce programme s'adresse aux élèves en fin de scolarité, susceptibles de rencontrer des difficultés d'insertion ou ne sachant pas vers quel métier se diriger, et a pour but de les familiariser avec le monde du travail.

FORMATIONS SUIVIES

Une formation spécialisée pour les agents de la déchèterie, traitant de thématiques liées aux filières de tri, à la gestion des déchets spéciaux, à la sécurité en déchèterie et à la communication et gestion des conflits a également été suivie par les deux collaborateurs de la déchèterie.

En octobre, plusieurs visites auprès d'entreprises spécialisées dans le traitement et la valorisation de déchets spécifiques ont été organisées pour le personnel de la déchèterie, parmi lesquelles la Compostière de la Coulette pour les déchets végétaux, ainsi que Tridel pour les déchets incinérables.

STATISTIQUES ANNUELLES

En 2023, les quantités de déchets récoltés, en porte-à-porte et aux éco-points, ont été les suivantes :

- Ordures ménagères et voirie: 1369.56 tonnes (1324.23 tonnes en 2022),
- Verre: 114.36 tonnes (156.97 tonnes en 2022),
- Papier-carton: 373.72 tonnes (376.10 tonnes en 2022),
- Biodéchets: 565.52 tonnes (545.58 tonnes en 2022).

La déchèterie accueille les entreprises et ménages palinzards, ainsi que les ménages de la zone foraine de Lausanne, Les Râpes (Montblesson, Chalet-à-Gobet et Vers-chez-les-Blanc). En 2023, 47'323 passages (à ce jour) ont été enregistrés à la déchèterie, dont 5705 Lausannois (contre 47'242 passages, dont 5662 Lausannois en 2022). La fréquentation est en légère augmentation par rapport à 2022.

COUVERTURE DES COÛTS

Les coûts imputables à la taxe proportionnelle et à la taxe forfaitaire sont estimés sur la base des comptes provisoires 2023 à :

- Couverture de la taxe forfaitaire: 89% (max. 60%)
- Couverture de la taxe proportionnelle: 41% (min. 40%)

Selon les bases légales cantonales (LGD), 40% des coûts au minimum devraient être imputés et couverts par la taxe au sac et 60% au maximum par la taxe forfaitaire.

Les coûts attribués à la fiscalité ne dépassent pas 7% et sont inférieurs au maximum autorisé de 30%.

AUDIT SUR LE CONCEPT HARMONISÉ DE LA TAXE AU SAC ET LA GESTION DES ORDURES MÉNAGÈRES

La Cour des comptes a réalisé un audit de performance sur le concept harmonisé de la taxe au sac « Trier, c'est valoriser! ». Il porte sur la gestion des revenus du système régional de la taxe au sac, sur la gestion des coûts de l'élimination des ordures ménagères soumises à ce système ainsi que sur le respect des principes applicables au financement de l'élimination des déchets urbains.

L'audit a été mené auprès de la Direction générale de l'Environnement (DGE), de Tridel SA, des organes de la gestion harmonisée de la taxe au sac (Collège des présidents, Cellule financière et Organe de contrôle de la taxe au sac), auprès de trois périmètres de gestion des déchets (Gedrel SA, Valorsa SA, Gedechablais), ainsi qu'auprès de six communes (Épalinges, Saint-Prex, Prilly, Aigle, Noville, Forel (Lavaux)).

Les résultats sont attendus pour le premier semestre 2024.

TAUX DE TRI

Le taux de tri en 2023 est 60.56%, soit légèrement inférieur à celui obtenu en 2022 de 61.16% (sans compter les déchets inertes).

TAUX DE TRI

	Déchèterie *		Commune		TOTAL (en t)	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Déchets compostables	340,48	344,74	648,00	545,58	988,48	890,32
Papier-carton	184,70	195,27	373,72	376,10	558,42	571,37
Verres	175,26	163,38	114,36	156,97	289,62	320,35
Métaux	155,35	137,64	7,16	7,49	162,51	145,13
Bois	214,28	254,18	20,38	5,54	234,66	259,72
Textiles	42,73	43,42	35,29	40,91	78,02	84,33
Électronique / électroménager	54,70	59,50	-	-	54,70	59,50
Plastiques	72,58	72,69	3,06	4,30	75,64	76,99
Divers	24,67	19,59	-	-	24,67	19,59

* La déchèterie accueille aussi les entreprises palinzardes et les ménages lausannois des quartiers des Râpes

	2023	2022
Déchets recyclables	2 466.72	2 427,30
Ordures ménagères et de voirie (incinérables)	1 369.56	1 324,23
Déchets encombrants (incinérables)	237.06	217,06
Déchets inertes	155.09	156,16
Total général des déchets (en tonnes)	4 228.43	4 124,75
Taux de tri	58.34%	58,85%
(sans les déchets inertes)	60.56%	61,16%

SURVEILLANCE DES POINTS DE COLLECTE

Aux écopoints et à certains autres emplacements de collecte, les contrôles effectués ont permis l'envoi de 2 courriers d'avertissement en 2023.

CONTENANTS NON CONFORMES

La campagne de sensibilisation effectuée par le biais d'un tout ménage indiquant aux habitants que les sacs de jardin pour les biodéchets ne seraient plus collectés par le prestataire en charge, dès le 1^{er} mars 2022, continue à porter ses fruits. Les nouveaux habitants sollicitent régulièrement des renseignements auprès du Service travaux et environnement pour faire l'acquisition de conteneurs appropriés, répondant ainsi positivement à cette requête.

ÉVACUATION DES ENCOMBRANTS À DOMICILE

Un service gratuit d'évacuation d'encombrants à domicile pour les personnes invalides au sens de la LAI ou au bénéfice de l'AVS. Cette prestation gratuite concerne uniquement de petites quantités de déchets encombrants (grandes quantités et déménagements exclus). En 2023, le Service travaux et environnement a enregistré et répondu à 39 demandes de particuliers ayant recouru à ce service.

RÉDUCTION DES DÉCHETS

Parmi les initiatives visant à favoriser la réutilisation, un tableau d'affichage a été installé à l'attention des personnes désireuses de donner une seconde vie à des objets ou des meubles inutilisés (vente exclue). Elles inscrivent sur une carte leurs coordonnées (quartier et n° de téléphone) ainsi que les objets à donner. Cette initiative permet de mettre en relation les personnes n'utilisant pas les réseaux sociaux, où des groupes d'utilisateurs sont actifs pour ce genre de dons. La mise en place de cette nouvelle action a été communiquée aux habitants via le tout ménage adressé en fin d'année.

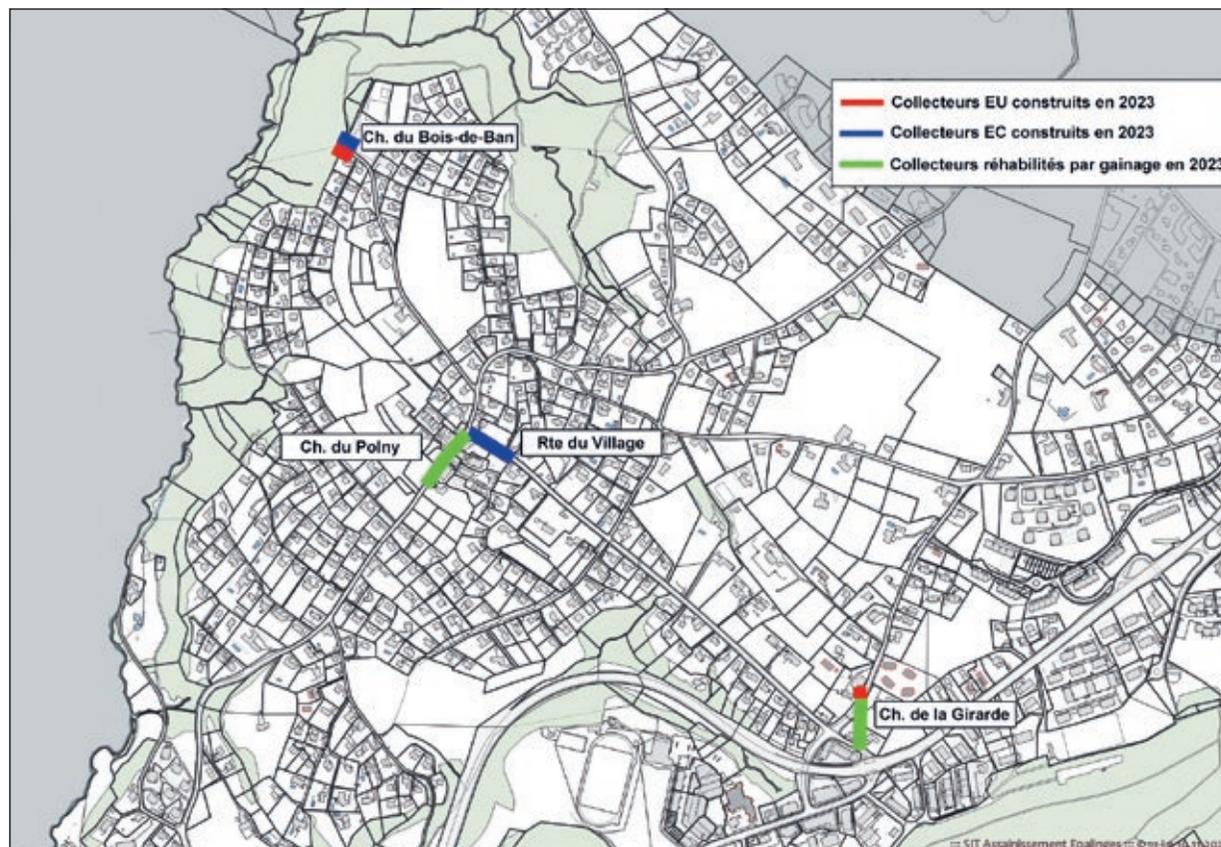
ÉVACUATION ET ÉPURATION DES EAUX

STATION D'ÉPURATION DE VIDY

2023 a vu l'avancement de la construction du gros œuvre pour le traitement biologique des eaux usées qui devrait se poursuivre jusqu'à la fin du 3^e semestre 2024, et de l'étude du projet de l'ouvrage pour le traitement des micropolluants qui devrait se terminer début 2024.

La mise en service de la totalité de la station d'épuration est prévue en 2028.

MISE EN CONFORMITÉ DES COLLECTEURS



Carte des travaux de collecteurs construits ou réhabilités en 2023

Chemin du Polny

Un collecteur endommagé (eaux usées, diamètre 300 mm) a été chemisé sur 107 ml au moyen d'une gaine thermdurcissable en polyester. Cette solution a permis la réhabilitation de ce collecteur sans nécessiter de travaux de fouille à part un sondage en milieu de tronçon.



Pose d'une gaine thermdurcissable en polyester sur une distance de 107 ml dans le collecteur d'eaux usées

Chemin de la Girarde / Route du Village

Lors des travaux routiers du chemin de la Girarde, une modification du collecteur d'eaux usées (diamètre 300 mm) au départ de la ferme de la Girarde a été entrepris sur une distance de 7 m avec la création d'une nouvelle chambre d'eaux usées. Ces travaux ont permis de pouvoir réhabiliter, au moyen d'une gaine thermdurcissable en polyester, l'ancien collecteur unitaire qui descend jusqu'à la route du Village en traversant deux parcelles privées sur une distance de 92 ml.

Cette solution a permis sa réhabilitation sans nécessiter de travaux de fouille à travers les parcelles privées.



Modification du tracé du collecteur EU sur 7 ml et pose d'une gaine thermdurcissable en polyester sur une distance de 92 ml

Chemin du Bois-de-Ban

Construction de 2 chambres de visite (eaux claires et eaux usées) sur les collecteurs existants afin de pouvoir curer et filmer les collecteurs en aval. Ces collecteurs descendent en rivière et sont remplis de calcaire et de racines. Une fois curé et filmé, la décision sera prise quant à leur réhabilitation au moyen d'une gaine thermdurcissable en polyester, ce qui nous évitera une fouille en zone forêt dans un talus abrupt.

Route du Village

Lors des travaux de réfection de la fin de la route du Village, 90 ml de canalisation (eaux claires, diamètre 200) ont été changés et treize nouveaux gueulards avec leur dépotoir ainsi qu'une chambre d'eaux claires et une grille de route ont été posés afin de récupérer les eaux de chaussée.



Pose de 90 ml de canalisation d'eaux claires et création de 13 gueulards avec leur dépotoir

CONTRÔLE DES POLLUTIONS

Ruisseau du Chaugand (affluent du Ruisseau-Martin)

Une pollution récurrente en cas de gros orage dans ce ruisseau affluent au Ruisseau-Martin a été signalée depuis des années par le propriétaire de la ferme du chemin de Ballègue 23 qui habite juste à côté du ruisseau.

Les contrôles réalisés ont permis de mettre à jour toute une série de regards-doubles ayant une cunette trop basse et devant être surélevée afin d'éviter le mélange des fluides en cas de grosse pluie. Ces collecteurs étant privés, des mises en conformité avec un délai d'une année ont été sollicitées auprès des propriétaires et/ou gérances concernées dans le cadre du programme d'assainissement. Ces mises en conformité ont aussi été demandées aux propriétaires du quartier de l'Eden Golf situé sur la commune de Lausanne en collaboration avec le Service de l'Eau de Lausanne vu que les EC et EU de ce quartier viennent sur Épalinges.

Ruisseau de la Vuachère

Le Service de l'Eau de Lausanne nous a signalé une pollution récurrente dans le ruisseau de la Vuachère. Leurs analyses ont démontré que la pollution venait des collecteurs d'Épalinges au niveau du chemin des Boveresses / chemin du Raidillon. Suite à cela, des prélèvements ont été effectués par temps sec dans 3 regards d'eaux claires sur ce bassin versant EC afin de cibler plus précisément les propriétés à contrôler. Ces prélèvements ont démontré qu'il y a des traces d'eaux usées dans les 3 regards EC contrôlé et surtout dans la chambre de prélèvement numéro 2. Des contrôles visuels des regards privés présents dans cette zone 2 ont montré que les canalisations paraissent en mauvais état et que les cunettes de certaines chambres nécessitent des surélévations afin de remédier aux risques de pollution. Une investigation plus poussée et un contrôle par coloration des évacuations de ces parcelles doivent encore être réalisés en 2024.

Contrôle de l'évacuation des parcelles privées

En collaboration avec le bureau Ribl S.A., plusieurs grosses parcelles ont été contrôlées en 2023 (Migros, Coop, Biopôle ...). Ces contrôles nous permettent de diminuer la taxe annuelle se référant à la STEP de Lausanne et de déceler les mauvais branchements et pollutions.

Suite à ces contrôles, des lettres de mise en conformité ont été envoyées aux gérances et propriétaires des parcelles ayant des malfaçons.



Parcelles contrôlées en 2023 par le service Travaux & Environnement et le bureau Ribl S.A.

ENTRETIEN ET CONTRÔLE DES COLLECTEURS

En 2023, des curages et inspections télévisées ont été réalisés sur plusieurs tronçons de collecteurs représentant environ 10% de la longueur des conduites communales (selon les recommandations du Plan général d'évacuation des eaux).



Campagne de curage et inspection TV 2023

Au rythme de ces campagnes annuelles, la totalité des collecteurs communaux seront filmés d'ici 5 ans. Sur les 80.9 km de collecteurs communaux référencés sur notre SIT, 38.4 km ont déjà été filmés. Lors du visionnage et de l'introduction des films sur notre SIT, toutes les arrivées et branchements visibles sur les films sont reportés sur notre SIT, ce qui nous permet de compléter notre cadastre souterrain des parcelles privées et de repérer d'éventuels mauvais branchements.

Suite aux dernières campagnes d'inspection caméra des collecteurs de 2020 à 2022, plusieurs problèmes avaient été détectés (racines, calcaire, joints visibles). Une campagne supplémentaire de curage/fraisage plus ciblée a été lancée en fin 2023 afin d'y remédier.



Types de problème détecté obstruant l'écoulement : présence de calcaire, joint visible ou présence de racines

Réhabilitation des collecteurs intercommunaux

La réhabilitation du collecteur intercommunal d'eaux usées passant dans le lit du Flon-Morand se fait en collaboration avec la commune de Lausanne, qui pilote ces travaux. Suite à un appel d'offres, l'entreprise adjudicataire a débuté le chantier au mois d'août 2022. Ces travaux ont été arrêtés par le Canton en raison de plusieurs infractions relevées et absence d'autorisations.

Les travaux ont repris en 2023 et actuellement, ce collecteur intercommunal a été réhabilité depuis En Marin jusqu'à la route de Montblesson. Lors de ces travaux, l'entreprise a eu un problème de pose de la gaine thermodurcissable en polyester qui s'est vrillée sur sept tronçons de ce collecteur EU et l'entreprise doit les retirer pour en poser de nouvelles. Ces travaux sont encore en cours et vont continuer en 2024.



Collecteur intercommunal réhabilité depuis En Marin jusqu'à la route de Montblesson

ÉCOLES

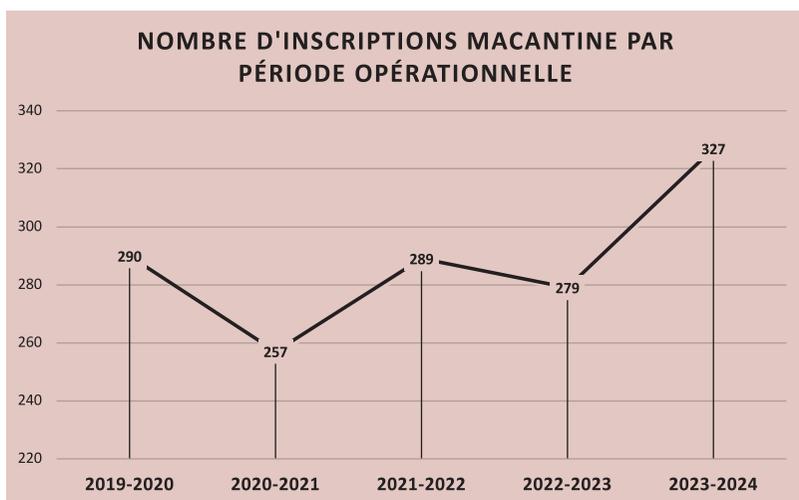
Le rapport d'activités 2023 de l'Établissement primaire et secondaire d'Épalinges est disponible sur le site internet de la Commune (www.epalinges.ch/ecoles).

RÉFECTOIRE SCOLAIRE

Le réfectoire a fonctionné en 2023 avec 1 responsable et 3 aides de cuisine le lundi, mardi, jeudi, et 2 aides de cuisine le vendredi.

AUGMENTATION DE LA FRÉQUENTATION AU RÉFECTOIRE

Le graphique ci-dessous présente l'évolution des inscriptions enregistrées au réfectoire scolaire ces dernières années.



Pour l'année scolaire 2023-2024, sur les 327 élèves inscrits, 116 sont inscrits occasionnellement, soit une augmentation totale de 48 élèves par rapport à l'année scolaire 2022-2023.

Depuis août 2023, cela représente une moyenne de 153 repas servis le lundi, 167 le mardi, 144 le jeudi et 121 le vendredi. À ces chiffres s'ajoutent entre 30 et 40 pique-niqueurs.

Ces chiffres révèlent une augmentation sensible du nombre d'enfants inscrits au réfectoire et du nombre de repas servis.

Les enfants inscrits se répartissent de la manière suivante :

- 7-8P : 156 enfants (soit 29 de plus que l'année précédente)
- 9-11S : 171 enfants (soit 24 de plus que l'année précédente)

Période	Nbre de repas servis
Janvier/juillet	9'328
Août/décembre	9'383
TOTAUX	18'711

CONSÉQUENCES

Depuis la rentrée 2022-2023, la salle de quartier auparavant utilisée par les plus grands et les pique-niqueurs, n'était plus disponible à cet effet. Durant les travaux de construction, soit jusqu'à la rentrée scolaire 2024-2025, elle est mise à disposition de l'UAPE La Trotinette. Pendant cette période, les enfants inscrits à l'UAPE mangent dans la salle de quartier. Au vu de l'augmentation de la fréquentation et bien que les enfants ne viennent pas tous manger à la même heure, la salle du réfectoire, avec sa capacité de 120 places, n'arrive plus à absorber les pique-niqueurs. Par conséquent, une nouvelle salle, équipée d'un micro-onde, est mise à disposition des pique-niqueurs avec la présence d'un animateur du CAP.

Cette solution, pas idéale, est temporaire, soit uniquement pour l'année scolaire 2023–2024. En outre, une aide de cuisine a augmenté son taux d'activité pour travailler également les lundis et vendredis, afin de garantir un meilleur service.

TRANSPORTS SCOLAIRES

L'organisation des transports scolaires de collège à collège est de la responsabilité de la commune.

Pour des raisons d'équilibrage de classe, des élèves de 1P à 6P sont scolarisés en dehors de leur zone d'habitation. La commune se doit de mettre en place des transports de collège à collège pour ces élèves. À partir de la 7P, tous les élèves sont scolarisés à Bois-Murat et reçoivent de la commune un bon pour un abonnement Mobilis annuel.

Pour l'année scolaire 2023–2024, les élèves inscrits sont transportés dans les différents collèges le matin, à midi, au début d'après-midi et à 15h40. Certains jours, les bus atteignent leur capacité maximale. Les transports sont assurés par trois bus, dont le bus scolaire de la commune, conduit par un chauffeur de la commune. Une entreprise privée est mandatée pour les deux autres bus.

Par ailleurs, la commune établit, en collaboration avec l'Établissement scolaire, les plannings des déplacements des classes entre les collèges durant les périodes scolaires. Ces déplacements nécessitent deux bus, dont le bus communal.

Les transports scolaires représentent ainsi :

- 89 élèves enclassés en dehors de leur zone d'habitation et ayant droit aux transports
- Parmi ces 89 élèves, 74 élèves sont inscrits et transportés de collège à collège, soit une augmentation de 14 élèves par rapport à 2022 et 29 par rapport à 2021.
- 83 % des élèves ayant droit aux transports sont inscrits pour au moins 1 trajet
- 350 km par semaine effectués par le bus scolaire de la commune hors vacances scolaires
- 54 courses hebdomadaires de collège à collège assurées par 3 bus.

DEVOIRS SURVEILLÉS

L'OEJS propose aux élèves de l'Établissement scolaire d'Épalinges deux types de prestations pour la réalisation de leurs devoirs.

ACCUEIL LIBRE À LA SALLE D'ÉTUDES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Les lundis, mardis et jeudis, de 12h30 à 13h45, tous les élèves du complexe scolaire de Bois-Murat ont la possibilité de venir faire leurs devoirs dans la salle d'études de la bibliothèque d'Épalinges. Il s'agit d'un accueil libre, gratuit, sans inscription. Un adulte est présent dans la salle afin de garantir un bon climat de travail.

LES DEVOIRS SURVEILLÉS

Cette prestation permet aux élèves fréquentant l'Établissement scolaire d'Épalinges de venir faire leurs devoirs les lundis, mardis et jeudis, de 15h35 à 17h00, en présence d'un surveillant.

Les élèves sont inscrits sur la base d'un contrat annuel, pour un jour, deux jours ou trois jours fixes. Un total de 123 enfants sont inscrits pour l'année scolaire 2023-2024.

Au mois d'octobre, un nouveau groupe a été créé à Bois-Murat afin de pouvoir répondre aux demandes placées sur liste d'attente, pour des élèves de 4P-5P-6P.

Les élèves sont répartis sur trois sites différents, soit :

	BOIS-MURAT	CROIX-BLANCHE	OFRÉQUAZ
Nombre de groupes	6	3	1

Inscriptions par site, par degré scolaire

	BOIS-MURAT	CROIX-BLANCHE	OFRÉQUAZ
4P	7	4	11
5P	9	23	-
6P	3	14	-
7P	29	-	-
8P	23	-	-
TOTAL	71	41	11

Inscriptions par jour

	LUNDI	MARDI	JEUDI
Bois-Murat	54	47	42
Croix-Blanche	24	24	21
Ofréquaz	8	5	6
TOTAL	86	76	69

Fréquentation

	Abo. 1 jour/semaine	Abo. 2 jours/semaine	Abo. 3 jours/semaine
Nombre d'enfants	48	40	35

COLLABORATEURS

Onze surveillants fixes, quatre surveillants remplaçants et une coordinatrice.

FINANCES

Un forfait annuel est facturé aux parents, dépendant de la fréquentation hebdomadaire de l'enfant, soit :

- CHF 50.- pour 1 jour/semaine
- CHF 100.- pour 2 jours/semaine
- CHF 150.- pour 3 jours/semaine

Au 30 novembre 2023, un montant de CHF 12'700 a été encaissé.

BIBLIOTHÈQUE

VISITES DE CLASSES

En 2023, la bibliothèque a accueilli 135 visites (142 en 2022) de classes, sur 1 ou 2 périodes.

Ces visites sont l'occasion d'expliquer le fonctionnement et l'organisation de la bibliothèque aux élèves, mais aussi de leur permettre d'écouter une lecture à haute voix, une présentation de nouveautés et coups de cœur et de faire un choix de livres pour la classe.

Une animation pédagogique est habituellement menée par les bibliothécaires. L'animation tient compte des sujets traités en classe et du plan d'études romand (PER). Des animations spécifiques sont également créées sur demande des enseignants.

Les élèves et les enseignants ont également la possibilité de venir individuellement à la bibliothèque de 7h45 à 15h30, pour lire, emprunter des documents et travailler dans la salle d'étude et de documentation. Lors de la pause de 12h à 14h, il n'est pas rare de trouver plus de 60 élèves installés dans les canapés ou à la salle d'étude et de documentation pour lire ou travailler.

La présence constante d'élèves et de classes à la bibliothèque démontre l'importance de ce lieu et de ses services dans la vie scolaire des élèves et des enseignants.

COMMISSION DE BIBLIOTHÈQUE

La commission de bibliothèque, mise en place en 2022, s'est rencontrée à deux reprises durant cette année. Elle est actuellement composée d'un membre du conseil de direction, de deux bibliothécaires, et de neuf enseignants représentatifs des divers cycles.

Ces réunions sont riches en échanges et en discussions. Elles permettent d'ajuster les services proposés par la bibliothèque aux besoins et aux suggestions des enseignants, et de la direction. Elles permettent également d'assurer la communication des différentes activités de la bibliothèque auprès des professionnels de l'établissement, et inversement.

Les modalités d'organisation de cette commission ainsi que le PV des séances sont disponibles à la bibliothèque.

SALLE DE DOCUMENTATION ET LECTURES SUIVIES

En plus des documents se trouvant à la bibliothèque, les bibliothécaires gèrent :

- Les abonnements des magazines des enseignants (11 titres)
- Les collections des lectures suivies (76 collections pour les 1P-11H)

Un grand tri a été effectué parmi les collections de lectures suivies. Certains titres, qui ne sortaient plus depuis plusieurs années ont été répartis dans les classes ou éliminés, afin de libérer de l'espace pour de futurs exemplaires.

MOMENTS FORTS

Prix Chronos

Le 20 mars 2023, 29 élèves et leurs enseignantes des classes de 8P, ont participé à un échange avec sept seniors du groupe Les Palinzâges autour des quatre livres du Prix Chronos, un prix littéraire organisé par Pro Senectute. Ils ont ensuite voté pour leur livre préféré. De forts et beaux échanges entre juniors et seniors ont eu lieu durant ces discussions par petits groupes.

Fête de la nature

En mai, la bibliothèque s'est parée d'une fresque florale pour fêter la nature comme il se doit!

Une sélection de documents autour de la nature était également disponible et les élèves ont pu tester leurs connaissances en traces d'animaux et participer au concours: « Mais à qui sont ces traces ??? ».

Fête des écoles « Vivre ensemble »

Lors de la fête des écoles, la bibliothèque a accueilli un bus de l'association Bain de livres (<https://baindelivres.ch>) devant ses portes. Les élèves et leurs parents ont pu s'installer sur des chaises longues, des poufs ou des tapis pour découvrir des centaines d'albums en français et en plus de 60 langues, qui remplissaient les rayons des bibliothèques de ce bus.

Harry Potter : le tournoi des 4 maisons

Pour la rentrée scolaire 2023, les bibliothécaires ont sorti leurs habits de directrices des quatre maisons de Poudlard pour fêter, comme il se doit, les 25 ans de la sortie du premier tome de Harry Potter en français. Le tournoi des 4 maisons a permis aux élèves de se mesurer dans des épreuves diverses jusqu'en octobre: fabrication de mandragores, quidditch, dégustations magiques, quizz, puzzle et casse-tête. Plus de 150 élèves ont été répartis entre les 4 maisons et une cinquantaine d'élèves ont activement participé à plusieurs épreuves.

Journée oser tous les métiers (JOM)

La bibliothèque a accueilli quatre élèves palinzards lors de la JOM. Ils ont pu découvrir les coulisses du métier de bibliothécaire durant une journée. Ils ont eu l'occasion de créer un post Instagram avec leur coup de cœur pour le compte de la bibliothèque.

CLUB DES LECTEURS : LES EXPLORALIVRES

Les Exploralivres, le Club des lecteurs jeunesse de la Bibliothèque d'Épalinges, se réunit une fois par mois à la Bibliothèque. Les élèves présentent leurs lectures et partagent leurs avis qui sont, par la suite, publiés sur le site Internet de la bibliothèque. Ces réunions mensuelles sont riches en échanges autour de leurs lectures et des thèmes qu'elles suscitent. Une dizaine d'élèves de 7^e et 8^e y participent.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

POLICE ADMINISTRATIVE

À fin 2023, le service est constitué de cinq personnes à temps plein, soit un responsable M. Yves Glayre, trois ASP, à savoir M. Marcel Waelchli et Mmes Lina Prado et Nélia Domingues, et une secrétaire Mme Véronique Faivre.

M. Cédric Baehler a démissionné au 31 mars 2023. Quant à M. Philippe Boichat, il nous a quittés le 30 juin 2023 pour prendre sa retraite.

La campagne de recrutement nous a permis d'engager deux dames. Le 1^{er} juillet 2023, Mme Lina Prado a pris ses fonctions. Celle-ci avait déjà de l'expérience en la matière, puisque déjà occupée à de telles fonctions dans les années 2000 (une année à Lausanne et huit ans à Prilly). Malgré cela, bien qu'opérationnelle immédiatement, elle devra passer par la formation d'ASP, à l'Académie de police de Savatan, durant 9 semaines à compter d'avril 2024, qui débouchera sur le Certificat de l'Institut Suisse de Police (ISP).

Le 14 août 2023, Mme Nélia Domingues entrait en fonction. Sans expérience dans la profession, elle a toutefois, auparavant, fonctionné durant deux ans en qualité de patrouilleuse scolaire, à notre entière satisfaction. Habitant Épalinges, et dotée d'une motivation hors normes, nous avons décidé de lui laisser la chance de rejoindre l'équipe en place. Le futur allait nous donner raison, puisqu'après 9 semaines de formation à Savatan, du 4 septembre au 3 novembre 2023, elle a obtenu sa certification ISP.

Au niveau de la Police cantonale vaudoise, qui s'occupe des interventions dites de « Police secours », Épalinges dépend du CGM (Centre de Gendarmerie Mobile) Région Centre de la Blécherette. Ce centre d'intervention est occupé par des UGM (Unités de Gendarmerie Mobile).

Pour la Police de proximité, notre commune dépend du poste de Gendarmerie du Mont-sur-Lausanne, sous la direction de son chef, l'adj Stéphane Oulevey. Le sgt Christian Lovis fonctionne, quant à lui, en tant que référent pour Épalinges. Ce dernier est surtout sollicité, lorsque des problèmes récurrents, ou sériels, sont identifiés dans la commune. Il intervient alors, en premier lieu, pour identifier et régler ce genre de cas.

La collaboration avec les gendarmes du poste du Mont est excellente, et les contacts sont hebdomadaires.

Pour le suivi des interventions, MM. Alain Monod, Syndic, et Yves Glayre, responsable de la Police administrative, participent à un rapport mensuel, en compagnie du chef du poste du Mont et/ou de son remplaçant, le sgtm Laurent Gabillet. Participe également régulièrement à ces séances, le plt Dominique Guillemin, officier responsable de la région Lausanne.

Le fourgon du poste mobile n°1 est stationné dans les locaux de la voirie, au Bois-de-la-Chapelle, et son personnel prend son service dans les locaux de la Police administrative. L'effectif tournant est constitué des Sgt John Maillard, Marc-Olivier Richard, Pierre-André Vulliamoz et Yves Moser.

En contrepartie, le poste de Gendarmerie mobile n°1 occupe une permanence fixe, le jeudi après-midi, dans les locaux de la Police administrative. Il est dès lors possible d'y déposer une plainte, demander des renseignements ou faire part de toute information utile au travail de la police.

VÉHICULE DE SERVICE

Le véhicule totalement électrique de marque « JAC » donne pleine satisfaction. Il est alimenté par la borne de recharge installée au garage et adaptée à la recharge des véhicules électriques. Le second véhicule, une Volkswagen Caddy, petit utilitaire, nous sert quotidiennement pour transporter de la signalisation.

PATROUILLES — PRÉVENTION

Hormis les diverses interventions qui nous sont transmises par téléphone ou par la centrale de la Police cantonale, notre service effectue, en moyenne, deux patrouilles préventives journalières, au volant de nos véhicules de service, à scooter, à vélo et à pied.

Dans la journée, des points fixes, à des fins préventives, sont effectués près des points sensibles de notre commune. Selon les circonstances, ou en cas de signalement d'abus manifestes, des missions répressives sont également organisées.

Nous possédons 3 radars pédagogiques. Au total, les trois appareils ont été posés sur 35 sites différents sur le territoire communal. Les résultats de ces mesures de vitesse ont pu démontrer, à peu de choses près, que la majorité des usagers se comportaient correctement sur les routes de la commune.

POLICE DU COMMERCE

Les demandes de patentes qui concernent la commune, établissements publics, tabac, alcool, appareils automatiques sont du ressort de la police administrative. En 2023, nous comptons 4 renouvellements de licences pour les établissements publics, (4 en 2022) 2 nouvelles licences de boissons alcooliques (2) et une nouvelle licence pour la vente du tabac. Une nouvelle autorisation pour les appareils automatiques à prépaiement a été délivrée.

Dans le cadre de la campagne pour le respect de l'indication des prix chez les opticiens, le chef de poste est allé vérifier la bonne tenue du magasin d'optique de Centre commercial de la Croix-Blanche. Cette inspection s'est déroulée sans problème, le commerce était parfaitement en ordre.

MANIFESTATIONS PORTAIL CANTONAL DES MANIFESTATIONS — POCAMA

Toute manifestation (rassemblements, cortèges, spectacles, conférences, soirées, expositions, évènements sportifs, etc.) doit être annoncée à la commune. Dans certains cas, les autorités cantonales doivent également délivrer une autorisation.

Sur la base des documents remis et des renseignements obtenus, voire d'une inspection locale en cas de doute, les autorités peuvent :

- Autoriser la manifestation sans condition particulière
- Autoriser la manifestation sous réserve de conditions particulières à remplir
- Interdire la manifestation.

Depuis 2021, le service a repris la gestion du portail cantonal des manifestations (POCAMA) pour Épalinges. Cela signifie qu'une telle demande doit être présentée, dans tous les cas où une demande de licence temporaire de vente d'alcool est demandée, lorsque la manifestation touche le domaine public, ainsi que pour d'autres multiples raisons. Dans le doute, il vaut mieux s'adresser à la Police administrative.

En 2023, 59 demandes de manifestations POCAMA nous ont été soumises. 5 licences temporaires de vente d'alcool ont été délivrées et transmises à la Préfecture du district de Lausanne, conformément aux dispositions légales.

AMENDES D'ORDRE — ORDONNANCES PÉNALES

En 2023, la Police administrative a notifié 1059 amendes d'ordre (1183 en 2022) pour un montant total de CHF 48'6890.- (CHF 57'480.- en 2022), dont 83 (3) qui, impayées dans les temps, ont été converties en ordonnances pénales.

Dès septembre, un nouveau programme pour les amendes d'ordre est entré en force, en remplacement de l'ancien devenu obsolète. Désormais, le bulletin délivré est constitué d'un feuillet unique muni d'un QR code. Le contrevenant doit scanner ce code QR et introduire son n° de plaque pour avoir accès au formulaire de délai de réflexion contenant : date et heure, n° de l'amende d'ordre, somme à payer, photos de son véhicule, ainsi que la possibilité de s'en acquitter directement par smartphone.

Des contrôles ciblés démontrent qu'une des infractions majeures est toujours le défaut du disque de stationnement derrière le pare-brise, suivi de près par le dépassement du temps de parcage. Notons pourtant qu'à Épalinges, toutes les zones de stationnement sont gratuites. Il suffit donc d'apposer son disque et de respecter le temps de parcage dévolu à la zone où l'on stationne.

La commission de police a traité 767 dénonciations (813 en 2022) et généré tout autant d'ordonnances pénales. Elle a siégé à 7 reprises.

La répartition de ces dernières se présente de la manière suivante :

Dénonciations pour stationnements abusifs sur fonds privés :	701	(742)
Dénonciations par le Bureau du Contrôle des habitants :	46	(33)
Dénonciations par la Gendarmerie, infractions au RGP :	16	(31)
Stationnement (OSR/LCR) :	4	(4)

Ces ordonnances pénales ont généré des recettes pour un montant de CHF 81'120.- (CHF 75'210.-), et CHF 40'636.- de frais de procédure.

Une part importante de dénonciations provient des gérances pour les défenses sur le domaine privé.

Les contraventions au Règlement général de police (RGP) pour du bruit et des troubles à la tranquillité publique sont restées stables en 2023, après une baisse sensible en 2022. Le travail de fond conduit par le sgt Lovis, chargé de prévention pour notre région, a fini par payer. Il s'est

beaucoup impliqué auprès des gérances ainsi qu'auprès de la direction d'une grande école voisine de notre commune. Le but étant toujours de faire de la prévention, le fer de lance destiné à sensibiliser les étudiants friands de fêtes à leur domicile, pour leur faire prendre conscience des lois et des règlements en vigueur. Dès lors, chacun étant prévenu des risques encourus en cas de débordement, c'est la tolérance zéro qui est demandée aux patrouilles de Gendarmerie, lors de leur intervention. Cela donne, pour 2023, 16 rapports de dénonciation pour des troubles de la tranquillité publique (31 en 2022).

NATURALISATIONS

Les demandes de naturalisation sont déposées auprès du Canton, lequel vérifie certaines conditions matérielles avant la transmission du rapport d'enquête, fil rouge de la procédure, à la commune.

En 2023, 39 dossiers de naturalisation ont été traités (44 en 2022). C'est en étroite collaboration avec le Secrétariat municipal que Mme Véronique Faivre fait passer les examens pour le test de connaissances élémentaires. En 2023, ce sont 30 requérants qui les ont passés avec succès (44/44 en 2022).

PATROUILLEURS SCOLAIRES

Jusqu'à fin juin, c'est M. Philippe Boichat qui a œuvré à coordonner les patrouilleurs scolaires, qui ont assuré, en 2023, la sécurité des écoliers : 5 aux Croisettes et 3 au Village. Dès le 1^{er} novembre 2023, c'est notre nouvelle ASP Mme Nélia Domingues, elle-même ancienne patrouilleuse, qui a repris le flambeau. Les horaires, contraignants étant donné les plages courtes et répétitives (4 fois par jour), sont établis une fois par année en présence des intéressés. Nous les rencontrons régulièrement afin de faire le point, par rapport aux absences ou aux remplacements à mettre en place. Au cas où personne ne peut assurer la patrouille, c'est

notre service qui pallie l'absence des patrouilleurs. Bien qu'il ne soit pas évident de trouver des personnes prêtes à s'engager, une patrouilleuse remplaçante a été formée par le personnel de la Gendarmerie vaudoise, début décembre 2023.

Actuellement, ce sont 3 sites qui sont sécurisés par des patrouilleurs scolaires.

INHUMATIONS

Les convois funèbres sont confiés aux Pompes funèbres Cassar S.A. (concessionnaire officiel). Les familles sont cependant libres de passer par une autre entreprise.

Le Service des inhumations a enregistré 86 décès (113 en 2022). Sur ce nombre, 37 (49) corps ou urnes ont été inhumés dans les cimetières d'Épalinges dont 22 (17) venant d'autres communes. En outre, les cendres de 10 (13) défunts ont été versées au Jardin du Souvenir et celles de 12 (11) placées au Columbarium.

25 (32) personnes décédées à Épalinges ont été inhumées dans une autre commune. La plupart provenait de Sylvana (18 (24) décès) et de l'EMS « La Girarde » (15 (13) décès).

L'ancien cimetière est réservé aux concessions funéraires, où 4 (7) concessions ont été accordées.

CIRCULATION, SIGNALISATION ROUTIÈRE

Le personnel de la police a assisté à de nombreux rendez-vous de chantier sur le réseau routier palinzard.

La Police administrative a installé une cinquantaine de signaux routiers. La signalisation routière de la commune d'Épalinges est aux normes de l'OFROU. Pour rappel, l'importance d'une signalisation correcte permet de dégager la responsabilité de la commune en cas d'accident.

Une des plus grandes tâches en 2023 fut la mise en place de la zone 30 km/h dans le quartier du Village, soit sur les chemins du Ruisseau-Martin, Bois-de-Ban, Chaugand, Laiterie et Biolleyre. Suite à une modification de l'Ordonnance fédérale (OZ30) entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2023, nous bénéficions d'une compétence de décision, mais uniquement pour les routes non affectées à la circulation générale. Cette mise en place a été effective dès début décembre 2023.

Un autre grand chantier, terminé en 2023, fut le renouvellement de la signalisation en rapport avec la requalification de la route de Berne (RC601B)

D'autre part, une partie de la signalisation horizontale (marquage), partiellement usée par le temps, a été refaite ou complétée.

L'attribution des numéros de maison est effectuée avec le Service technique et a fait l'objet de trois publications aux services concernés. Ils sont distribués par notre service.

La Police administrative a donc été chargée de commander environ 30 nouvelles plaques, dont une majorité ont été distribuées au guichet.

PRÉVENTION DES ACCIDENTS SUR LES CHANTIERS DU BÂTIMENT ET DU GÉNIE CIVIL

M. Yves Glayre s'est occupé de contrôler les divers chantiers à Épalinges. La collaboration avec M. Gilbert Métrailler, représentant régional de la SUVA, se poursuit et permet de perfectionner nos connaissances dans ce secteur, si pointu et riche en réglementations. Deux journées d'inspections se sont déroulées en parfaite coordination avec le susnommé et six chantiers ont été contrôlés. Lors de ces journées, il n'a pas été nécessaire de procéder à des arrêts de travaux, mais diverses mesures ont été exigées pour rétablir la sécurité sur les sites contrôlés.

PLAN CANICULE

Le plan canicule a été déclenché une fois en 2023 du 17 au 25 août 2023.

Pour rappel, toutes les personnes âgées de plus de 75 ans, et vivant seules, sont prévenues de la possibilité d'être contactées, voire visitées, en cas de forte chaleur.

En 2023, ce sont 12 personnes, de 80 à 97 ans, qui se sont inscrites afin d'être contactées lors du déclenchement du plan canicule.

Sur ces 12 personnes, à partir du 22 août, une dame a demandé à ne plus être contactée en raison d'une intervention chirurgicale programmée.

Le personnel de la Police administrative d'Épalinges au complet a eu l'occasion de contacter les personnes inscrites.

Nous avons, à tour de rôle et au gré des tournus, eu l'occasion de procéder à 62 appels téléphoniques et à une visite à domicile. Notons que lors de ces appels, lorsque cela était nécessaire, les appelés nous ont souvent fait part de leur emploi du temps. Ainsi, en cas d'absence momentanée, il n'a pas été nécessaire de leur téléphoner lorsque, par exemple, elles partaient en visite.

Sur les 62 appels, leur état de santé a pu être jugé bon, à chaque fois, même si sur la fin, une certaine impatience à retrouver des températures normale a pu être constatée.

Pour conclure, comme déjà indiqué l'année précédente, un critère reste très important, pour toutes les personnes contactées :

- Elles apprécient infiniment le contact avec nos services, qui permet aussi à certaines de pouvoir parler.
- C'est primordial, ça les rassure, et elles en sont très reconnaissantes.

DIVERS

Le service a traité 486 (499) commandements de payer dont 308 notifiés. Ces derniers arrivent à notre office lorsqu'ils n'ont pas pu être notifiés par le personnel de la Poste. Après plusieurs tentatives de notification, si le poursuivi ne peut être atteint, le commandement de payer est retourné à l'Office des poursuites qui agira alors conformément aux prescriptions de l'art. 64 al. 2 LP, soit par remise à un fonctionnaire communal ou à un agent de la police, à charge de le notifier au débiteur. Ces notifications ont fait entrer CHF 13'860.- (308 x CHF 45.-) dans les caisses de la commune. (CHF 15'705.- en 2022).

28 (55) attestations pour perte ou vol de documents d'identité ont été établis, dont 19 (41) pour des documents suisses et 9 (14) pour des pièces d'identité étrangères ou des permis de séjour.

Le contrôle de la taille des haies a engendré 25 (15) courriers de la part du service. Tous les propriétaires contactés ont satisfait aux exigences.

La Police administrative a procédé à deux expulsions. Dans un des cas, l'appartement était vide et dans le deuxième cas, les personnes expulsées se sont débrouillées pour intégrer un nouveau logement. Aucune affaire n'a dû être gardée dans le garde-meubles communal.

Au registre communal des chiens, le service a procédé à 78 mutations (départs, arrivées, décès et acquisitions) et recensé 527 chiens.

On note des interventions à 1 (1) reprise pour faire évacuer des voitures hors d'usage. 65 (78) objets trouvés et 33 (24) perdus ont été enregistrés. 40 (49) ont été restitués à leur propriétaire. Quelque 15 trousseaux de clés nous ont été rapportés dont 3 ont été restitués.

SERVICE INTERCOMMUNAL DES TAXIS

Épalinges fait partie de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis, composée également de Lausanne, Prilly, Pully, Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Belmont-sur-Lausanne, Paudex, le Mont-sur-Lausanne et Bussigny.

PRINCIPALES MISSIONS

- Assurer le suivi juridique des divers dossiers en lien avec la thématique ainsi que les révisions réglementaires
- Organiser les séances du comité de direction et de la commission administrative et contribuer au bon déroulement de celles du Conseil intercommunal
- Renseigner toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis
- Préparer et établir les dossiers des candidats aux autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis
- Délivrer les concessions pour l'exploitation d'un service de taxi
- Délivrer les autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis
- Gérer et tenir à jour les dossiers des conducteurs de taxis
- Veiller au respect des règlements régissant le service des taxis
- Enquêter sur les réclamations
- Rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.
- Surveiller et corriger les examens topographiques

Quatre collaborateurs, représentant 3.2 ETP, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis.

Les organes intercommunaux de l'Association sont le Conseil intercommunal et le comité de direction, ainsi que la commission administrative. L'administration de l'association est assurée par le SIT.

BILAN 2023

Le Conseil intercommunal des taxis a siégé à deux reprises en 2023.

Lors de sa séance du 4 octobre, il a accepté à l'unanimité l'adhésion de la commune de Lutry à l'Association avec effet au 1^{er} janvier 2024. Cette adhésion marque une étape importante dans l'élargissement du périmètre d'action de l'Association intercommunale, tout en apportant des avantages significatifs à la profession ainsi qu'à la clientèle des taxis.

Le comité de direction a tenu trois séances en présentiel et a pris plusieurs décisions par voie de circulation.

Il a ainsi décidé de modifier les prescriptions réglementaires intercommunales sur le service des taxis afin que seuls les taxis au sens formel soient autorisés à apposer une enseigne (bonbonne) sur leur toit. Cette décision a pour objectif de mettre fin à une distorsion de concurrence avec les VTC (véhicules de transport avec chauffeur) et entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

En outre, le comité de direction a traité les 26 recours interjetés à l'encontre des décisions rendues lors de la procédure d'appel d'offres afin de délivrer 15 concessions individuelles et 10 concessions pour les compagnies, suite à la faillite d'une compagnie de taxis prononcée en 2022.

Le parc automobile affecté à l'activité des taxis est composé de 291 véhicules dont 174 véhicules hybrides (177 en 2022), de 21 véhicules électriques (7 en 2022) et de 96 véhicules thermiques (83 en 2022).

La commission administrative, organe chargé notamment d'accepter l'octroi d'une concession et de réprimer les infractions au RIT, a tenu deux séances en présentiel et a rendu quatre décisions allant de la mise en garde au retrait de concession.

Le nombre de contrôles de police est de 12 diurnes (40 en 2022) et 11 nocturnes (13 en 2022). Le nombre de rapports de dénonciation établis par la Brigade des taxis s'élève à 54 (83 en 2022). Au total, on dénombre 119 dénonciations dressées (115 en 2022), tous corps de police. Le nombre de véhicules contrôlés s'élève à 50 et celui des réclamations traitées à 19.

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 712'638 courses, soit 447'726 distribuées, dont 12'081 par l'application, et 252'831 au vol, contre 782'132 en 2022 (-8.89%). Les stations sont au nombre de 46 et offrent un total de 173 places (statu quo).

OFFICE DE LA POPULATION

L'équipe est actuellement composée de Mme Tania Vidal, préposée à 100%, Mme Lumturie Ljika, suppléante à la préposée à 100% et de Mme Suthesika Ravichchandran, employée d'administration à 100%.

Mme Suthesika Ravichchandran a rejoint, dans un premier temps pour une durée déterminée, l'équipe de l'Office de la population à 50%, soit du 1^{er} avril au 30 avril 2023. Par la suite, elle a été engagée à 100% avec un contrat de durée indéterminée depuis le 15 mai 2023.

Durant cette année, Mmes Tania Vidal et Lumturie Ljika ont obtenu leur attestation de cours comme formatrices en entreprise (E-CFFE) par le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF) de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) organisé par le Centre d'éducation permanente (CEP).

Le Service cantonal de la population (SPOP) a introduit la nouvelle procédure en relation avec la numérisation des documents. Auparavant, les communes recevaient les factures ainsi que les copies d'autorisation des permis pour les habitants de nationalité étrangère en version papier. Depuis le 23 octobre 2023, le SPOP a arrêté ces impressions et nous recevons les modifications de permis pour les étrangers directement sur notre programme informatique « Nest » et les factures nous parviennent sur la plateforme du canton « GestStar ».

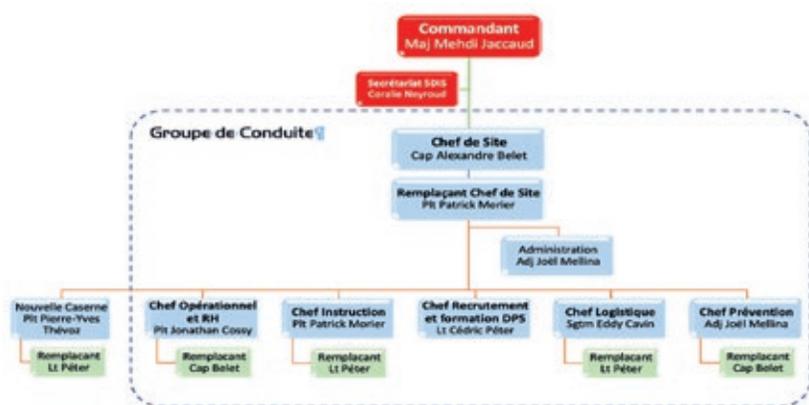
Notre fournisseur informatique Ofisa a effectué plusieurs migrations sur le programme « Nest » afin d'obtenir la nouvelle version 2023 et afin d'être en conformité avec les exigences du SPOP. C'est pourquoi la Municipalité a décidé exceptionnellement de fermer aux habitants le bureau de l'Office de la population le 6 octobre 2023 ainsi que du 1^{er} au 3 novembre 2023.

Au 31 décembre 2023, Épalinges comptait 9956 habitants contre 9901 une année auparavant. Cette population comprend 6939 Suisses (69,7%) ainsi que 3017 personnes de nationalité étrangère (30,3%).

FEU

STRUCTURE ET ORGANISATION

La structure générale du SDIS Lausanne-Épalinges ainsi que celle du site d'Épalinges est sensiblement la même que l'année précédente. 2023 a vu la prise de fonction du nouveau chef de site de l'OI Épalinges, le Capitaine Alexandre Belet en succession du Capitaine Pierre-Yves Thévoz. Ce dernier est resté incorporé avec le grade de Premier-lieutenant et la responsabilité du suivi du chantier de la future caserne, dossier qui lui était déjà attribué.



PRINCIPALES TÂCHES ET RAYON D'ACTION

Les tâches principales du SDIS Lausanne-Épalinges, site d'Épalinges, n'ont pas changé en 2023. Il s'agit de secourir et protéger les personnes, les animaux, la nature ainsi que les biens matériels dans le domaine de la lutte contre le feu, contre les inondations et contre les intempéries ainsi que de procéder à divers sauvetages et assistances.

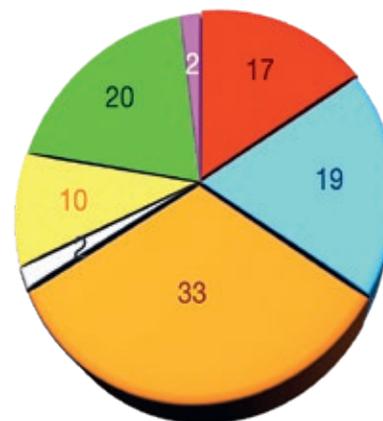
Le rayon d'intervention n'a pas évolué. Il couvre l'ensemble de la commune d'Épalinges ainsi que les zones foraines des Râpes situées sur

le territoire de la commune de Lausanne. Des exceptions sont faites pour quelques bâtiments comportant des risques biologiques radioactifs et chimiques situés dans le Centre Laboratoire Épalinges (CLE) et au sein de l'entreprise Nestec à Vers-chez-les-Blanc qui sont de la compétence du site de Lausanne.

OPÉRATIONNEL

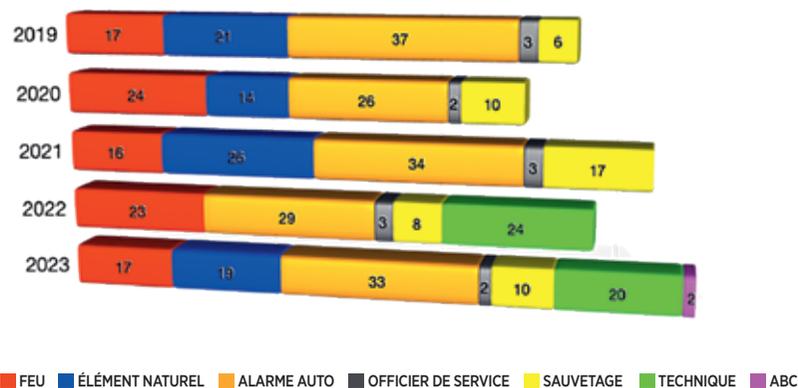
L'année 2023 a été plus chargée en interventions. Avec une moyenne d'interventions annuelles de 87 sur les années 2019 à 2022, l'OI Épalinges a effectué 103 interventions, soit une augmentation de 15% en rapport à la moyenne annuelle. Depuis la séparation avec Savigny, ce chiffre constitue un record. À noter un changement dans la manière de classer les types d'intervention par rapport aux années précédentes. Une différenciation a été faite entre les inondations issues d'éléments naturels et celles liées à la technique des bâtiments.

Répartition des interventions en fonction de leur nature

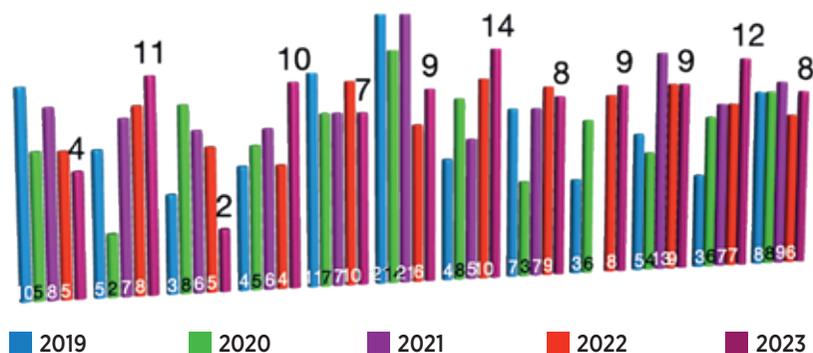


● FEU ● ÉLÉMENT NATUREL ● ALARME AUTO ● OFFICIER DE SERVICE ● SAUVETAGE ● TECHNIQUE ● ABC

Comparaison avec les années précédentes



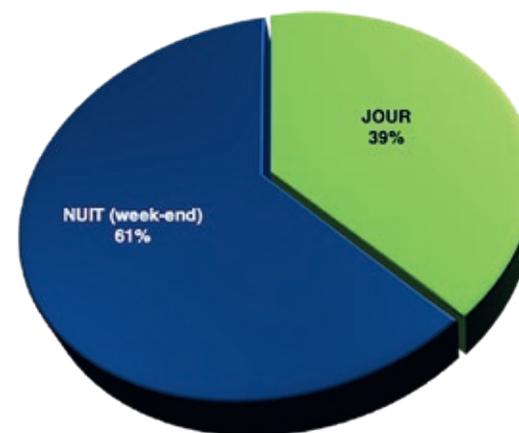
Répartition mensuelle en comparaison des années précédentes



Le nombre d'intervenants disponibles de jour a été plus élevé que les années précédentes. Nous pouvons compter sur un effectif disponible entre 5 et 10 sapeurs tous les jours. Le système de mobilisation ProSDIS demande un suivi journalier pour arriver à cette efficacité. Les personnes travaillant à temps partiel, les étudiants et les personnes faisant du télétravail, complètent les sapeurs travaillant sur le secteur d'intervention.

39% des interventions ont eu lieu de jour, du lundi au vendredi de 6h30 à 18h. Cela représente une augmentation de 10%. Hormis une intervention qui s'est déroulée avec trois sapeurs sur l'effectif recommandé de quatre, toutes ont été effectuées avec les ressources nécessaires.

Répartition annuelle jour / nuit



À titre de comparaison, en 2022, 29% des missions ont eu lieu de jour et 71% de nuit et en week-end.

Notre caserne a été engagée sur cinq postes de commandement avancé, activés lors d'événements naturels particuliers. Ce PCA est dirigé depuis Lausanne avec une antenne de conduite à Épalinges pour assurer le suivi des interventions du secteur. En comparaison, huit ont été mises sur pied pour le SDIS pour des événements liés aux fortes précipitations et au vent. Trois ont eu lieu en journée de semaine avec l'effectif nécessaire.

VIDIS

La mise en œuvre de VIDIS 20-25 a été repoussée au 1^{er} juillet 2024. À ce jour, il apparaît que le modèle proposé ne correspond pas au site d'Épalinges. L'effectif disponible en journée est suffisant et stable, et permet d'assurer les engagements et ce, en période de vacances également. Au demeurant, les problèmes liés à l'absentéisme des collaborateurs sont les mêmes pour les pompiers que pour les entreprises, privées ou publiques.

FORMATION

L'année 2023 s'est déroulée selon le rythme normal de formation entre les instructions données par le site et celles dispensées par l'ECA. Les formations internes dispensées à nos sapeurs ont représenté 3468 heures de formation cumulées. S'ajoutent à cela les heures suivies par nos membres dans des cours cantonaux qui se montent à 737 heures cumulées. Ces chiffres sont en augmentation.

La FOBAR 1 et 2 a vu son complet déploiement en 2023. FOBAR vient de l'acronyme de « formation régionale de base ». Le 1 correspond à la 1^{re} année de recrue et le 2, à la 2^e année où le sapeur suit les formations nécessaires pour devenir un intervenant du Détachement de premier secours (DPS) pleinement opérationnel. Cette nouvelle organisation au niveau du SDIS Lausanne-Épalinges est désormais opérationnelle. Cela permet de gagner une année de formation et de garder la motivation du nouvel incorporé.

EFFECTIF

En début d'année, deux nouvelles recrues sont venues garnir nos rangs afin de suivre leur formation de base. Au terme de celle-ci, elles ont incorporé le détachement d'appui (DAP). Les membres du DPS ont été rejoints par un sapeur ayant terminé sa formation de base 2.

Plusieurs départs sont à déplorer, 6 au détachement d'appui (DAP) et 2 recrues. Au 31 décembre 2023, l'effectif se monte à 46 personnes, 31 membres du DPS et 15 membres du DAP. Cet effectif est en diminution principalement dans le DAP; il y a à cela deux raisons principales: le déménagement d'une part, et le manque de temps à consacrer aux pompiers.

Promotion des recrues à l'OI C1 (organe d'intervention)

Les sapeurs qui ont accompli leur formation de recrues (FOBAR 1) sont désormais aptes à intervenir avec le DPS. Ils ont intégré les rangs du DAP et ont reçu le grade de sapeur :

- Rec GUERRA Isabelle
- Rec JACQUEMARD Etienne

Promotions des SP DAP au DPS C1 (détachement premier secours)

Après avoir suivi son cursus de formation FOBAR 2, il a intégré le DPS :

- Sap BARBIER Pierric

Promotions des sapeurs qui deviennent appointés

Pour leur fonction de préposés aux appareils respiratoires ils ont été nommés au grade d'appointés :

- Sap BINNEBEEK Stéphane
- Sap RATTI Samuel
- Sap GOSONIU Gabriel
- Sap BIRUK Adam

Les appareils respiratoires constituent un élément important de l'intervention. La responsabilité des personnes en charge de ces appareils est grande.

Promotion des sapeurs qui deviennent sergents

Pour sa responsabilité assumée de formatrice spécialisée BLS AED, est nommée au grade de sergent :

- Cpl GORKA Frédérique

Promotion des sapeurs qui deviennent sergents-chefs

Pour sa responsabilité d'un domaine dans le dicastère de la prévention, ses compétences techniques et ses devoirs de représentation du site au niveau communal, il a été nommé sergent-chef :

- Sap VERNEX Michael

Promotion des sapeurs qui deviennent adjudants-chefs

En 2023, le groupe de conduite a revu son échelle d'attribution des grades avec pour objectif de valoriser l'engagement et les responsabilités prises par les membres du site. Une des nouveautés a été l'introduction du grade d'adjudant-chef en suivant les directives du règlement de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers.

En conséquence, quatre chefs d'intervention en fonction ont été élevés au grade d'adjudant-chef.

MATÉRIEL — LOGISTIQUE

En octobre, l'ECA nous a équipés de deux nouvelles tenues. Une tenue pour les missions feu (ECAFire) et une tenue pour les autres missions ne nécessitant pas de protection contre le feu (ECATech). Ces nouvelles pièces de notre équipement personnel apportent une plus-value pour mener à bien nos engagements.

Les travaux d'agrandissement de la caserne, sise à la Croix-Blanche, ont débuté suite à l'acceptation du préavis y-relatif par le Conseil communal en mai. Cette construction, visant à moderniser et à standardiser les locaux du service du feu selon les directives de l'ECA, permettra

d'accueillir les futurs véhicules budgétés et fournis par l'assurance. Cette caserne devrait être pleinement opérationnelle en décembre 2024.

En novembre, un nouveau véhicule a été attribué à Épalinges par l'ECA. Ce transporteur multi berce et équipé d'une berce matériel est nécessaire à l'accomplissement de mission sous protection respiratoire, de mission technique et inondation. De plus, une berce pont plat nous sera livrée courant 2024.

En résumé, l'ECA a fourni le site d'Épalinges en véhicule et matériel pour plus de CHF 450'000.-

Pour la gestion et l'entretien du matériel, ceci s'inscrit dans la continuité des années précédentes.

PRÉVENTION

La prévention a continué son travail dans le suivi des travaux, la pose de tube à clés dans les immeubles ainsi que la création de dossiers d'intervention sur les nouveaux bâtiments d'importance, comme par exemple le BioPôle.

Sur la base de la directive CSSP « Directive pour l'alimentation en eau d'extinction », entrée en vigueur en octobre 2019, et en collaboration avec le bureau technique palinzard et le service des eaux lausannois, le réseau a été complété par de nouvelle BH.

L'équipe de prévention palinzarde a poursuivi sa collaboration avec les chargés de sécurité de diverses entreprises pour consolider les mesures prises par l'exploitant en cas de sinistre en amont de notre arrivée. À l'image de l'EVAM qui a intégré l'auberge du Chalet-à-Gobet pour y loger des résidents, ces mesures d'urgence visent à faciliter l'intervention des services de secours.

L'équipe prévention avec l'appui d'une échelle automobile du SPSL a démontré la problématique de l'ouverture de secours en façade au nouveau collège de Bois-Murat. Suite à ces constatations, des mesures correctives ont été entreprises par la commune.

Une bonne collaboration avec l'équipe d'instruction permet d'identifier les objets particuliers nécessitant une reconnaissance à des fins d'instruction par les chefs d'engins et chefs d'intervention. Dans ce domaine de collaboration, la formation des nouveaux porteurs d'appareils respiratoires du site se poursuit dans le cadre d'exercices d'évacuation.

La prévention feu, lors des festivités de la fête nationale, le 31 juillet à Vers-chez-les-Blanc et le 1^{er} août à Épalinges, mobilise un nombre important de pompiers. Treize pompiers sont mis sur pied pour les services de prévention et huit pour assurer les départs en intervention. L'inspecteur a édicté une directive particulière pour cette période chargée et jugée à risque.

Pour tout ce travail, le secteur prévention palinzard bénéficie d'un soutien important de la police du feu lausannoise, de l'inspecteur de l'ECA, de la police des constructions palinzarde, de la Municipalité et du SDIS.

Un grand merci à tous nos partenaires pour leurs précieux soutiens.

BILAN DES OBJECTIFS 2023

- Suivre le projet de construction de nouvelle caserne et organiser le déménagement : objectif en cours
- Poursuivre les travaux d'organisation du secteur logistique : objectif en cours
- Compléter l'effectif d'intervenants de jour en collaboration avec la Municipalité : objectif atteint par l'augmentation significative du nombre de personnes disponibles de jour
- Trouver des solutions pour rendre le cursus de formation pour devenir intervenant DPS plus attractif, en collaboration avec l'EM du SDIS : objectif en cours, consolidation de la mise en œuvre en 2024
- Réceptionner le nouveau véhicule LOSA 360 et former le personnel à son utilisation : objectifs en cours

- Réceptionner les nouvelles tenues et former le personnel à leur utilisation : objectifs atteints
- Garantir la couverture opérationnelle du secteur en tout temps : objectifs atteints
- Trouver une solution de mise en œuvre de VIDIS en maintenant le premier départ à Épalinges, afin de garder un service public efficace pour les citoyens palinzards et des zones foraines : discussion en cours
- Trouver des solutions pour pallier la diminution drastique d'interventions à l'entrée en vigueur du projet VIDIS 20-25 avec l'EM du SDIS : discussion en cours.

CONCLUSION

En conclusion, l'année 2023 s'est bien déroulée. Le niveau de formation s'est amélioré, le site a accueilli un nouveau véhicule et des tenues plus modernes. Les autorités ont également démontré leur confiance au service du feu en acceptant le budget de construction.

Nous devons rester attentifs à l'évolution des effectifs. L'érosion constatée ces dernières années a repris. Nous espérons que le cursus de formation raccourci contribuera à garder les jeunes sapeurs qui peuvent se démotiver en attendant de pouvoir être mobilisés.

Le site d'Épalinges, grâce aux femmes et aux hommes qui le composent, a rempli toutes les missions qui lui ont été attribuées, et a répondu aux demandes d'aide de la population. La collaboration avec le site de Lausanne ainsi que l'ECA est saine et constructive, aussi bien sur le terrain que sur le plan administratif.

PROTECTION CIVILE

Évolution de l'effectif de la milice et des volontaires

2018	2019	2020	2021	2022	2023
1254	1196	1176	800	819	662

INTERVENTIONS

L'entame de l'année a débuté sous le signe du plan OSTRAL et ceci jusqu'à la fin avril. De manière à garantir une conduite des opérations et un appui au profit de la cellule de crise préfectorale, l'ORPC a planifié un service de piquet sans compter les 120 heures prestées par l'entier du personnel professionnel.

Les conditions hivernales de janvier-février ont contraint l'ouverture du site d'accueil de la Vallée de la Jeunesse pour le soutien de la structure d'accueil du Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité (SISP). Durant les 4 semaines d'exploitation, 500 personnes sont accueillies avec bienveillance par les miliciens. Cet engagement a sollicité 49 astreints pour un total de 235 jours de service et de 218 heures accomplies par l'ORPC.

La période estivale a aussi eu son lot d'engagements. Un délestage autoroutier ainsi qu'un engagement du « plan canicule » ont impliqué le personnel des compagnies FIR/FAR et pour un total de 120 heures chez les professionnelles.

Sur la scène internationale, deux interventions ont impacté les effectifs de la PCi. Courant juillet, la demande de sécurisation du Palais de Rumine pour le Traité de Lausanne a mobilisé une partie du bataillon. En effet, 107 personnes convoquées ont réalisé 449 jours de service. Quant au personnel professionnel, il totalise 380 heures de préparation et d'engagement. L'ORPC, avec 62 hommes et femmes, a également renforcé la Gendarmerie vaudoise cet automne lors de la visite du Président français. L'entité PCi professionnelle a comptabilisé plus de 130 heures pour la préparation et la conduite de cette opération.

Lors de l'interruption du réseau ferroviaire entre Genève et Lausanne du 9 novembre, l'ORPC a été alarmée pour une gestion des flux passagers en gare de Lausanne. Au final, 10 personnes ont été mises sur pied dès 6h pour une fin d'engagement à 21h.

Pour terminer, un appui a été apporté au Musée Historique de Lausanne pour évacuer, décontaminer et déplacer une trentaine d'objets dans un autre dépôt temporaire et ceci à l'aide de quatre spécialistes de la protection des biens culturels de l'ORPC.

Heures réalisées par l'effectif professionnel

	2022	2023
Engagements au profit des collectivités	2359	677
Engagements en situation d'urgence	2620	947
Total	4979	1624

MATÉRIEL, ÉQUIPEMENT ET INFRASTRUCTURES

Le Service de la sécurité civile et militaire (SSCM) a distribué à chaque ORPC dans le cadre des préparatifs à l'engagement du plan OSTRAL un lot de citernes à carburants mobiles permettant une propre capacité de ravitaillement de près de 2400 litres.

L'effectif du bataillon est désormais entièrement équipé avec la nouvelle tenue cantonale PCi VD 15.

ESSAI ANNUEL DES SIRÈNES

74 sirènes fixes et mobiles ont été contrôlées. Celles-ci ont été déclenchées par les centrales d'engagement dédiées et par la milice. 8 étaient défectueuses et ont été remises en état par le canton.

PLACES PROTÉGÉES

1585 nouvelles places protégées (dont 1121 pour Lausanne) ont été validées dans le cadre de différentes réalisations. 422 contrôles périodiques d'abris privés ont été effectués sur la commune de Lausanne.

PARC DES VÉHICULES

Les deux véhicules de piquet (conduite et logistique) ont été renouvelés par des véhicules électriques.

FORMATION

La formation continue a été dispensée aux compagnies sous deux formats: instruction axée à l'engagement de 2 jours ou cours de répétition de 5 jours. Les spécialisations, telles que la protection des biens culturels, l'atomique biologique et chimique, les sanitaires ainsi que les spécialistes antichute ont aussi bénéficié d'une formation continue ciblée. Fait marquant, un exercice d'intervention pour les compagnies de 90 personnes a été organisé et conduit à 4 reprises par l'état-major de l'ORPC.

JOURS DE SERVICE

	2022	2023
Cours effectués dans le cadre communal	1370	2858
Engagement au profit de la collectivité	1306	376
Engagement en situations d'urgence	4372	812
Total	7048	4046

CULTES

La commune continue à entretenir d'excellentes relations et une collaboration fructueuse avec la Paroisse La Sallaz-Les Croisettes, très active sur le territoire d'Épalinges. À noter que cette année, elle a lancé une journée avec des jeux en bois pour la population palinzarde. Une proposition soutenue par la commune qui a obtenu un beau succès. Le Conseil de paroisse est très content des aménagements autour de l'église qui la mettent en valeur. Il se réjouit aussi de l'étude pour l'implantation de WC dans l'église.

Les communes de Lausanne, Savigny et Épalinges sont liées par une convention en ce qui concerne les frais d'entretien courant de la paroisse catholique de St-Etienne, sise à la route d'Oron. Font partie de ces frais et sont, par conséquent, à la charge des communes :

- Les travaux d'entretien et de réparation courants des bâtiments d'église et des locaux pour l'instruction religieuse
- La fourniture, l'entretien et la réparation du mobilier des bâtiments d'église nécessaires au culte et à l'instruction religieuse
- Les frais d'eau, d'électricité, de chauffage et de nettoyage des bâtiments et locaux précités.

À noter par ailleurs, qu'il existe à Épalinges un centre œcuménique, situé au chemin des Croisettes 27/29, dont la commune assume le loyer et que nous utilisons pour les activités de catéchèse.

La Convention de subventionnement des frais d'entretien et d'exploitation du lieu de culte de la Communauté israélite de Lausanne et du canton de Vaud (CILV), renouvelée en 2020, prévoit, à l'instar des termes de l'ancienne convention, une clé de répartition en fonction du nombre de membres de la CILV domiciliés dans chaque commune. Seules les communes comptant plus de 10 fidèles participent aux frais forfaitaires, ce qui représente un montant d'environ CHF 700.- pour Épalinges.



CONCLUSION

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Nous terminons le présent rapport, en vous priant de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES

- Vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité,
- Oûi le rapport de la Commission de gestion,

APPROUVE

la gestion de l'exercice 2023 et en donne décharge à la Municipalité.

Approuvé par la Municipalité le 15 avril 2024.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic:

La Secrétaire:

Alain Monod

Sarah Miéville

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AAEE	Association pour l'accueil de l'enfance à Épalinges
ACI	Administration cantonale des impôts
APROMAD	Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile
ASSS	Association suisse des services des sports
AVASAD	Association vaudoise d'aide et de soins à domicile
BC	Bureau de coordination
BEFH	Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes
CAP	Centre d'animation socioculturelle palinzard
CAMAC	Centrale des autorisations de construction
CGN	Compagnie générale de navigation
CHUV	Centre hospitalier universitaire vaudois
CIGM	Centre intercommunal de glace de Malley
CIP	Caisse intercommunale de pensions
CLE	Centre de laboratoire Épalinges
CLE	Coopérative du logement à but social Épalinges
CODIR	Comité directeur
COFIL	Comité de pilotage
CRIDEC	Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux
CRPS	Conseils généraux de prévention et de sécurité
CUS	Coefficient d'utilisation du sol
CVE	Centre de vie infantine
DAL	Direction des achats et de la logistique

DCG	Direction du cadastre et de la géoinformation
DDP	Droit distinct permanent
DEIS	Département de l'économie, de l'innovation et du sport
DES	Département de l'environnement et de la sécurité
DFIRE	Département des finances et des relations extérieures
DFJC	Département de la formation, de la jeunesse et de la culture
DGAIC	Direction générale des affaires communales et droits politiques
DGAV	Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires
DGE	Direction générale de l'environnement
DGEJ	Direction générale de l'enfance et de la jeunesse
DGEO	Direction générale de l'enseignement obligatoire
DGEP	Direction générale de l'enseignement post-obligatoire
DGES	Direction générale de l'enseignement supérieur
DGCS	Direction générale de la cohésion sociale
DGMR	Direction générale de la mobilité et des routes
DGS	Direction générale de la santé
DGTL	Direction générale du territoire et du logement
DIF	Direction de l'immobilier et du foncier
DIRH	Département des infrastructures et des ressources humaines
DIT	Département des institutions et du territoire
DP	Domaine public
DSAS	Département de la santé et de l'action sociale
DSI	Direction des systèmes d'information

EH	Équivalent-habitant	POLCANT	Police cantonale
EMS	Établissement médico-social	PPE	Propriété par étage
ETP	Équivalent temps plein	RAS	Régionalisation de l'action sociale
FEEDD	Fonds d'efficacité énergétique et de développement durable	RDU	Revenu déterminant unifié
GROPIL	Groupe de pilotage	RF	Registre foncier
LADB	Loi sur les auberges et débits de boissons	RPGA	Règlement du Plan général d'affectation
LEO	Loi sur l'enseignement obligatoire	SAGEFI	Service d'analyse et de gestion financière
LTO	Cassette au lithium pour sauvegarde	SAN	Service des automobiles et de la navigation
NETAPP	Système de stockage informatique	SDCL	Schéma directeur Centre Lausanne
OAE	Office des affaires extérieures	SDE	Service de l'emploi
OAJE	Office de l'accueil de jour des enfants	SEPS	Service de l'éducation physique et du sport
OCTP	Office des curatelles et tutelles professionnelles	SERAC	Service des affaires culturelles
OFROU	Office fédéral des routes	SESAF	Service de l'enseignement spécialisé et appui à la formation
PA	Plan d'affectation	SIL	Services industriels de Lausanne
PAC	Plan d'affectation cantonal	SPEI	Service de la promotion de l'économie et de l'innovation
PACom	Plan d'affectation communal	SPEN	Service pénitentiaire
PAE	Plan d'action énergie	SPEV	Service du personnel de l'État
PALM	Projet d'agglomération Lausanne-Morges	SPOP	Service de la population
PDCant	Plan directeur cantonal	SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
PDCM	Plan directeur communal de mobilité	STEP	Station d'épuration
PDL	Plan directeur localisé	SUVA	Caisse nationale d'assurance accidents
PER	Plan d'études romand	UAT	Unité d'accueil temporaire
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux	UCA	Conseil et appui en management et organisation
PIMEMS	Programme d'investissements de modernisation des EMS	UCV	Union des Communes Vaudoises

ÉTAT DES PROPRIÉTÉS COMMUNALES (bâtiments et domaines)

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place- jardin	Champs	Bois	Surface totale
3	Ch. du Bois-Murat 21	Bois-Murat - Tuileries	Bâtiment scolaire, salle de gymnastique I, garderie, couvert, garages	3451	15 838		29 444	48 733
19	Ch. du Bois-Murat 13	Les Tuileries	Salle de gymnastique II, bassin de natation	1323	2018			3341
22	Ch. du Bois-Murat 15	Les Tuileries	Bâtiment scolaire	866	3923		57	4846
78	Ch. des Roches - Tuileries	Les Tuileries	Place de jeux, édicule public	37	1244			1281
85	Ch. du Bois-Murat 15	Bois-Murat	Bâtiment scolaire	934	743			1677
119		Les Croisettes			167			167
143	Rte de la Croix-Blanche 9	Les Dailles	ex - Daniel Seira	194	1401			1595
144	Rte de la Croix-Blanche 11	Les Dailles	Maison Rochat	139	1214			1353
202		Le Bois de Rovéréaz	Forêt				43 921	43 921
208		Le Bois-de-Menton	Forêt				3960	3960
231		Le Bois-de-Menton	Forêt				4699	4699
250		À la Cornaz	Forêt				1993	1993
251		À la Cornaz	Forêt				664	664
252		À la Cornaz	Forêt				944	944
254		À la Cornaz	Forêt				329	329
258		À la Cornaz	Forêt				799	799
259		À la Cornaz	Forêt				64	64
260		À la Cornaz	Forêt				141	141
273	Ch. de Mon-Repos 2	Les Croisettes	Maison de Paroisse des Croisettes	202		10 051		10 253
274		Les Croisettes	Zone de verdure protégée			9213		9213
288		Sur Ofréquaz	Ancien cimetière			2276		2276
320		Les Croisettes	Église - zone de verdure protégée	217	1043			1260
342	Pl. de la Croix-Blanche 1, 55, 61a, 61b, 63	La Croix-Blanche	Stade avec vestiaires-buvette, local matériel, place de fête, Maison palinzarde, salle de sports, salle des jeunes et four à pain, Maison forestière, pl. Croix-Blanche	2367	55 590	21 416	15 789	95 162

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place-jardin	Champs	Bois	Surface totale
349		Les Dailles	Zone de verdure, forêt			909	1450	2359
351		Les Dailles	Zone de verdure			2263		2263
391	Ch. de l'Arzillier	En Guébey	Pavillon, zone de verdure	97		3795	8108	12 000
394		En Montéclard	Forêt				1667	1 667
403		En Montéclard	Zone de verdure, forêt			2644	1 967	4 611
407		En Montéclard	Forêt				563	563
415		Le Champ du Bois	Forêt				10 515	10 515
441		Les Moulins d'Épalinges	Zone de plans spéciaux			2245	58	2303
444		Les Moulins d'Épalinges	Zone de plans spéciaux, inconstructible			2371	2987	5358
466	Rte du Village	À la Biolleyre	Dépôt, sous-station électrique; dévestiture publique	63	4234			4297
480		La Croix-Blanche	Forêt				1380	1380
484		La Croix-Blanche	Forêt, pré-champ, pâturage			738	1829	2567
489		La Croix-Blanche	Forêt, accès place privée, champ, pré		297	409	623	1329
490		La Croix-Blanche	Parking, forêt, accès, champ, pré		518	100	329	947
494	Rte de la Croix-Blanche 25-27	La Croix-Blanche	Auberge, Salle des spectacles, Maison de Commune, locaux Service du feu	1988	4625	1077	3498	11 188
507	Ch. Mon-Repos 9 – Rte de la Croix-Blanche 46	La Croix-Blanche	Collège et cabanon	1002	1846	3839		6687
515	Ch. de l'Église 3	La Croix-Blanche	Collège de l'Ofréquaz	1084	2830	2577		6491
519		La Croix-Blanche	Place de jeux		64	388		452
532	Ancien terminus TL	Le Giziaux	Jardin, route, trottoir et couvert TL	660	268			928
533	Ch. du Giziaux 6-8	Le Giziaux	DDP CLE (imm. locatif -> 18.05.2097)	407	431	990		1 828
535		Le Bois-de-la-Chapelle	Forêt, chemin, place, réduit Voirie	19	3194	443	209 387	213 043
536		Le Bois-de-la-Chapelle	Forêt				629	629
538		En Malinjaumaz	Forêt				6732	6732

ÉTAT DES PROPRIÉTÉS COMMUNALES (bâtiments et domaines)

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place- jardin	Champs	Bois	Surface totale
539		Le Grand-Chemin	Inconstructible			559		559
546		Au Grand-Chemin	Forêt				5373	5373
547		Le Grand-Chemin	Forêt				474	474
548		Le Grand-Chemin	Forêt				484	484
549		Au Grand-Chemin	Forêt				620	620
574		La Cabolétaz	Terrain et ex-réservoir de la Cabolétaz			675		675
575	Ch. de la Girarde 2	La Cabolétaz	Zone de plans spéciaux + zone d'utilité publique + zone villa I	1347	992	25 198		27 537
581	Rte de Berne 227	La Cabolétaz	Habitation et garage	235	131	2306		2672
588		La Cabolétaz	Zone mixte		3	3529		3532
590	Ancien terminus TL	Le Giziaux	Jardin, route et trottoir	260	43			303
639	Ch. de la Girarde 3	La Girarde	Habitation, atelier et garages	560	865	3123		4548
701		En Praz Bin	Zone villa II		153	9319		9472
715		Au Village d'Épalinges	Collège	219	396			615
718		Au Village d'Épalinges	Fontaine		34			34
722		À la Pierraz	Forêt (inconstructible - extension bois)			3456	7420	10 876
723		Le Bois de la Pierraz	Forêt (inconstructible)				4850	4850
737	Propriétaire: Bourse des pauvres d'Épalinges	À l'Épenaz	Bourse des pauvres d'Épalinges (zone villa I)			3083	730	3813
776	Ch. du Chaugand 6	Ch. de Ballègue	Refuge, pavillon scolaire, sous-station électrique (zone villa I)	342	3017	16 717	56 815	76 891
795		Le Bois-de-Ban	Forêt				3434	3434
798	Ch. du Bois-de-Ban	Le Bois-de-Ban	Club-house du tennis, vestiaires et forêt	192	4418		58 087	62 697
802		À la Biollaz	Tennis		2780		35	2815
803		À la Biollaz	Forêt				949	949

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place- jardin	Champs	Bois	Surface totale
804		À la Biollaz	Forêt				1117	1117
839		Au Ruisseau-Martin	Inconstructible (extension bois)			3133		3133
849		En Ballègue	Forêt				5927	5927
854		Le Petit-Cerisier	Zone villa I			1749		1749
862		En Ballègue	Forêt				8305	8305
863		En Ballègue	Forêt				4699	4699
869		En Ballègue	Forêt				1566	1566
870		En Ballègue	Forêt				1582	1582
876		En Ballègue	Forêt				6771	6771
877		En Ballègue	Forêt				1811	1811
878		En Ballègue	Forêt				3915	3915
879		En Ballègue	Forêt				4839	4839
880		En Ballègue	Forêt				5956	5956
882		En Ballègue	Forêt				4025	4025
883		Les Sept Fontaines	Forêt, pré-champ, pâturage			924	78 474	79 398
906	Ch. du Bois-de-la-Chapelle 5	Le Bois-de-la-Chapelle	Bâtiment service des travaux	585	2510	295		3390
918	Ch. de Mon-Repos 5	La Croix-Blanche	Nouveau cimetière, édicule public	47	1286	6929		8262
945		Les Moulins d'Épalinges	Zone de verdure			13 492	11 976	25 468
946		Les Moulins d'Épalinges	Zone de plans spéciaux		1738		998	2736
1030	Ch. du Petit-Vennes		Trottoir, route, chemin		108			108
1102		Les Planchamps	Pré-champ			98		98
1105		Les Dailles	Forêt, pré-champ			259	698	957
1147		La Girarde	Zone villa II			2640		2640

ÉTAT DES PROPRIÉTÉS COMMUNALES (bâtiments et domaines)

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place- jardin	Champs	Bois	Surface totale
1405	Ch. Marcel-Regamey 1-3	Le Giziaux	DDP CLE (imm. locatif -> 04.03.2095)	525	1234			1759
1558		En Montéclard	Zone de verdure, forêt			2 579	1783	4 362
1626	Le Grand-Chemin 50	Le Grand-Chemin	Pavillon scolaire	234	2877	1362	7173	11 646
1928		À la Biollaz	Tennis			3019	34	3053
1934	Ch. du Bois-de-la-Chapelle 3	Le Giziaux	Hangars, dépôt	380	1115	815		2310
2029	Pl. de la Croix-Blanche 7-9-19-21-27-29-31-33-35- 37-39-41-43-45-47-49	La Croix-Blanche	DDP Épalcentre (-> 25.03.2086)	2886	1410			4296
2030	Pl. de la Croix-Blanche 3-5-17-25	La Croix-Blanche	DDP Steinfels (-> 25.03.2086)	1443	745			2188
2574		Le Grand-Chemin	Forêt, pré-champ			322	20 994	21 316
2582	Praz-Séchaud	Les Planches				1452		1452
2614	Ch. du Chaugand				38			38
2615	Ch. du Bois-de-Ban				7			7
2726	Ch. de la Jaquière	La Cabolétaz			3267			3267
2731	Ch. de la Cabolétaz				360			360
2732	Ch. de la Cabolétaz	La Cabolétaz			3115	963		4078
2737		Les Dailles	Forêt, jardin		1011		35 163	36 174
2852	Ch. du Bois-de-la-Chapelle 1	Le Giziaux	Bâtiment industriel (déchèterie)	125	2935			3060
2881		Le Grand-Chemin			502	249		751
2888	Ch. des Croisettes				1213			1213
TOTAUX				24430	139791	175989	701603	1041813

PROPRIÉTÉS COMMUNALES EN DEHORS D'ÉPALINGES

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place- jardin	Champs	Bois	Surface totale
2865	LE MONT-SUR-LAUSANNE Penau	La Pichollette	Forêt				10 552	10 552
376 1257	LEYSIN	Au Feydey Au Feydey	Terrain panneaux solaires Chalet l'Espérance	207	41 430			41 637
3507	BOURG-EN-LAVAU Épesses	Les Dares	Vigne			2798		2798
TOTAUX				207	471	2798	10 552	14 028

Pour mémoire (hors bilan – donation à la Fondation Épalogements protégés en 2019)

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place- jardin	Champs	Bois	Surface totale
501	FONDATION ÉPALOGENMENTS PROTÉGÉS Rte de la Croix-Blanche 35	La Croix-Blanche	ex-bâtiment Grin (don Kamprad) – Épalogements protégés	545	86	589		1220
TOTAUX				545	86	589	0	1220

COMMUNE D'ÉPALINGES				24637	140262	178787	712155	1055841
FONDATION ÉPALOGENMENTS PROTÉGÉS				545	86	589	0	1220
TOTAUX GÉNÉRAUX				25182	140348	179376	712155	1057061

Réalisation
Imprimés Services Sàrl
imprimés-services.ch

Imprimé dans le
Canton de Vaud

imprimé en
suisse



